



FEED THE FUTURE

Initiative des Etats-Unis contre la faim et pour la sécurité alimentaire dans le monde



Photo : Patrice Annequin



GUIDE D'INFORMATION SUR LE COMMERCE DES ENGRAIS EN AFRIQUE DE L'OUEST

ÉDITION 2022



USAID
DU PEUPLE AMERICAIN



West African Fertilizer Association
Association Ouest-Africaine
de l'Engrais



Developing Agriculture from the Ground Up

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION AU GUIDE	1
VUE D'ENSEMBLE DES PAYS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST	3
2. MARCHÉS DES ENGRAIS	7
FICHES D'INFORMATION SUR 9 PAYS	10
3. PRODUCTION DES ENGRAIS	21
QUELQUES RÉFÉRENCES RAPIDES	23
PRODUCTION	28
MÉLANGE	36
PROJETS EN COURS	52
4. LOGISTIQUE ET COÛTS	57
LES CORRIDORS COMMERCIAUX EN AFRIQUE DE L'OUEST	58
FICHES D'INFORMATION PORTUAIRE : ABIDJAN, DAKAR, LOMÉ, TEMA	59
LE CIRCUIT DES ENGRAIS EN AFRIQUE DE L'OUEST	67
ANALYSE DES COÛTS DES ENGRAIS EN AFRIQUE DE L'OUEST : LE CAS DE L'URÉE	68
INFOS SUR LES COÛTS ET MARCHÉS DES ENGRAIS	69
5. AGRONOMIE EN AFRIQUE DE L'OUEST	71
RÉFÉRENCES SOMMAIRES DES PAQUETS D'INTRANTS AGRICOLES (PIA) PAR PAYS	72
LES FONCTIONS DE RECHERCHE ET FILTRE SUR FeSeRWAM.ORG	73
RÉSUMÉ DES PIA POUR LE MAÏS, LE RIZ ET LE COTON	74
6. SYSTÈMES RÉGLEMENTAIRES DE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ ET LES POLITIQUES DE SUBVENTION	77
STATUS D'IMPLEMENTATION DE REGULATION C/REG.13/12/12	78
APERÇU DU CADRE JURIDIQUE DE LA CEDEAO	79
LIMITES DE TOLÉRANCE DE LA CEDEAO	81
ETIQUETAGE DES ENGRAIS – CEDEAO	82
LABORATOIRES D'ANALYSE DE SOLS ET DE CONTRÔLE QUALITE	84
DIRECTIVES POUR UNE SUBVENTION INTELLIGENT DES ENGRAIS	81
PRINCIPES CLÉS POUR DES PROGRAMMES INTELLIGENTS DE SUBVENTION DES ENGRAIS	90
7. PARTENAIRES	97
CENTRE INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES ENGRAIS (IFDC)	98
AFRICAFERTILIZER.ORG	100
ASSOCIATION OUEST-AFRICAINE DE L'ENGRAIS (WAFA)	102

Mars 2022

Cette publication est rendu possible grâce au soutien généreux du peuple américain à travers Feed the Future, l'initiative des Etats-Unis contre la faim et la sécurité alimentaire dans le monde. Les contenus sont la responsabilité de IFDC et ne reflètent pas nécessairement les vues de Feed the Future ou du Gouvernement des Etats-Unis.

AVERTISSEMENT : Bien que les auteurs et les éditeurs aient fait tout le nécessaire pour s'assurer que les informations contenues dans ce guide soient correctes au moment de la publication, l'auteur et l'éditeur rejettent par les présentes toute responsabilité envers toute partie pour toute perte, perturbation ou dommage causé par des erreurs ou des omissions, que ces erreurs ou omissions résultent de la négligence, d'un accident ou de toute autre cause.



Photo : Patrice Annequin

I. INTRODUCTION AU GUIDE



Photo : Patrice Annequin

INTRODUCTION

La politique de la CEDEAO en matière d'engrais met l'accent sur la nécessité de stimuler l'offre et la demande, afin de fournir aux producteurs ouest-africains des engrais de qualité au moment opportun, spécifiques aux cultures et aux sols des différentes zones agro-écologiques de la région, ce qui contribuera à augmenter durablement la productivité agricole et à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de ses 400 millions de citoyens.

C'est le défi que le projet **Feed the Future « Stimuler la Croissance par les Systèmes Régionaux d'Intrants Agricoles » (EnGRAIS) en l'Afrique de l'Ouest**, mis en œuvre par l'IFDC et ses partenaires, relève depuis 2018 en investissant dans 3 directions complémentaires :

- Renforcer un marché régional des engrais plus compétitif et inclusif, dirigé par le secteur privé, en partenariat avec l'Association Ouest-Africaine de l'Engrais (WAFA).
- Le développement et la diffusion de paquets d'intrants agricoles, en coopération avec le CORAF.
- L'amélioration et l'harmonisation des politiques et des systèmes réglementaires en matière d'engrais en Afrique de l'Ouest, conformément aux directives de la CEDEAO.

Cette deuxième édition du **Guide d'information sur les entreprises d'engrais en Afrique de l'Ouest** est une mise à jour de la première édition publiée en 2021, année marquée par la pandémie COVID-19 qui a sévèrement impacté les systèmes de production agricole et le secteur des engrais. Depuis fin 2020, cette crise majeure a été amplifiée par une augmentation significative des prix de tous types d'engrais sur

les marchés internationaux, répercutée tout au long de la chaîne d'approvisionnement, jusqu'aux petits producteurs – quand ces engrais étaient disponibles.

Cette situation exceptionnelle rend ce guide encore plus important à un moment où il est primordial pour toutes les parties prenantes de prendre des décisions rapides et avisées pour continuer à fabriquer, importer, distribuer et utiliser les engrais de manière optimale et en quantités suffisantes pour soutenir la production agricole et alimentaire dans la région.

Ce guide contient les dernières statistiques nationales sur la production, le commerce et l'utilisation des engrais, des cartes et des profils actualisés des installations de production et de mélange d'engrais, ainsi que les procédures et les coûts logistiques qui contribuent à la formation du prix des engrais du port à la ferme.

Pour encourager l'utilisation judicieuse d'engrais de qualité, de nouveaux laboratoires accrédités s'appuient sur les réglementations régionales des engrais et les normes d'étiquetage et d'emballage applicables en Afrique de l'Ouest, tandis que la diffusion de paquets d'intrants agricoles adaptés aux différentes zones agro-écologiques favorise leur utilisation optimale par les producteurs ouest-africains.

– Patrice Annequin, Chef Projet EnGRAIS

LE PROJET EnGRAIS : RESULTATS INTERMEDIARES (RI) ET PARTENAIRES

RI 1 Secteur privé

Un marché des engrais régional renforcé, compétitif, inclusif, dirigé par **le secteur privé** en collaboration avec la **WAFA**



RI 2 Paquets d'intrants

Développement et dissémination des **paquets d'intrants** avec la coopération du **CORAF**



RI 3 Politiques

Amélioration et harmonisation de la **politique** et des systèmes de réglementation des engrais en Afrique de l'Ouest conformément aux directives de la **CEDEAO**




RI 4 Buy-ins

Mobiliser et harmoniser l'engagement des principales parties prenantes en Afrique de l'Ouest avec l'appui des **missions locales de l'USAID**



VUE D'ENSEMBLE DES PAYS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST



 **CEDEAO** – Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest

 **UEMOA** – Union Économique et Monétaire Ouest Africain

 **CILSS** – Comité Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel

 **WAFSA** – Association Ouest-Africaine de l'Engrais

 **IFDC** – Centre international de développement des engrais

AFRIQUE DE L'OUEST

Superficie.....Terre 7 320 361 km²; Eau 107 048 km²
Total : 7 427 409 km²
Population.....**421 013 100 (Juillet 2020 est.)**
Population active (agriculture)134 990 500 (moyenne ; 2017 est.)
PIB par secteur (2017 est.)30,6% (moyenne) agriculture
20,3% (moyenne) industrie
49,2% (moyenne) services
Occupation des sols (2011 est.)...47,7% terres arables
24,7% forêt
27,6% autres

CEDEAO

États membres.....Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo
Superficie.....Terre 5 030 461 km²; Eau 82 248 km²
Total : 5 112 709 km²
Population.....400 130 268 (Juillet 2020 est.)
Population active.....127 899 500 (2017 est.)
PIB par secteur (2017 est.)29,3% agriculture
20,1% industrie
50,7% services
Occupation des sols (2011 est.)...48,8% terres arables
27,4% forêt
23,7% autres

UEMOA

États membres.....Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Togo
Superficie.....Terre 3 464 350 km²; Eau 41 759 km²
Total : 3 506 109 km²
Population.....129 778 795 (Juillet 2020 est.)
Population active (agriculture)44 149 300 (moyenne ; 2017 est.)
PIB par secteur (2017 est.)32,0% agriculture
21,3% industrie
46,8% services
Occupation des sols (2011 est.)...46,1% terres arables
25,9% forêt
28,1% autres

BÉNIN

Capitale & ville principale.....	Porto-Novo, Cotonou (siège du gouvernement)
Superficie.....	Terre 110 622 km ² ; Eau 2 000 km ² Total : 112 622 km ²
Population.....	12 864 634 (July 2020 est.)
Population active.....	3 662 000 (2007 est.)
Taux de croissance du PIB réel.....	2015 : 2,1% – 2016 : 4,0% – 2017 : 5,6%
Répartition du PNB par secteur.....	26,1% agriculture (2017 est.) 22,8% industrie 51,1% services
Principaux produits agricoles.....	Coton, maïs, manioc (gari, tapioca), ignames, haricots, huile de palme, arachide, noix de cajou, bétail
Principales industries.....	Textiles, agroalimentaire, matériaux de construction, ciment
Occupation des sols (2011 est.).....	31,3% terres agricoles 40% forêt 28,7% autres

BURKINA FASO

Capitale & ville principale.....	Ouagadougou, Bobo-Dioulasso
Superficie.....	Terre 273 800 km ² ; Eau 400 km ² Total : 274 200 km ²
Population.....	20 835 401 (July 2020 est.)
Population active.....	8 501 000 (2016 est.)
Taux de croissance du PIB réel.....	2015 : 3,9% – 2016 : 5,9% – 2017 : 6,4%
Répartition du PNB par secteur.....	31,0% agriculture (2017 est.) 23,9% industrie 44,9% services
Principaux produits agricoles.....	Coton, arachide, noix de karité, sésame, sorgho mil, maïs, riz, bétail
Principales industries.....	Coton fibre, boissons, agroalimentaire, savon, cigarettes, textiles, or
Occupation des sols (2011 est.).....	44,2% (2016 est.) terres agricoles 19,3% (2016 est.) forêt 36,5% (2016 est.) autres

CAP VERT

Capitale & ville principale.....	Praia, Mindelo
Superficie.....	Terre 4 033 km ² ; Eau – km ² Total : 4 033 km ²
Population.....	583 255 (July 2020 est.)
Population active.....	196 100 (2007 est.)
Taux de croissance du PIB réel.....	2015 : 1,0% – 2016 : 4,7% – 2017 : 4,0%
Répartition du PNB par secteur.....	8,9% agriculture (2017 est.) 17,5% industrie 73,7% services
Principaux produits agricoles.....	Banane, maïs, haricots, patate douce, canne à sucre, café, arachide, poissons
Principales industries.....	Aliments et boissons, transformation de poisson, chaussures et vêtements, extraction de sel, réparation navale
Occupation des sols (2011 est.).....	18,6% terres agricoles 21% forêt 60,4% autres

CÔTE D'IVOIRE

Capitale & ville principale.....	Yamoussoukro, Abidjan
Superficie.....	Terre 318 003 km ² ; Eau 4 460 km ² Total : 322 463 km ²
Population.....	27 481 086 (July 2020 est.)
Population active.....	8 747 000 (2017 est.)
Taux de croissance du PIB réel.....	2015 : 8,8% – 2016 : 8,3% – 2017 : 7,8%
Répartition du PNB par secteur.....	20,1% agriculture (2017 est.) 26,6% industrie 53,3% services
Principaux produits agricoles.....	Café, fèves de cacao, banane, amandes de palme, maïs, riz, manioc (gari, tapioca), patate douce, sucre, coton, caoutchouc, bois
Principales industries.....	Produits alimentaires, boissons, produits du bois, raffinage de pétrole, extraction de l'or, assemblage de bus et de camions, textiles, engrais, matériaux de construction, électricité
Occupation des sols (2011 est.).....	64,8% terres agricoles 32,7% forêt 2,5% autres

GAMBIE

Capitale & ville principale.....	Banjul, Serekunda
Superficie.....	Terre 10 120 km ² ; Eau 1 180 km ² Total : 11 300 km ²
Population.....	2 173 999 (July 2020 est.)
Population active.....	777 100 (2007 est.)
Taux de croissance du PIB réel.....	2015 : 5,9% – 2016 : 0,4% – 2017 : 4,6%
Répartition du PNB par secteur.....	20,4% agriculture (2017 est.) 14,2% industrie 65,4% services
Principaux produits agricoles.....	Riz, mil, sorgho, arachide, maïs, sésame, manioc (gari, tapioca), amandes de palme, bovins, ovins, caprins
Principales industries.....	Arachide, poissons, cuirs, tourisme, boissons, assemblage des machines agricoles, menuiserie, métallurgie, vêtements
Occupation des sols (2011 est.).....	56,1% terres agricoles 43,9% forêt 0% autres

GHANA

Capitale & ville principale.....	Accra, Kumasi
Superficie.....	Terre 227 533 km ² ; Eau 11 000 km ² Total : 238 533 km ²
Population.....	29 340 248 (July 2020 est.)
Population active.....	12 490 000 (2017 est.)
Taux de croissance du PIB réel.....	2015 : 3,8% – 2016 : 3,7% – 2017 : 8,4%
Répartition du PNB par secteur.....	18,3% agriculture (2017 est.) 24,5% industrie 57,2% services
Principaux produits agricoles.....	Cacao, riz, manioc (gari, tapioca), arachide, maïs, noix de karité, banane, bois, ananas, légumes
Principales industries.....	Extraction minière, exploitation forestière, industrie légère, fusion d'aluminium, agroalimentaire, ciment, construction de petits navires commerciaux, pétrole
Occupation des sols (2011 est.).....	69,1% terres agricoles 21,2% forêt 9,7% autres

GUINÉE

Capitale & ville principale.....	Conakry , Camayenne
Superficie.....	Terre 245,717 km ² ; Eau 140 km ² Total : 245 857 km ²
Population.....	12 527 440 (July 2020 est.)
Population active.....	5 558 000 (2017 est.)
Taux de croissance du PIB réel.....	2015 : 3,8% – 2016 : 10,5% – 2017 : 8,2%
Répartition du PNB par secteur.....	19,8% agriculture (2017 est.) 32,1% industrie 48,1% services
Principaux produits agricoles.....	Riz, café, ananas, mangues, amandes de palme, cacao, manioc (gari, tapioca), banane, pomme de terre, patate douce; bovins, ovins, caprins, bois
Principales industries.....	Bauxite, or, diamant, minéral de fer; industrie légère, agroalimentaire
Occupation des sols (2011 est.).....	58,1% terres agricoles 26,5% forêt 15,4% autres

GUINÉE BISSAU

Capitale & ville principale.....	Bissau , Bafata
Superficie.....	Terre 28 120 km ² ; Eau 8 005 km ² Total : 36 125 km ²
Population.....	1 927 104 (July 2020 est.)
Population active.....	731 300 (2013 est.)
Taux de croissance du PIB réel.....	2015 : 6,1% – 2016 : 6,3% – 2017 : 5,9%
Répartition du PNB par secteur.....	50,0% agriculture (2017 est.) 13,1% industrie 36,9% services
Principaux produits agricoles.....	Riz, maïs, haricots, manioc (gari, tapioca), noix de cajou, arachide, amandes de palme, coton, bois, poissons
Principales industries.....	Agroalimentaire, bières, boissons gazeuses
Occupation des sols (2011 est.).....	44,8% terres agricoles 55,2% forêt 0% autres

LIBÉRIA

Capitale & ville principale.....	Monrovia , Gbarnga
Superficie.....	Terre 96 320 km ² ; Eau 15 049 km ² Total : 111 369 km ²
Population.....	5 073 296 (July 2020 est.)
Population active.....	1 677 000 (2017 est.)
Taux de croissance du PIB réel.....	2015 : 0,0% – 2016 : -1,6% – 2017 : 2,5%
Répartition du PNB par secteur.....	34,0% agriculture (2017 est.) 13,8% industrie 52,2% services
Principaux produits agricoles.....	Caoutchouc, café, cacao, riz, manioc (gari, tapioca), huile de palme, canne à sucre, banane, ovins, caprins, bois
Principales industries.....	Exploitation minière (minéral de fer), transformation du caoutchouc, huile de palme, bois, diamants
Occupation des sols (2011 est.).....	28,1% terres agricoles 44,6% forêt 27,3% autres

MALI

Capitale & ville principale.....	Bamako , Sikasso
Superficie.....	Terre 1 220 190 km ² ; Eau 20 002 km ² Total : 1 240 192 km ²
Population.....	19 553 397 (July 2020 est.)
Population active.....	6 447 million (2017 est.)
Taux de croissance du PIB réel.....	2015 : 6,2% – 2016 : 5,8% – 2017 : 5,4%
Répartition du PNB par secteur.....	41,8% agriculture (2017 est.) 18,1% industrie 40,5% services
Principaux produits agricoles.....	Coton, mil, riz, maïs, légumes, arachide, bovins, ovins, caprins
Principales industries.....	Agroalimentaire, construction, extraction des phosphates et de l'or
Occupation des sols (2011 est.).....	34,1% terres agricoles 10,2% forêt 55,7% autres

MAURITANIE

Capitale & ville principale.....	Nouakchott , Nouadhibou
Superficie.....	Terre 1 030 700 km ² ; Eau – km ² Total : 1 030 700 km ²
Population.....	4 005 475 (July 2020 est.)
Population active.....	1 437 million (2017 est.)
Taux de croissance du PIB réel.....	2015 : 0,4% – 2016 : 1,8% – 2017 : 3,5%
Répartition du PNB par secteur.....	27,8% agriculture (2017 est.) 29,3% industrie 42,9% services
Principaux produits agricoles.....	Dattes, mil sorgho, riz, maïs, bovins, chameaux, ovins
Principales industries.....	Transformation de poisson, production de pétrole, exploitation minière (minéral de fer, or, cuivre)
Occupation des sols (2011 est.).....	38,5% terres agricoles 0,2% forêt 61,3% autres

NIGER

Capitale & ville principale.....	Niamey , Zinder
Superficie.....	Terre 1,266,700 km ² ; Eau 300 km ² Total : 1,267,000 km ²
Population.....	22,772,361 (July 2020 est.)
Population active.....	6,5 million (2017 est.)
Taux de croissance du PIB réel.....	2015 : 4,3% – 2016 : 4,9% – 2017 : 4,9%
Répartition du PNB par secteur.....	41,6% agriculture 19,5% industrie 38,7% services
Principaux produits agricoles.....	Niébé, coton, arachide, mil, sorgho, manioc (gari, tapioca), riz, bovins, ovins, caprins, chameaux, ânes, chevaux, volailles
Principales industries.....	Extraction de l'uranium, pétrole, ciment, briques, savons, textiles, agroalimentaire, produits chimiques, abattoirs
Occupation des sols (2011 est.).....	35,1% terres agricoles 1% forêt 63,9% autres

NIGÉRIA

Capitale & ville principale.....	Abuja , Lagos
Superficie.....	Terre 910 768 km ² ; Eau 13 000 km ² Total : 923 768 km ²
Population.....	214 028 302 (July 2020 est.)
Population active.....	60 080 000 (2017 est.)
Taux de croissance du PIB réel.....	2015 : 2,7% – 2016 : -1,6% – 2017 : 0,8%
Répartition du PNB par secteur.....	21,1% (2016 est.) agriculture 22,5% industrie 56,4% services
Principaux produits agricoles.....	Cacao, arachide, coton, huile de palme, maïs, riz, sorgho, mil, manioc (gari, tapioca), ignames, caoutchouc, bovins, ovins, caprins, porcins, bois, poissons
Principales industries.....	Pétrole brut, charbon, étain, columbite, produits de caoutchouc, bois, cuirs/peaux, textiles, ciment et autres matériaux de construction, produits alimentaires, chaussures, produits chimiques, engrais, imprimeries, céramique, acier
Occupation des sols (2011 est.).....	78% terres agricoles 9,5% forêt 12,5% autres

SÉNÉGAL

Capitale & ville principale.....	Dakar , Pikine
Superficie.....	Terre 192 530 km ² ; Eau 4 192 km ² Total : 196 722 km ²
Population.....	15,736,368 (July 2020 est.)
Population active.....	6 966 000 (2017 est.)
Taux de croissance du PIB réel.....	2015 : 6,4% – 2016 : 6,2% – 2017 : 7,2%
Répartition du PNB par secteur.....	16,9% agriculture 24,3% industrie 58,8% services
Principaux produits agricoles.....	Arachide, mil, maïs, sorgho, riz, coton, tomate, légumes verts, bovins, volailles, porcins, poissons
Principales industries.....	Transformation des produits agricoles et de la pêche, extraction de phosphates, production d'engrais, raffinage de pétrole, extraction d'or et de zircon, matériaux de construction, construction et réparation navales
Occupation des sols (2011 est.).....	46,8% terres agricoles 43,8% forêt 9,4% autres

SIERRA LEONE

Capitale & ville principale.....	Freetown , Bo
Superficie.....	Terre 71 620 km ² ; Eau 120 km ² Total : 71 740 km ²
Population.....	6 624 933 (July 2020 est.)
Population active.....	2 972 000 (2017 est.)
Taux de croissance du PIB réel.....	2015 : -20,5% – 2016 : 6,3% – 2017 : 3,7%
Répartition du PNB par secteur.....	60,7% (2016 est.) agriculture 6,5% industrie 32,9% services
Principaux produits agricoles.....	Riz, café, cacao, amandes de palme, huile de palme, arachide, volailles, bovins, ovins, porcins, poissons
Principales industries.....	Extraction de diamants; minerai de fer; extraction de rutile et de bauxite; manufactures à petite échelle (boissons, textiles, cigarettes, chaussures)
Occupation des sols (2011 est.).....	56,2% terres agricoles 37,5% forêt 6,3% autres

TCHAD

Capitale & ville principale.....	N'Djamena , Moundou
Superficie.....	Terre 1 259 200 km ² ; Eau 24 800 km ² Total : 1 284 000 km ²
Population.....	16 877 357 (July 2020 est.)
Population active.....	5 654 000 (2017 est.)
Taux de croissance du PIB réel.....	2015 : 1,8% – 2016 : -6,4% – 2017 : -3,1%
Répartition du PNB par secteur.....	52,3% agriculture (2017 est.) 14,7% industrie 33,1% services
Principaux produits agricoles.....	Coton, sorgho, mil, arachide, sésame, maïs, riz, pommes de terre, oignon, manioc (gari, tapioca), bovins, ovins, caprins, chameaux
Principales industries.....	Pétrole, textiles coton, brewing, natron (carbonate de sodium), savon, cigarettes, matériaux de construction
Occupation des sols (2011 est.).....	39,6% terres agricoles 9,1% forêt 51,3% autres

TOGO

Capitale & ville principale.....	Lomé , Sokodé
Superficie.....	Terre 54 385 km ² ; Eau 2 400 km ² Total : 56 785 km ²
Population.....	8 608 444 (July 2020 est.)
Population active.....	2 595 000 (2007 est.)
Taux de croissance du PIB réel.....	2015 : 5,7% – 2016 : 5,1% – 2017 : 4,4%
Répartition du PNB par secteur.....	28,8% agriculture 21,8% industrie 49,8% services
Principaux produits agricoles.....	Coffee, cocoa, coton, yams, cassava (manioc, tapioca), maize, beans, rice, millet, sorghum, livestock, fish
Principales industries.....	Extraction de phosphates, agroalimentaire, ciment, artisanats, textiles, boissons
Occupation des sols (2011 est.).....	67,4% terres agricoles 4,9% forêt 27,7% autres

Source : CIA (World Factbook) et worldpopulationreview.com

2. MARCHÉS DES ENGRAIS



Photo : Patrice Annequin

LE MARCHÉ DES ENGRAIS EN CHIFFRES

Le Centre international de développement des engrais (IFDC), par le biais de l'initiative AfricaFertilizer.org, collabore depuis huit ans avec le programme CountrySTAT de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) afin de produire et de diffuser des statistiques officielles fiables et actualisées sur les engrais produits, importés, exportés et consommés dans les pays d'Afrique subsaharienne.

En 2012, des groupes de travail techniques sur les engrais (GTTE) ont été créés dans 11 pays d'Afrique subsaharienne. Ces groupes de travail ont été chargés d'examiner les données au niveau national et de présenter des tableaux de résultats statistiques pour validation par les groupes de travail techniques nationaux avant que ces données ne soient publiées.

En Afrique de l'Ouest, un partenariat entre AfricaFertilizer.org et l'Association Ouest Africaine des Engrais (WAFA) vise à

améliorer la qualité et la disponibilité des données sur les engrais en termes de production, de commerce et de consommation afin de permettre aux décideurs de disposer et d'utiliser des données fiables sur les engrais pour la formulation et le suivi des politiques de développement agricole, des stratégies sur la sécurité alimentaire, la promotion du commerce dans la région de l'Afrique de l'Ouest et au-delà, ainsi que pour la mise à jour des parties prenantes, sur une base annuelle lors d'un atelier des parties prenantes.

Le Groupe de travail technique sur les engrais, sous l'égide d'AFRICA FERTILIZER.ORG et de WAFA, se réunit une fois par an pour valider les statistiques sur les engrais de chaque pays. En 2021, les statistiques ont été rapportées pour 9 pays, ajoutant le Bénin, le Niger et le Togo à l'ensemble précédent de 6 pays.

Images ci-dessous et ci-contre : Scènes des ateliers des groupes de travail techniques sur les engrais au Ghana, au Mali, au Nigeria et au Sénégal. Ces ateliers réunissent des institutions clés des secteurs public et privé des engrais et des organisations de la société civile pour analyser et valider les statistiques nationales sur le commerce et la consommation apparente d'engrais et les publier pour aider les parties prenantes à prendre des décisions éclairées.



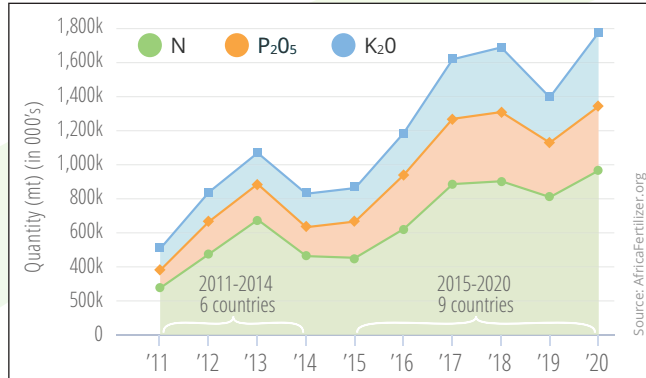


Les membres de WAF, EnGRAIS, Development Gateway et Wallace & Associates ont participé au lancement officiel du tableau de bord Visualizing Insights on Fertilizer for African Agriculture (VIFAA) du Nigeria le 24 juin 2021 à Abuja.



APERÇU RÉGIONAL

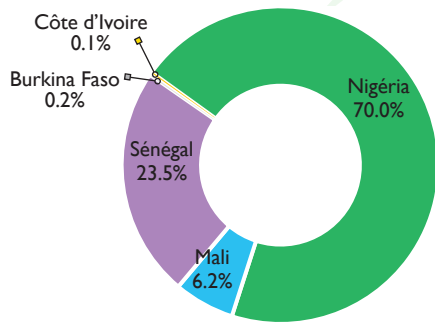
CONSOMMATION D'ENGRAIS EN NUTRIMENTS, 2011-2020



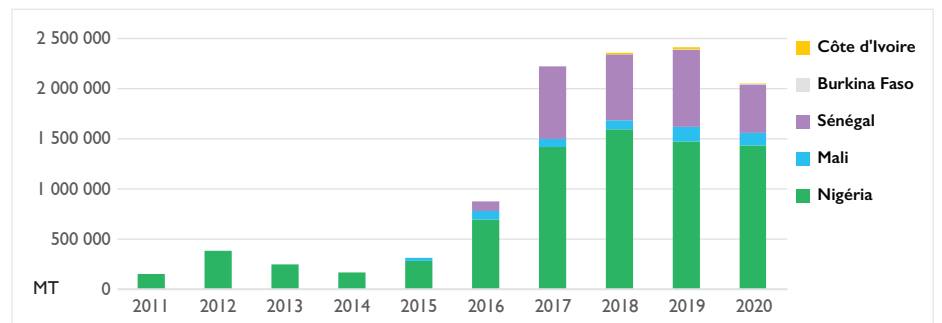
DANS NEUF PAYS DE LA SOUS-RÉGION D'AFRIQUE DE L'OUEST



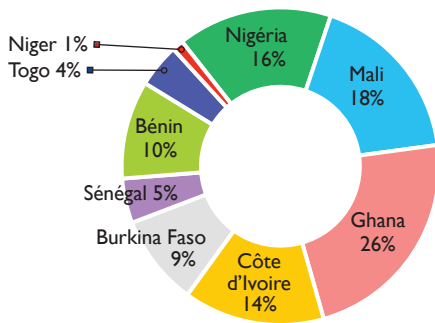
PRODUCTION D'ENGRAIS 2020



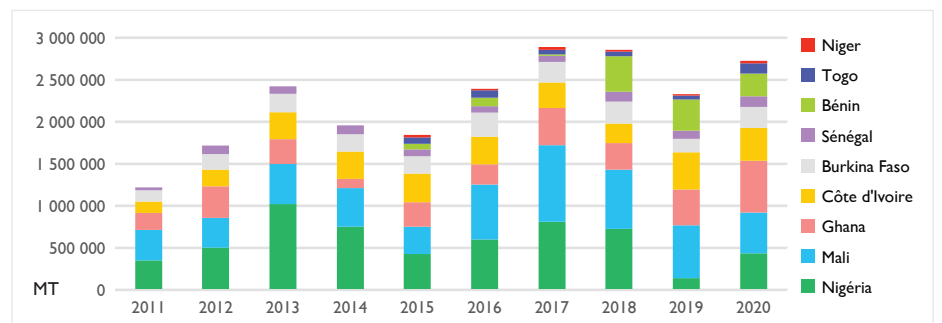
PRODUCTION D'ENGRAIS – 2011-2020



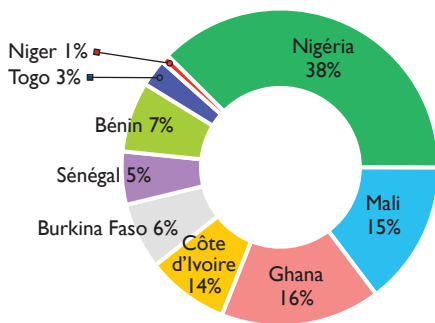
IMPORTATIONS D'ENGRAIS 2020



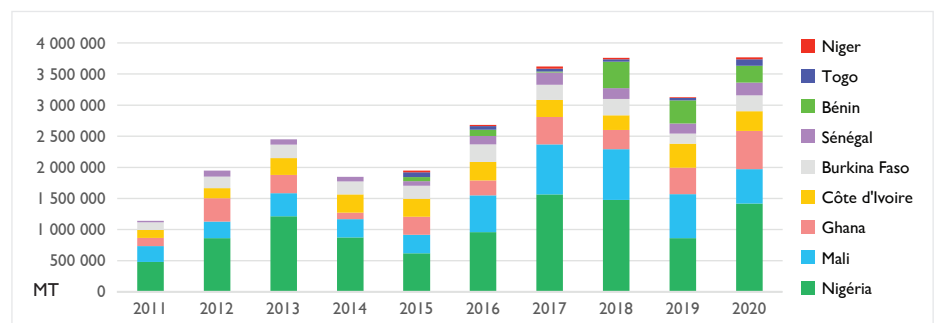
IMPORTATIONS D'ENGRAIS – 2011-2020



CONSOMMATION APPARENTE 2020



CONSOMMATION APPARENTE D'ENGRAIS – 2011-2020



INFO ENGRAIS 2021

BÉNIN

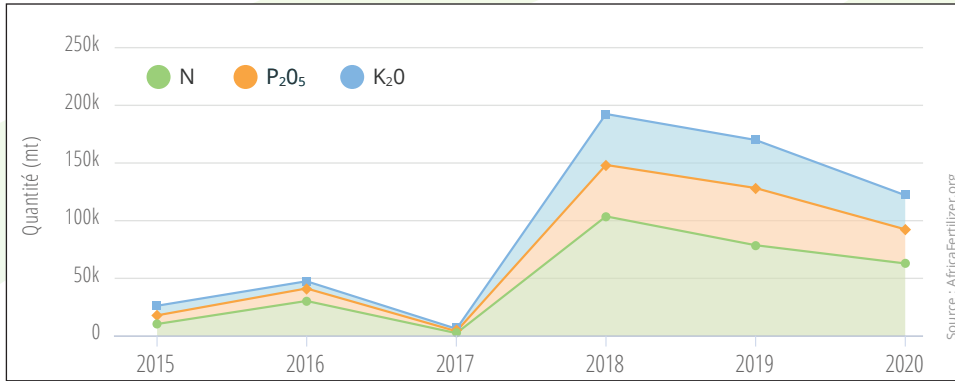


AfricaFertilizer.org

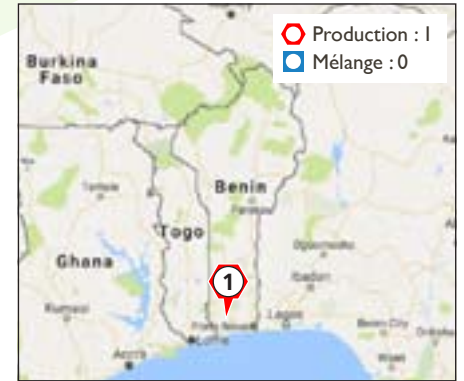


West African Fertilizer Association
Association Ouest-Africaine
de l'Engrais

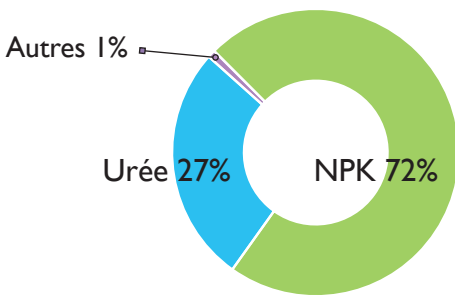
CONSOMMATION D'ENGRAIS EN NUTRIMENTS, 2011-2020



SITES D'USINES DE PRODUCTION & DE MÉLANGE D'ENGRAIS



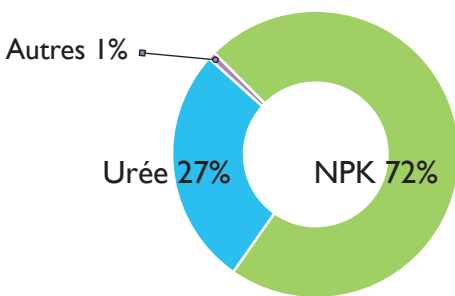
IMPORTATIONS D'ENGRAIS 2020



IMPORTATIONS D'ENGRAIS 2015-2020 (MT)

Type	2015	2016	2017	2018	2019	2020
NPK	50 391	45 532	11 162	293 827	270 619	196 828
Urée	1 473	52 138	1 701	128 978	79 996	72 801
Autres	13 088	1 164	2 058	1 618	20 156	2 377
Total	64 952	98 833	14 921	424 423	370 771	272 006

CONSOMMATION APPARENTE 2020



CONSOMMATION APPARENTE DES PRINCIPAUX ENGRAIS 2015-2020 (MT)

Type	2015	2016	2017	2018	2019	2020
NPK	50 391	45 520	10 662	293 827	270 619	195 320
Urée	1 473	52 138	1 701	128 978	79 996	72 801
Autres	12 655	2 864	2 058	1 618	20 156	2 267
Total	64 519	100 521	14 421	424 423	370 771	270 388

DEMANDE D'ENGRAIS PAR CULTURE ET PAR SAISON

Saison	Culture	Période de forte demande											
		Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Saison principale (longues pluies)	Maïs (principal)				◆	◆	◆	◆					
	Maïs (deuxième)			◆	◆	◆	◆				◆	◆	
	Mil et Sorgho					◆	◆	◆					
	Riz						◆	◆	◆				
	Coton					◆	◆	◆	◆				

INFO ENGRAIS 2021



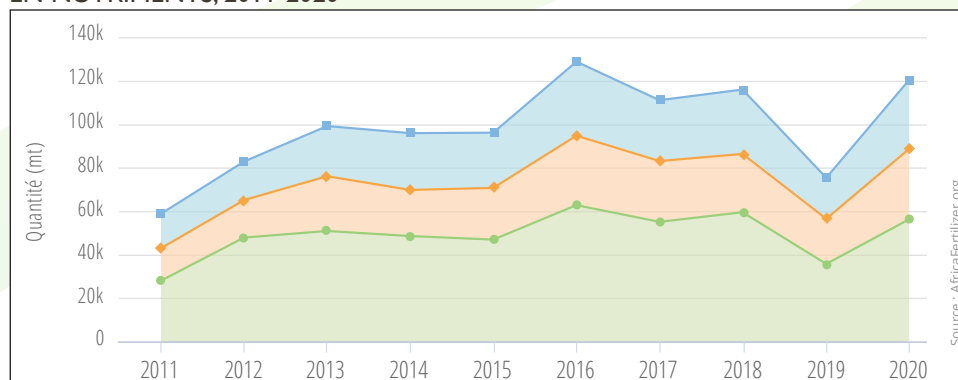
AfricaFertilizer.org



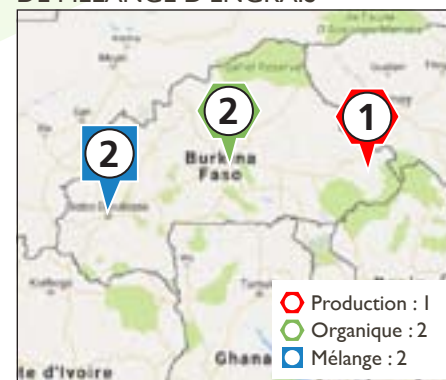
West African Fertilizer Association
Association Ouest-Africaine
de l'Engrais

BURKINA FASO

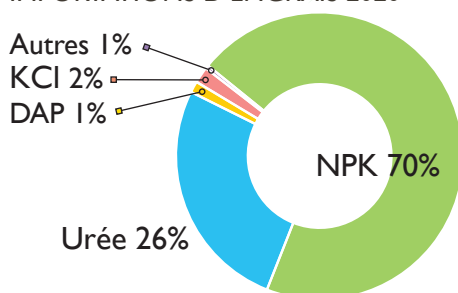
CONSOMMATION D'ENGRAIS EN NUTRIMENTS, 2011-2020



SITES D'USINES DE PRODUCTION & DE MÉLANGE D'ENGRAIS



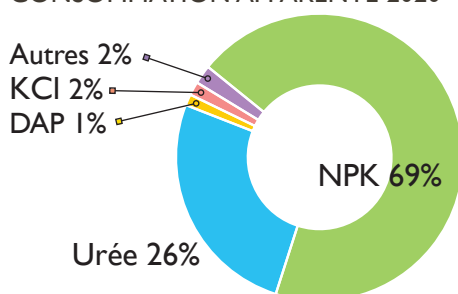
IMPORTATIONS D'ENGRAIS 2020



IMPORTATIONS D'ENGRAIS 2011-2020 (MT)

Type	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
NPK	69 207	104 965	138 608	84 239	105 013	178 526	171 473	165 558	114 215	176 329
Urée	36 404	64 783	57 332	63 298	55 712	68 056	60 855	72 433	33 425	66 289
DAP	9 065	2 668	6 493	17 057	13 881	7 827	4 537	4 290	2 635	3 192
KCI	9 260	2 807	2 079	20 447	13 149	9 225	3 495	8 253	2 611	4 601
Autres	7 432	12 224	14 611	21 582	20 420	19 606	5 217	13 014	7 537	966
Total	131 367	187 448	219 122	206 623	208 175	283 241	245 576	263 548	160 423	251 377

CONSOMMATION APPARENTE 2020



CONSOMMATION APPARENTE DES PRINCIPAUX ENGRAIS 2011-2020 (MT)

Type	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
NPK	69 864	101 965	138 443	84 199	105 013	178 526	171 473	165 553	113 315	176 329
Urée	32 004	64 668	57 332	63 298	55 712	68 056	60 855	72 313	33 425	66 289
DAP	9 065	2 668	6 493	17 057	13 881	7 827	4 537	4 290	2 634	3 192
KCI	8 910	2 807	2 079	20 447	13 149	9 225	3 495	8 253	2 611	3 901
Autres	5 400	11 770	14 616	21 582	20 420	19 606	5 217	15 334	12 437	5 429
Total	125 242	183 879	218 962	206 583	208 175	283 241	245 576	265 743	164 422	255 140

DEMANDE D'ENGRAIS PAR CULTURE ET PAR SAISON

Saison	Culture	Période de forte demande											
		Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Saison principale (longues pluies)	Maïs			◆	◆	◆	◆						
	Mil					◆	◆	◆	◆				
	Sorgho			◆	◆	◆	◆						
	Riz	◆	◆										◆
	Coton					◆	◆	◆					

Legend: Semis (orange), Croissance (green), Récolte (yellow), ◆ Période de forte demande

INFO ENGRAIS 2021



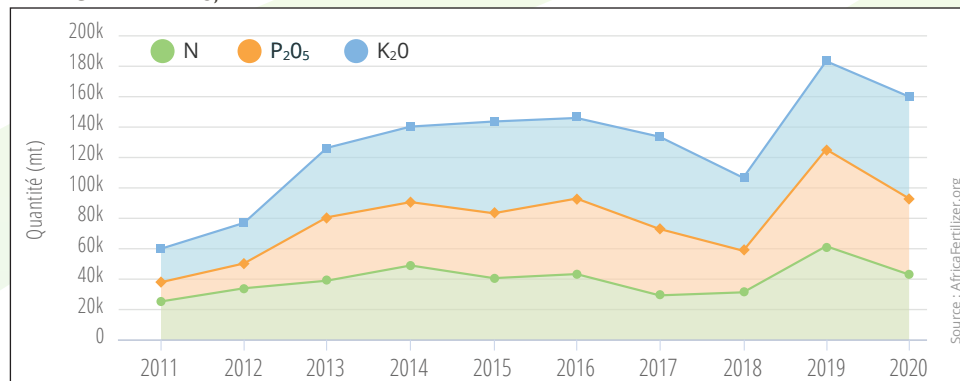
AfricaFertilizer.org



West African Fertilizer Association
Association Ouest-Africaine
de l'Engrais

CÔTE D'IVOIRE

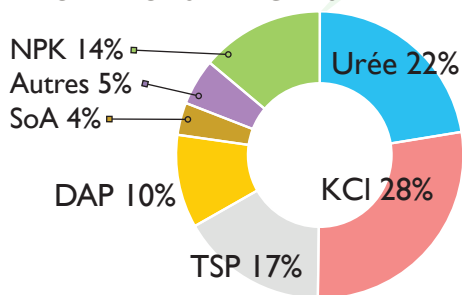
CONSOMMATION D'ENGRAIS EN NUTRIMENTS, 2011-2020



SITES D'USINES DE PRODUCTION & DE MÉLANGE D'ENGRAIS



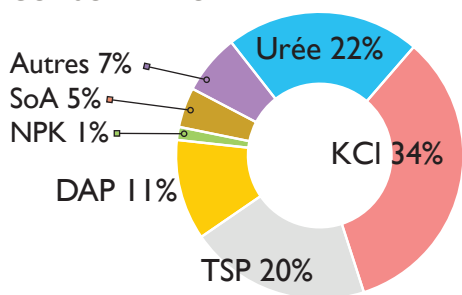
IMPORTATIONS D'ENGRAIS 2020



IMPORTATIONS D'ENGRAIS 2011-2020 (MT)

Type	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
NPK	2 023	16 434	60 004	23 522	68 770	54 224	34 687	58 499	94 127	54 356
Urée	51 582	61 675	52 436	74 180	65 775	66 682	43 790	43 066	90 955	87 592
KCI	36 820	47 433	65 910	88 441	96 732	82 073	99 902	64 415	89 260	108 648
TSP	10 246	8 363	25 475	29 317	43 881	55 348	62 045	16 505	65 397	64 734
DAP	9 982	23 024	47 320	40 198	19 505	39 881	25 217	15 793	51 057	40 983
SoA	13 871	15 394	36 742	38 816	22 741	20 175	21 573	13 888	27 830	14 244
Autres	12 313	24 192	33 041	29 444	24 410	13 937	15 709	20 131	25 220	20 377
Total	136 837	196 514	320 929	323 918	341 813	332 320	302 924	232 298	443 847	390 935

CONSOMMATION APPARENTE 2020



CONSOMMATION APPARENTE DES PRINCIPAUX ENGRAIS 2011-2020 (MT)

Type	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Urée	44 949	55 310	44 566	68 428	55 850	59 157	42 269	39 698	89 615	69 569
KCI	35 860	39 460	64 607	77 958	91 993	80 401	97 312	62 671	86 539	106 893
TSP	10 246	8 363	25 475	29 285	43 853	55 348	62 039	16 505	65 397	64 734
DAP	9 882	23 024	47 218	33 459	19 160	39 298	24 953	15 761	48 047	35 916
NPK	42	6 074	4 034	15 948	30 482	30 353	4 697	49 302	37 840	4 656
SoA	13 107	15 391	36 252	38 691	22 258	20 170	19 424	13 888	27 830	14 244
Autres	13 457	16 971	45 428	29 192	24 277	13 320	20 462	34 512	30 814	21 460
Total	127 544	164 592	267 581	292 961	287 873	298 047	271 157	232 337	386 083	317 473

DEMANDE D'ENGRAIS PAR CULTURE ET PAR SAISON

Saison	Culture	Période de forte demande											
		Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Saison principale (longues pluies)	Coton (Nord)							◆	◆	◆			
	Coton (Centre)							◆	◆	◆			
	Cacao (moins de 3 ans)				◆	◆			◆				
	Cacao (3 ans et plus)				◆	◆			◆				
	Palmer à huile (moins de 3 ans)			◆	◆					◆	◆		
	Palmer à huile (3 ans et plus)		◆	◆					◆		◆		
	Maïs			◆	◆	◆							
Riz						◆	◆	◆					
Contre-saison (petites pluies)	Manioc, Maïs, Mil, Sorgho, Riz, Igname								◆	◆	◆		

INFO ENGRAIS 2021

AfricaFertilizer.org GHANA

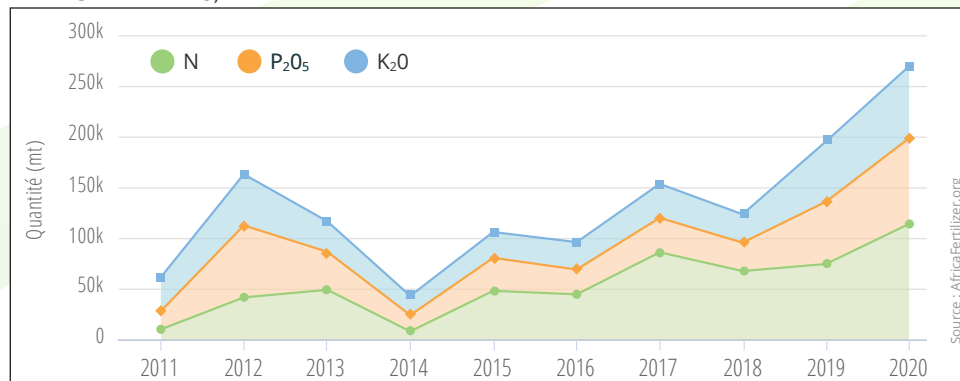


AfricaFertilizer.org

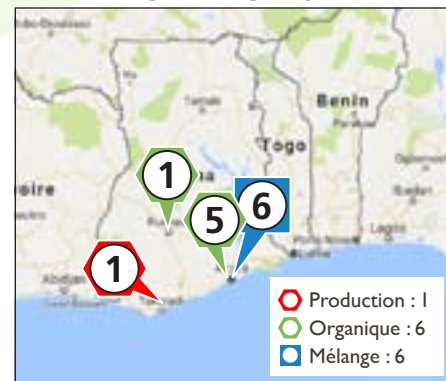


West African Fertilizer Association
Association Ouest-Africaine
de l'Engrais

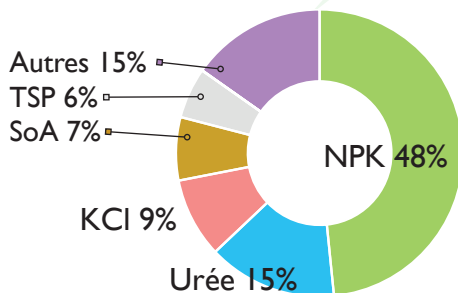
CONSOMMATION D'ENGRAIS EN NUTRIMENTS, 2011-2020



SITES D'USINES DE PRODUCTION & DE MÉLANGE D'ENGRAIS



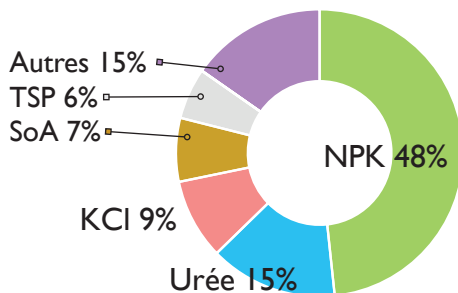
IMPORTATIONS D'ENGRAIS 2020



IMPORTATIONS D'ENGRAIS 2011-2020 (MT)

Type	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
NPK	50 405	127 393	117 047	44 880	138 140	132 632	213 887	224 176	217 024	299 423
Urée	2 838	17 665	36 104	202	18 348	39 035	88 259	42 005	77 011	89 956
KCI	30 505	43 420	19 849	22 715	18 707	13 842	24 235	15 993	42 235	55 611
SoA	38 474	61 585	54 863	6 282	64 015	23 268	43 865	10 084	17 326	43 994
TSP	50 177	92 456	47 173	21 258	32 052	13 802	26 766	9 460	29 300	35 268
Org.	13	275	6 465	5 523	7 818	8 772	37 643	5 875	4 673	219
Autres	24 905	30 971	16 414	10 223	11 077	8 532	9 582	7 564	37 542	94 167
Total	197 317	373 765	297 915	111 083	290 156	239 883	444 236	315 157	425 110	618 638

CONSOMMATION APPARENTE 2020



CONSOMMATION APPARENTE DES PRINCIPAUX ENGRAIS 2011-2020 (MT)

Type	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
NPK	46 273	126 929	113 794	39 344	137 902	132 632	210 387	220 176	215 617	296 641
Urée	2 431	17 603	36 104	-	18 253	39 035	88 259	42 002	76 921	88 379
KCI	25 884	43 403	19 801	22 702	18 707	13 842	24 235	15 712	42 235	55 611
SoA	1 052	61 585	54 863	6 282	64 015	23 268	43 865	10 084	17 326	43 994
TSP	22 149	92 456	47 173	19 613	32 052	13 802	26 766	9 460	29 300	35 268
Org.	13	275	6 465	5 523	7 818	8 747	37 568	5 868	4 663	219
Autres	26 649	30 951	16 136	10 223	11 077	8 532	9 582	7 564	37 542	93 829
Total	124 451	373 202	294 336	103 688	289 822	239 858	440 661	310 866	423 603	613 942

DEMANDE D'ENGRAIS PAR CULTURE ET PAR SAISON

Saison	Culture	Période de forte demande											
		Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Saison principale (longues pluies)	Manioc (première année)				◆	◆	◆						
	Manioc (deuxième année)												
	Maïs (Nord principal)							◆	◆	◆			
	Maïs (Sud principal)			◆	◆	◆							
	Mil et Sorgho					◆	◆	◆	◆	◆			
	Riz (Nord)						◆	◆	◆	◆			
	Riz (Sud)				◆	◆	◆						
Contre-saison (petites pluies)	Igname	◆	◆	◆	◆								
	Manioc, Maïs, Mil, Sorgho, Riz, Igname							◆	◆	◆			

INFO ENGRAIS 2021 MALI

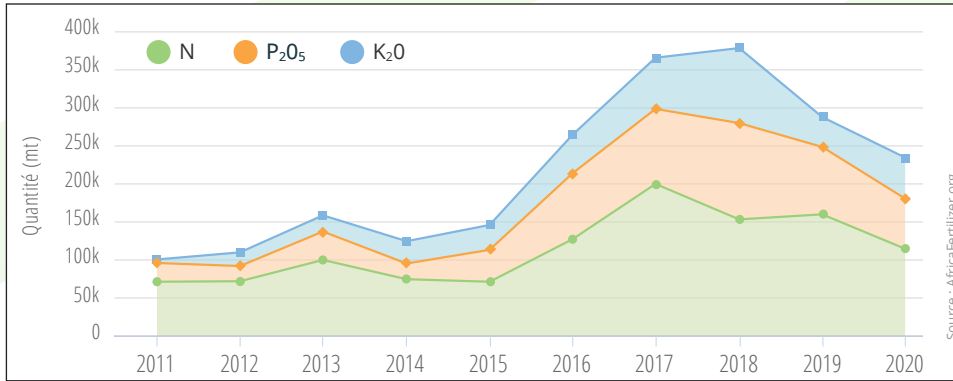


AfricaFertilizer.org

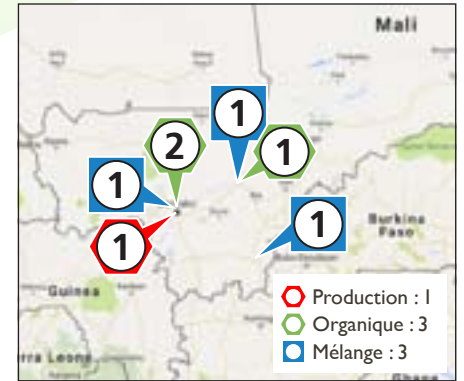


West African Fertilizer Association
Association Ouest-Africaine de l'Engrais

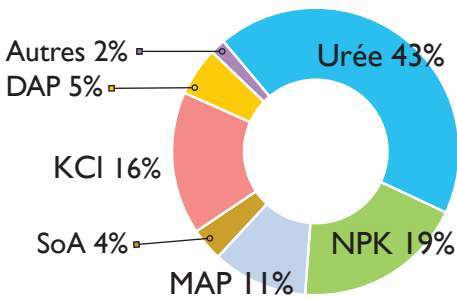
CONSOMMATION D'ENGRAIS EN NUTRIMENTS, 2011-2020



SITES D'USINES DE PRODUCTION & DE MÉLANGE D'ENGRAIS



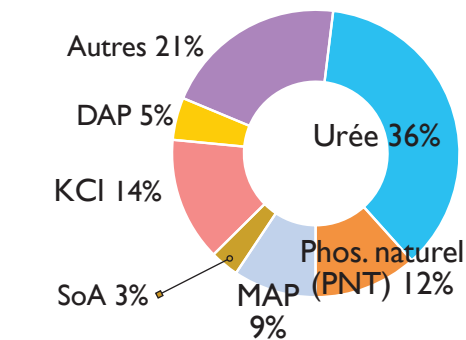
IMPORTATIONS D'ENGRAIS 2020



IMPORTATIONS D'ENGRAIS 2011-2020 (MT)

Type	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Urée	149 420	164 901	188 492	171 550	132 565	252 745	395 583	225 504	284 941	207 642
NPK	25 259	24 197	46 351	95 283	57 065	28 322	39 589	7 484	115 310	92 502
MAP	73 381	58 166	94 247	57 133	58 146	120 767	120 776	143 064	73 707	51 689
SoA	56 338	43 403	57 146	55 279	18 897	57 915	98 337	90 219	55 136	17 873
KCI	45 183	42 861	60 908	66 071	54 180	106 633	153 659	166 984	53 682	77 380
DAP	5 457	613	5 384	3 875	4 604	39 508	69 300	55 701	13 268	26 464
Autres	7 270	22 744	23 434	11 835	2 378	45 686	33 280	16 790	33 759	8 286
Total	362 307	356 885	475 962	461 027	327 835	651 575	910 524	705 746	629 804	481 836

CONSOMMATION APPARENTE 2020



CONSOMMATION APPARENTE DES PRINCIPAUX ENGRAIS 2011-2020 (MT)

Type	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Urée	124 015	137 334	169 514	128 963	131 562	219 405	354 014	225 414	284 746	201 598
PNT	-	-	-	-	-	36 755	40 403	45 000	110 120	64 651
MAP	39 155	29 750	64 778	28 587	58 146	87 427	96 112	143 064	73 707	51 689
SoA	42 282	15 708	40 844	23 290	18 897	47 759	74 722	90 219	55 136	17 873
KCI	7 756	25 256	34 513	43 082	54 180	82 905	110 995	163 934	53 682	77 152
DAP	5 457	613	5 384	3 875	4 354	39 448	59 918	84 305	13 028	26 394
Autres	35 606	57 068	56 952	67 662	33 336	76 956	69 716	64 440	119 031	114 384
Total	254 271	265 729	371 985	295 459	300 474	590 655	805 879	816 375	709 451	553 741

DEMANDE D'ENGRAIS PAR CULTURE ET PAR SAISON

Saison	Culture	Période de forte demande											
		Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Saison principale (longues pluies)	Riz irrigué									◆	◆	◆	◆
	Maïs					◆	◆	◆	◆				
	Mil					◆	◆	◆	◆				
	Riz pluvial						◆	◆	◆	◆	◆	◆	
	Sorgho					◆	◆	◆					
	Coton					◆	◆	◆					

INFO ENGRAIS 2021

NIGER

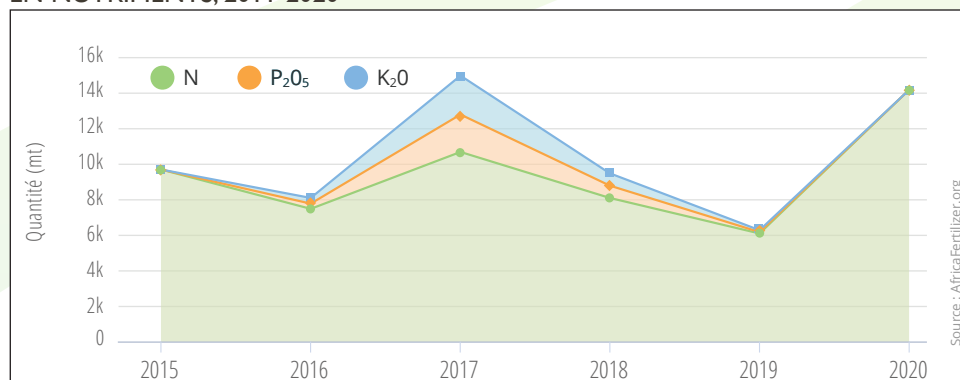


AfricaFertilizer.org

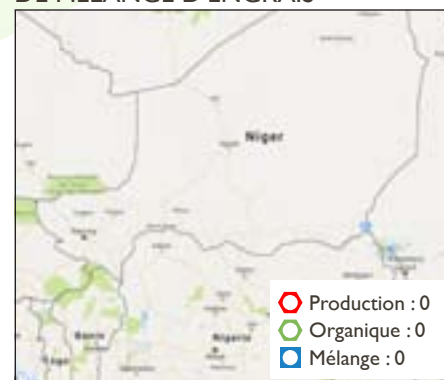


West African Fertilizer Association
Association Ouest-Africaine
de l'Engrais

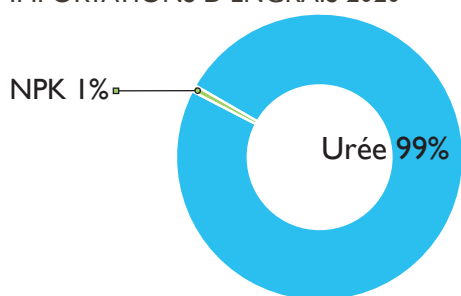
CONSOMMATION D'ENGRAIS EN NUTRIMENTS, 2011-2020



SITES D'USINES DE PRODUCTION & DE MÉLANGE D'ENGRAIS



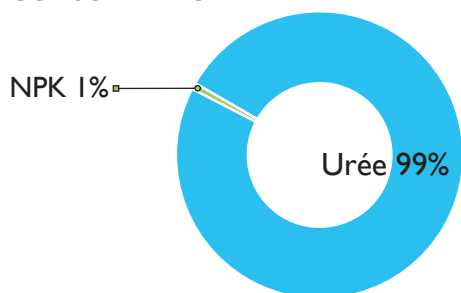
IMPORTATIONS D'ENGRAIS 2020



IMPORTATIONS D'ENGRAIS 2011-2020 (MT)

Type	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Urée	21 058	15 696	18 799	16 184	13 345	30 821
NPK	269	1 822	14 122	4 925	717	225
Autres	6 221	29	107	1 706	13	69
Total	27 548	17 548	33 028	22 815	14 075	31 115

CONSOMMATION APPARENTE 2020



CONSOMMATION APPARENTE DES PRINCIPAUX ENGRAIS 2011-2020 (MT)

Type	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Urée	21057.969	15696.281	18 722	16 184	12 965	30 821
NPK	269.09	1822.236	14 097	4 798	717	221
Autres	6184.295	29.323	100	1 706	13	69
Total	27 511	17 548	32 919	22 687	13 695	31 111

DEMANDE D'ENGRAIS PAR CULTURE ET PAR SAISON

Saison	Culture	Période de forte demande											
		Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Saison principale	Mais						◆	◆					
	Arachide						◆	◆					
	Mil						◆	◆					
	Riz pluvial						◆	◆	◆				
	Sorgho						◆	◆	◆				

Source : FAO/IGEMS, FEWS/NET

INFO ENGRAIS 2021 NIGÉRIA

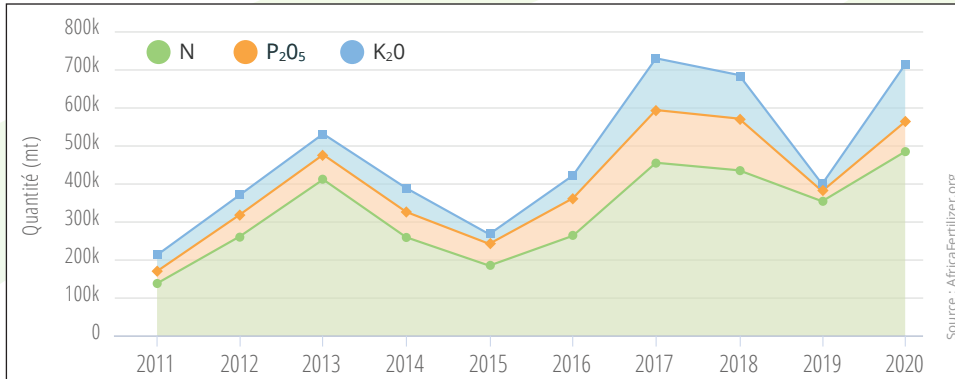


AfricaFertilizer.org

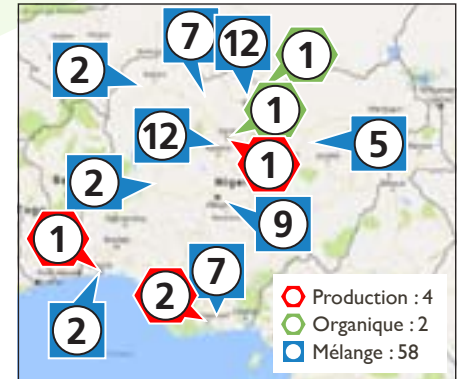


West African Fertilizer Association
Association Ouest-Africaine de l'Engrais

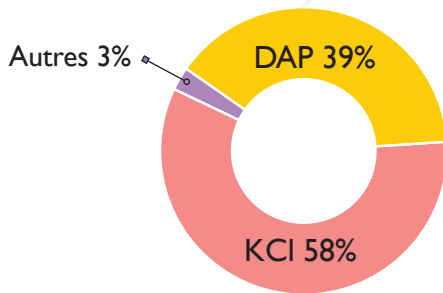
CONSOMMATION D'ENGRAIS EN NUTRIMENTS, 2011-2020



SITES D'USINES DE PRODUCTION & DE MÉLANGE D'ENGRAIS



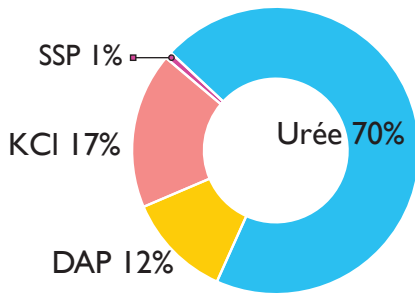
IMPORTATIONS D'ENGRAIS 2020



IMPORTATIONS D'ENGRAIS 2011-2020 (MT)

Type	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
DAP	-	-	-	-	5 500	5 250	102 770	92 956	56 800	168 181
SoA	132	11 438	12 284	2 321	10 483	27 450	40 248	17 700	41 533	49 056
KCI	19 853	34 350	13 532	13 721	408	3 683	121 846	95 373	29 275	199 733
NPK	177 476	230 446	294 980	344 879	165 684	380 455	399 949	351 821	1 785	1 016
NP com.	-	-	-	36 164	47 986	115 645	96 984	111 500	-	-
Urée	118 363	100 434	598 616	291 966	120 346	21 013	12	-	-	-
Autres	27 915	116 979	94 547	53 167	67 569	40 498	42 284	48 101	2 064	11 316
Total	343 739	493 647	1 013 959	742 216	417 976	593 994	804 093	717 450	131 458	429 303

CONSOMMATION APPARENTE 2020



CONSOMMATION APPARENTE DES PRINCIPAUX ENGRAIS 2011-2020 (MT)

Type	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Urée	242 761	451 394	765 731	423 966	319 656	386 383	760 734	758 499	730 151	988 343
DAP	-	-	-	-	5 500	5 250	102 770	92 956	56 800	168 181
SoA	27	11 109	12 301	2 321	10 483	27 450	40 248	17 700	41 533	49 056
KCI	20 779	34 479	13 921	13 721	408	3 683	121 846	95 373	29 275	199 733
NPK	178 320	345 953	270 919	344 879	165 684	380 455	399 949	351 821	1 785	1 016
SSP	32 474	13 910	37 682	571	16 751	16 599	16 550	19 854	1 507	11 255
NP com.	0	6 612	87 988	68 535	47 986	115 845	96 984	111 500	-	-
Autres	7 280	146	25 417	20 225	51 429	23 699	25 735	28 247	557	61
Total	481 641	863 605	1 213 959	874 216	617 897	959 364	1 564 816	1 475 950	861 609	1 417 646

DEMANDE D'ENGRAIS PAR CULTURE ET PAR SAISON

Saison	Culture	Période de forte demande											
		Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Saison principale (longues pluies)	Manioc (Sud)					◆	◆	◆					
	Mais (Nord principal)					◆	◆	◆					
	Mais (Sud principal)			◆	◆	◆							
	Mil						◆	◆					
	Sorgho				◆	◆	◆						
	Riz				◆	◆	◆						
	Igname		◆	◆	◆	◆							
Contre-saison (petites pluies)	Manioc, Mais, Mil, Sorgho, Riz, Igname	◆	◆									◆	◆

INFO ENGRAIS 2021



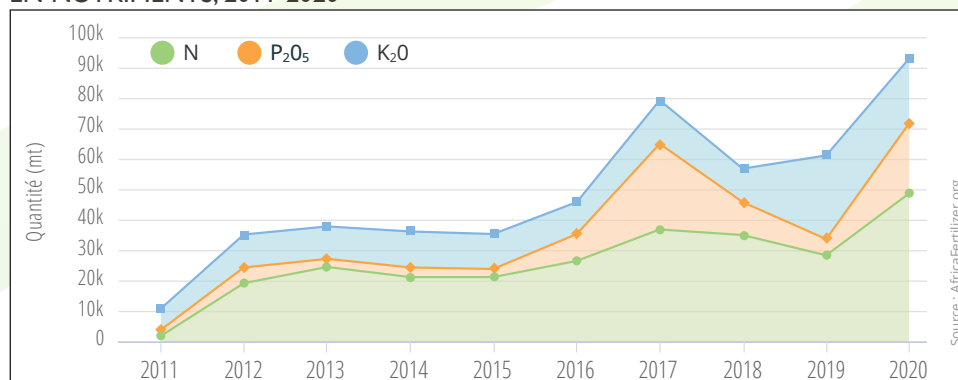
AfricaFertilizer.org



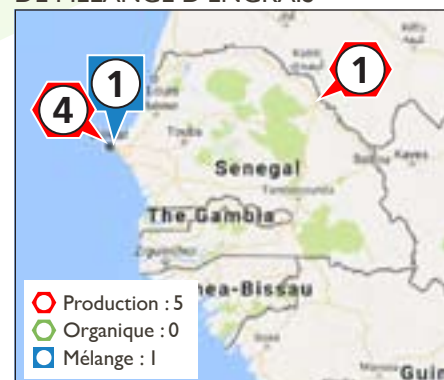
West African Fertilizer Association
Association Ouest-Africaine
de l'Engrais

SÉNÉGAL

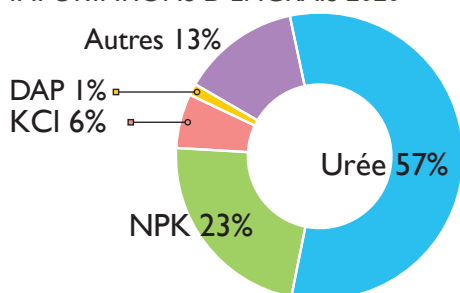
CONSOMMATION D'ENGRAIS EN NUTRIMENTS, 2011-2020



SITES D'USINES DE PRODUCTION & DE MÉLANGE D'ENGRAIS



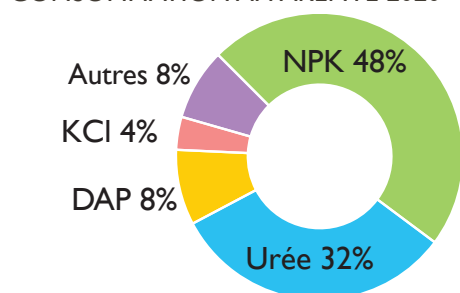
IMPORTATIONS D'ENGRAIS 2020



IMPORTATIONS D'ENGRAIS 2011-2020 (MT)

Type	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Urée	4 751	55 239	48 509	54 406	41 295	44 917	53 940	69 481	58 257	69 949
KCI	7 458	8 697	12 403	13 640	12 580	520	9 982	3 444	4 538	7 566
NPK	16 806	33 176	18 664	27 873	16 428	22 008	5 304	39 000	23 385	28 172
DAP	2 024	1 354	2 261	6 011	2 313	8 263	-	500	1 187	1 625
Autres	3 343	4 169	4 301	5 058	6 218	2 683	2 259	4 469	8 767	16 487
Total	34 382	102 636	86 138	106 989	78 835	78 391	71 485	116 894	96 134	123 799

CONSOMMATION APPARENTE 2020



CONSOMMATION APPARENTE DES PRINCIPAUX ENGRAIS 2011-2020 (MT)

Type	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Urée	-	52 031	47 587	40 855	40 522	44 917	53 351	62 185	45 459	65 393
KCI	7 458	8 697	12 398	13 640	12 580	520	9 982	3 444	4 517	7 566
DAP	-	-	-	-	-	13 514	61 081	18 146	11 148	17 306
NPK	12 338	32 678	18 180	17 330	16 068	69 780	69 581	83 699	88 341	97 310
Autres	2 759	4 068	3 582	4 378	6 129	3 340	2 259	6 350	12 338	16 434
Total	22 555	97 474	81 747	76 203	75 299	132 071	196 254	173 823	161 804	204 010

DEMANDE D'ENGRAIS PAR CULTURE ET PAR SAISON

Saison	Culture	Période de forte demande											
		Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Saison principale (longues pluies)	Arachide						◆	◆	◆	◆			
	Maïs						◆	◆	◆				
	Mil et Sorgho						◆	◆	◆				
	Riz						◆	◆	◆	◆	◆		
	Coton					◆	◆	◆					
Contre-saison (petites pluies)	Arachide, Maïs, Mil, Riz					◆	◆	◆	◆				

INFO ENGRAIS 2021

TOGO

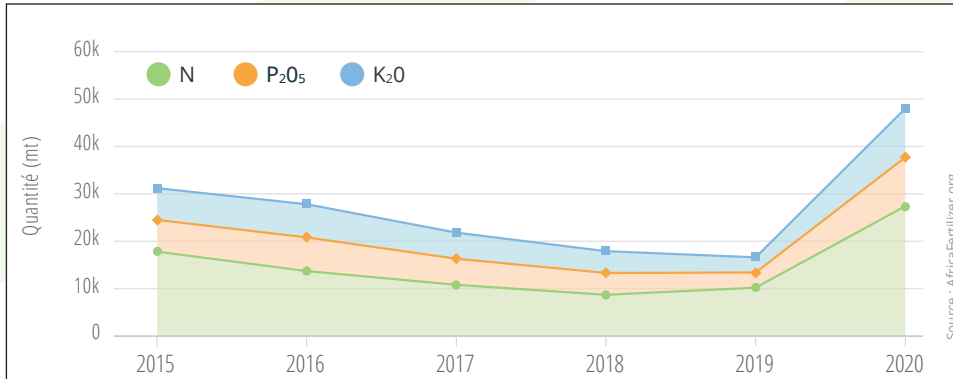


AfricaFertilizer.org

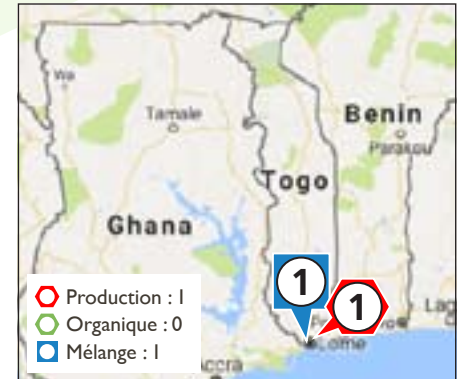


West African Fertilizer Association
Association Ouest-Africaine
de l'Engrais

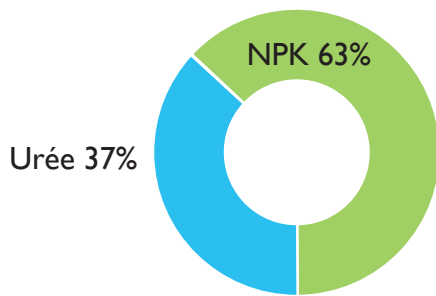
CONSOMMATION D'ENGRAIS EN NUTRIMENTS, 2011-2020



SITES D'USINES DE PRODUCTION & DE MÉLANGE D'ENGRAIS



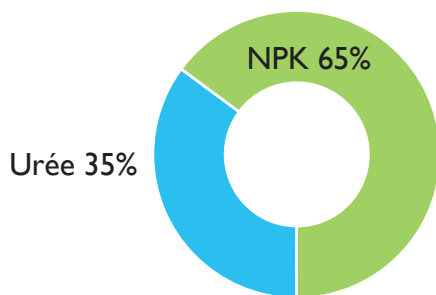
IMPORTATIONS D'ENGRAIS 2020



IMPORTATIONS D'ENGRAIS 2011-2020 (MT)

Type	2015	2016	2017	2018	2019	2020
NPK	44 407	66 443	42 797	40 035	33 075	76 386
Urée	34 031	22 170	12 973	11 480	16 436	44 860
Autres	24	811	48	82	125	122
Total	78 461	89 425	55 818	51 596	49 636	121 368

CONSOMMATION APPARENTE 2020



CONSOMMATION APPARENTE DES PRINCIPAUX ENGRAIS 2011-2020 (MT)

Type	2015	2016	2017	2018	2019	2020
NPK	44 407	46 374	36 510	30 644	21 256	68 781
Urée	31 776	14 139	11 455	8 980	15 311	37 166
Autres	254	746	48	37	75	36
Total	76 437	61 260	48 013	39 661	36 642	105 982

DEMANDE D'ENGRAIS PAR CULTURE ET PAR SAISON

Semis Croissance Récolte ◆ Période de forte demande

Season	Culture	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Saison principale	Manioc												
	Maïs (main)												
	Maïs (second)												
	Riz												
	Mil et Sorgho												
	Igname												

Source : FAO/IGIEWS, FEWS/NET



Photo : Patrice Annequin

3. PRODUCTION DES ENGRAIS



Photo : Emmanuel Alognikou

PRODUCTION ET MÉLANGE DES ENGRAIS EN AFRIQUE DE L'OUEST

Depuis 2015, l'IFDC répertorie les usines d'engrais en activité en Afrique subsaharienne. Ces informations sur les usines d'engrais sont recueillies et mises à jour chaque année par AfricaFertilizer.org, avec le soutien du projet Feed the Future EnGRAIS et de WAFA portant sur la région d'Afrique de l'Ouest présentée dans cet ouvrage. Les informations sont obtenues directement auprès des compagnies à l'aide de questionnaires, sur les sites web des compagnies et à partir de données secondaires provenant de diverses institutions spécialisées dans les engrais.

Cette section est divisée en 4 catégories :

- **Usines de production :** Qui font de l'exploitation minière et/ou un certain type de réaction chimique pour produire des engrais. Il s'agit de grandes usines de produits spécifiques tels que l'urée, l'ammoniac, le DAP, MAP, TSP, SSP, MOP, SOP, ou engrais NPK composés.
- **Usines de mélange :** Celles qui mélangent des macro/micro nutriments pour obtenir un engrais final prêt à l'utilisation.
- **Projets en cours :** Celles qui sont en construction ou qui seront probablement opérationnelles dans les cinq prochaines années.

Début 2022, un total de 108 usines d'engrais (+21 par rapport à l'édition 2021) sont connues pour être opérationnelles en Afrique de l'Ouest. Elles comprennent :

- **11** usines de production d'engrais (+7), dont 3 produisant des engrais à base d'azote et 6 produisant des engrais à base de phosphate
- **1** usine de production de micronutriments (inchangé)
- **1** usine de production de suppléments de chaux
- **17** usines d'engrais organiques (+2)
- **78** installations de mélange (+15)
- **16** projets en cours (-6)

Laboratoires accrédités : Nous avons mis à jour le registre de **31 (+4) laboratoires** publics et privés **d'analyse des sols et de contrôle de la qualité des engrais** en activité en Afrique de l'Ouest. Ces laboratoires peuvent effectuer des tests sur les engrais, les sols, l'eau ou les plantes. Voir page 86.

USINES DE FABRICATION D'ENGRAIS

PRODUCTION D'AZOTE

Notore Chemicals Industries Ltd et *Indorama Eleme Fertilizers & Chemicals Ltd*, tous deux situés dans l'État de Rivers, Nigéria, étaient dans le passé les seules usines produisant de l'urée et de l'ammoniac en Afrique occidentale. La nouvelle usine Dangote dans l'État de Lagos est entrée en service en 2021, devenant ainsi le troisième producteur d'azote de la région.

PRODUCTION DE PHOSPHATE

Plusieurs mines de phosphate en Afrique de l'Ouest extraient du phosphate naturel mais traitent le phosphate de manière différente.

Les Industries Chimiques du Sénégal (ICS/Indorama) transforment le phosphate naturel en acide phosphorique et l'utilisent dans leur usine de Mbao pour produire du DAP et du TSP.

Toguna Agro Industries broie et granule le phosphate naturel de Tilemsi pour une utilisation dans toute l'Afrique de l'Ouest, alors que la Société Nouvelle des Phosphates du Togo (SNPT) exporte toute sa production de phosphate naturel à l'étranger. D'autres activités d'extraction de phosphate naturel sont réalisées par la Société d'Études et de Réalisation des Phosphates de Matam (SERPM) et la Société Minière de la Vallée du Fleuve (SOMIVA), toutes deux situées à Matam, au Sénégal, et la Société d'Exploitation des Phosphates du Burkina (SEPB) à Diapaga, au Burkina Faso.

PRODUCTION DE POTASSE

Il n'y a actuellement aucun fabricant de potasse en Afrique de l'Ouest, mais deux gisements de potasse ont été identifiés et sont envisagés pour le développement.

Remarque : Les capacités énumérées sont nominales et non opérationnelles.

Des informations plus détaillées sur toutes les usines répertoriées dans ce registre sont disponibles sur le site officiel d'AfricaFertilizer.org: <https://africafertilizer.org/production/>

ABBREVIATIONS

Tonnes par heure (**tph**), par jour (**tpj**) ou par an (**tpa**)

QUELQUES RÉFÉRENCES RAPIDES

PRODUCTION – AZOTE

No.	Pays	Site de l'usine	Société	Produit	Année de mise en service
1	Nigéria	Lagos	Dangote Fertilizer Ltd	Urée	2021
2	Nigéria	Onne, Rivers State	Notore Chemical Industries Plc	Urée	1988
3	Nigéria	Port Harcourt	Indorama Eleme Fertilizers & Chemicals Ltd	Urée	2016

PRODUCTION – SUPPLÉMENTS ET OLIGOÉLÉMENTS

No.	Pays	Site de l'usine	Société	Produit	Année de mise en service
1	Ghana	Takoradi	Carmeuse Lime Products GH Ltd	Suppléments de chaux	2020
2	Nigéria	Kaduna	Cybernetics Nigeria Ltd	Oligoéléments	1985

PRODUCTION – ENGRAIS ORGANIQUE

No.	Pays	Site de l'usine	Société	Produit	Année de mise en service
1	Bénin	Allada	Bio Phyto	Engrais organique	2013
2	Burkina Faso	Ouagadougou	Arom-H/Sol Fertile	Engrais organique	2014
3	Burkina Faso	Ouagadougou	Faso Biogaz	Biodigesteur (2 500 m ³)	2015
4	Côte d'Ivoire	Adzopé	Éléphant Vert Côte d'Ivoire	Compostage industriel	2014
5	Ghana	Accra (Jamestown)	Ga Mashie Aerobic Compost	Compost organique	2013
6	Ghana	Adjen Kotoku	Accra Compost & Recycling Plant (ACARP)	Compost organique	2012
7	Ghana	Akorley, Somanya	JVL-YKMA Recycling Plant	Engrais organique	2020
8	Ghana	Ashaiman	Safisana	Digesteur anaérobie	2016
9	Ghana	Mpasatia/Nkawie	New Okaff Industries Ltd	Engrais organique	2014
10	Ghana	Tema (Borteyman)	JVL Fortifier Compost	Compost organique	2017
11	Mali	Bamako	Orgafert	Engrais organique	2018
12	Mali	Bamako	PROFEBA	Engrais organique	2017
13	Mali	Ségou	Éléphant Vert Mali	Engrais organique	2018
14	Nigéria	Kaduna	Dharul Hijrah Fertilizer Co. LTD	Engrais organique	2016
15	Nigéria	Kano	Excel Standards LTD	Usine de granulation d'engrais composés et de mélange en vrac	2013
16	Sénégal	Dakar	Biotoss	Engrais organique	2017
17	Sénégal	Dakar	Éléphant Vert Sénégal	Plateforme de compostage	2019

PRODUCTION – PHOSPHATES

No.	Pays	Site de l'usine	Société	Produit	Année de mise en service
1	Burkina Faso	Diapaga	Société d'Exploitation des Phosphates du Burkina (SEPB)	Phosphate naturel	2012
2	Mali	Bamako	Toguna Agro Industries – Tilemsi	Phosphate naturel	2009
3	Sénégal	Dakar	Industries Chimiques du Sénégal (ICS)	Phosphate naturel, acide phosphorique, DAP, NPK, Gypse	1976
4	Sénégal	Dakar	Société d'Études et de Réalisation des Phosphates (SERPM)	Phosphate naturel	2007
5	Sénégal	Matam	Société Minière de la Vallée du Fleuve (SOMIVA)	Phosphate naturel	2008
6	Togo	Kpémé	Société Nouvelle des Phosphates du Togo (SNPT)	Phosphate naturel	1961

USINES DE MÉLANGE

#	Pays	Site de l'usine	Société	Année de mise en service
1	Burkina Faso	Bobo Dioulasso	CIPAM SA	2003
2	Burkina Faso	Bobo Dioulasso	Industries Chimiques Fertilisantes d'Afrique (IFCA)	2016
3	Côte d'Ivoire	Abidjan	Agro West Africa – Abidjan	2012
4	Côte d'Ivoire	Abidjan	Sea Invest	2013
5	Côte d'Ivoire	Abidjan	SOLEVO Côte d'Ivoire – Abidjan	2001
6	Côte d'Ivoire	Abidjan	Yara Côte d'Ivoire	1990
7	Côte d'Ivoire	San Pédro	Agro West Africa – San Pedro	2020
8	Côte d'Ivoire	San Pédro	Société d'Engrais d'Amenagement et de Phytosanitaire de Côte d'Ivoire (SEAP CI)	2011
9	Côte d'Ivoire	San Pédro	SOLEVO Côte d'Ivoire – San Pedro	2020
10	Ghana	Asuboi	Glofert Ltd	2018
11	Ghana	Kpone	Louis Dreyfus Commodities LTD (previously MacroFertil Ghana)	2013
12	Ghana	Tema	Agricultural Manufacturing Group Ltd (AMG)	2020
13	Ghana	Tema	Chemico Ltd	2004
14	Ghana	Tema	Omnifert (2 units)	2017/2019
15	Ghana	Tema	Yara Ghana Ltd	2007
16	Mali	Bamako	Toguna Agro Industries	2006
17	Mali	Ségou	Doucouré Partenaire Agro Industries (DPA)	2011
18	Mali	Sikasso	Société Générale des Fertilisants (SOGEFERT)	2010
19	Nigéria	Abia	Edusquare & Company Nigeria Ltd	1998
20	Nigéria	Abuja	J Marine Logistics	2020
21	Nigéria	Akwa-Ibom	Greenwell Technologies Ltd	2010
22	Nigéria	Bauchi	Bauchi Fertilizer Blending Company Ltd	1999
23	Nigéria	Benue	Sora Fertilizer & Chemicals	1985
24	Nigéria	Delta	Validivar Fertilizer & Chemical Ltd	2021
25	Nigéria	Ebonyi	Ebonyi State Fertilizer & Chemical Company Ltd	2004
26	Nigéria	Edo	WACOT Ltd (cette usine a été réactivé en 2017 après 14 ans de fermeture)	2003
27	Nigéria	Gombe	Gombe Fertilizer Blending Plant	2001
28	Nigéria	Gombe	Springfield Agro Ltd	2000
29	Nigéria	Gusau	Al-Yuma Fertilizers & Chemicals Company Ltd – Gusau	2018
30	Nigéria	Gusau	Zam Agro-Chemicals & Fertilizer Company Ltd	2019
31	Nigéria	Gusau	Zamfara State Fertilizer Blending Plant	1998
32	Nigéria	Jigawa	Abdullazeez Fertilizer Company Ltd	2011
33	Nigéria	Jigawa	Jigawa State Fertilizer & Chemical Company	2021
34	Nigéria	Jigawa	Malam Alu Agro Allied Company	2017
35	Nigéria	Jos	Bejafta Fertilizer & Chemical Company Ltd	1998
36	Nigéria	Kaduna	Barbedos Ltd	2018
37	Nigéria	Kaduna	Fertilizer & Chemicals Ltd	1988
38	Nigéria	Kaduna	Golden Fertilizer Company Ltd – Kaduna	2018
39	Nigéria	Kaduna	Linkside Elhyatt Ltd	2020
40	Nigéria	Kaduna	Matrix Fertilizer Ltd	2018
41	Nigéria	Kaduna	MFB Fertilizer & Chemical Companies Ltd	2013
42	Nigéria	Kaduna	OCP Africa Fertilizer Nigeria Ltd	2021
43	Nigéria	Kaduna	Superphosphate Fertilizer & Chemical	1988
44	Nigéria	Kaduna	Zaria Fertilizer & Rice Mill (anciennement appelé American Tobacco)	2019
45	Nigéria	Kano	Al-Yuma Fertilizers & Chemicals Company Ltd – Kano	2016
46	Nigéria	Kano	Boko Agro Allied Nigeria Ltd	2020
47	Nigéria	Kano	Citizen Fertilizers & Chemical Company Ltd	2017
48	Nigéria	Kano	Continental Fertilizer Ltd	2009
49	Nigéria	Kano	Guarantee Fertilizer Ltd	2021
50	Nigéria	Kano	Hamdala Fertilizer Company	2019
51	Nigéria	Kano	Kano State Input Supply Company	1981
52	Nigéria	Kano	Lionheart Fertilizer Chemicals & Agricultural Processing Co.	2021
53	Nigéria	Kano	Namalale Fertilizer & Chemical Company Ltd	2017
54	Nigéria	Kano	Plantmate Fertilizer Ltd	2021

#	Pays	Site de l'usine	Société	Année de mise en service
55	Nigéria	Kano	Sasisa Fertilizer Nigeria Ltd	1999
56	Nigéria	Kano	Shenzhen Global Service	2020
57	Nigéria	Kano	Solar Fertilizer & Chemical Product Ltd	2016
58	Nigéria	Kano	Waraka Fertilizer Company Ltd	2020
59	Nigéria	Katsina	Funtua Fertilizers & Chemicals	2003
60	Nigéria	Katsina	Gobarau Agro Allied Ltd	2020
61	Nigéria	Katsina	Greentide Agro Ltd	2018
62	Nigéria	Katsina	Jargaba Fertilizer Company	2019
63	Nigéria	Kebbi	Albarka Fertilizer & Chemical Company Ltd	2017
64	Nigéria	Kogi	TAK Agro & Chemicals	2019
65	Nigéria	Lagos	Golden Fertilizer Company Ltd – Lagos	2019
66	Nigéria	Lagos	Premium Agrochemicals Ltd	2019
67	Nigéria	Nassarawa	Kwandare Fertilizer Blending Plant	2020
68	Nigéria	Nassarawa	Space Age Continental Investment Ltd	2020
69	Nigéria	Nassarawa	Enar Suhara Continental Ltd	2020
70	Nigéria	Niger	Crystallizer Nigeria Ltd	1996
71	Nigéria	Niger	Morris Fertilizers & Chemicals	1988
72	Nigéria	Niger	Savannah Fertilizer Services Ltd	2019
73	Nigéria	Niger	Kaffo Mines Ltd	1955
74	Nigéria	Rivers	Notore Chemical Industries Plc (<i>restructuré en 2019</i>)	2019
75	Nigéria	Rivers	PrimeGold Fertilizers	2009
76	Nigéria	Sokoto	Alelawa Fertilizer & Chemical Company Ltd	2013
77	Nigéria	Dakar	SEDAB	2019
78	Togo	Lomé	Compagnie des Intrants Agricoles du Togo (CIAT)	2011



Photo : Patrice Annequin

PROJETS EN COURS

No.	Pays	Site de l'usine	Société	Année prévu de l'état opérationnel
1	Burkina Faso	Bobo Dioulasso	Faso Fert	2023-2024
2	Burkina Faso	Bobo Dioulasso	Tropic Agro Chem	2023-2024
3	Burkina Faso	Koupèla	Société d'Exploitation des Phosphates du Burkina (SEPB)	2022
4	Côte d'Ivoire	Abidjan	OCP Côte d'Ivoire SA	2022
5	Côte d'Ivoire	Yamoussoukro	Ivoire Formulation	2023-2024
6	Mali	Bourem	Sangoye	2023-2024
7	Nigéria	Abuja	Agtho Merchant & Co. Ltd	2022
8	Nigéria	Abuja	Nouveau mélangeur 3*	2022
9	Nigéria	Bayelsa	Brass Fertilizer	Inconnu
10	Nigéria	Kano (near)	Nouveau mélangeur 2*	2022
11	Nigéria	Ogun	OCP Africa 1	2022
12	Nigéria	Rivers	Nouveau mélangeur 1*	2022
13	Nigéria	Sokoto	OCP Africa 2	2022
14	Sénégal	Dakar	Amafrique SUARL	2023-2024
15	Sénégal	Dakar	TSE	Inconnu
16	Sierra Leone	Freetown	Mangara Agribusiness Company	2022

* Le nom de la société sera dévoilé à la fin du projet.

LABORATOIRES D'ANALYSE DE SOLS ET DE CONTRÔLE QUALITE

(voir page 86)

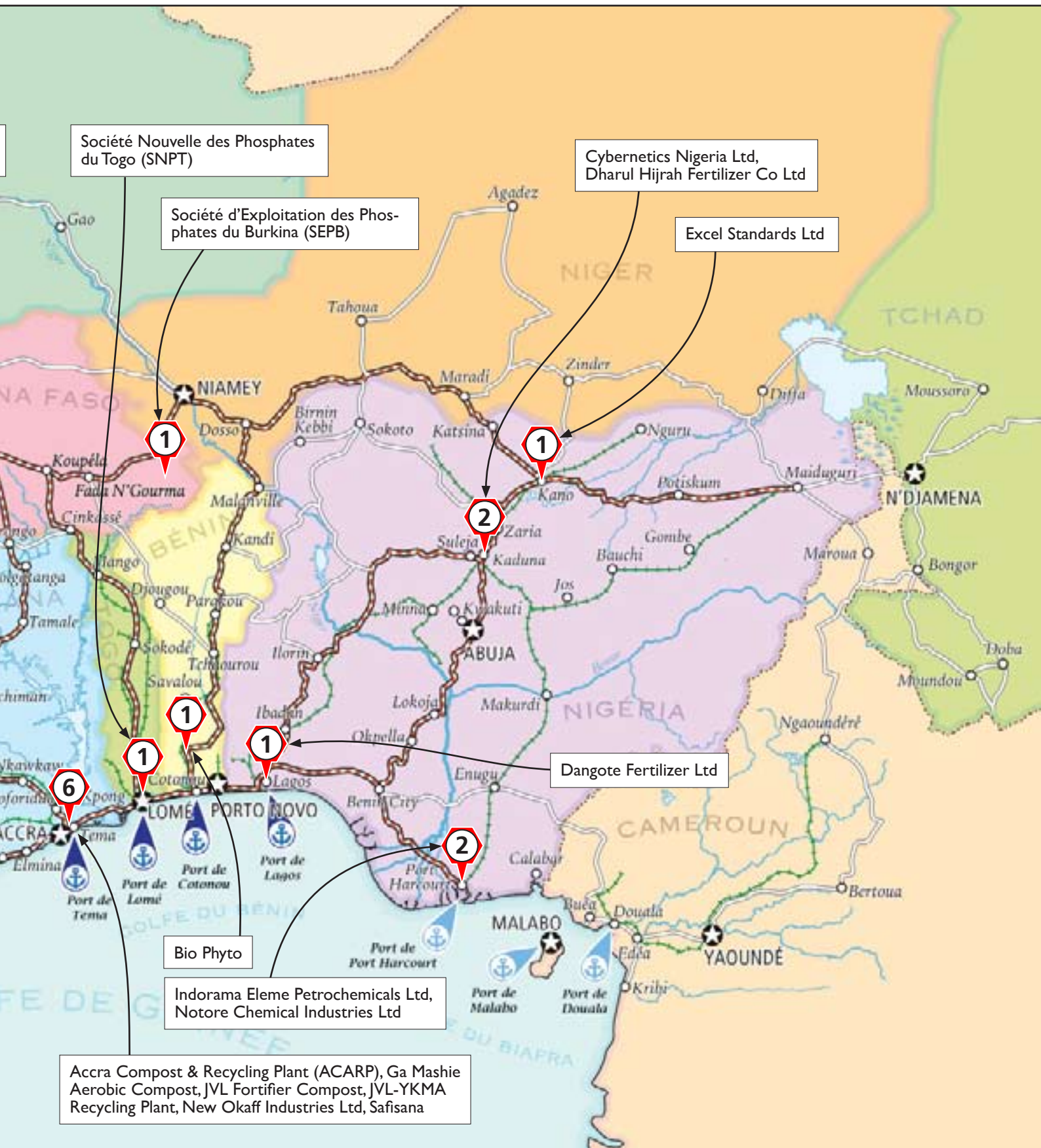
No.	Pays	Site de labo	Société/Organisation	Type
1	Bénin	Cotonou	Laboratoire des Sciences du Sol, Eaux et Environnement (LSSEE) [INRAB]	Public
2	Burkina Faso	Ouagadougou	Bureau National des Sols (BUNASOLS)	Public
3	Burkina Faso	Ouagadougou	Institut National pour l'Environnement et la Recherche Agricole (INERA)	Public
4	Côte d'Ivoire	Abidjan	ENVAL	Privé
5	Côte d'Ivoire	Abidjan	Laboratoire National d'Appui au Développement Agricole (LANADA)	Public
6	Côte d'Ivoire	Vridi	Solevo Côte d'Ivoire	Privé
7	Côte d'Ivoire	Vridi	Yara Côte d'Ivoire	Privé
8	Ghana	Accra	EnvaServ Research Consult (ERC)	Privé
9	Ghana	Accra	Ghana Atomic Energy Commission (GAEC)	Public
10	Ghana	Kwadaso	CSIR-Soil Research Institute	Public
11	Ghana	Pokuase	Plant Protection and Regulatory Services Directorate (PPRSD)	Public
12	Ghana	Tema	SGS Laboratory Services Ghana Ltd.	Privé
13	Mali	Bamako	Laboratoire Sol-Eau-Plante (LABOSEP) [IER]	Public
14	Mali	Bamako	Toguna Agro Industries	Privé
15	Mali	Kati	PROSLABS Microbio Consulting	Privé
16	Niger	Niamey	Institut National de Recherche Agricole du Niger (INRAN)	Public
17	Niger	Niamey	International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics (ICRISAT)	Int'l à but non lucratif
18	Niger	Niamey	Quali-Control-Lab	Privé
19	Nigéria	Benin City	Nigerian Institute for Oil-Palm Research (NIFOR)	Public
20	Nigéria	Ibadan	Institute of Agricultural Research and Training (IAR&T)	Public
21	Nigéria	Ibadan	ROTAS Soilab Ltd.	Privé
22	Nigéria	Kaduna	National Fertilizer Development Centre (NFDC)	Public
23	Nigéria	Kano	Bayero University (BUK) Laboratory	Public
24	Nigéria	Lafia	Ta'al Lab	Privé
25	Nigéria	Makurdi	Federal University of Agriculture	Public
26	Nigéria	Zaria	Soil Science Department, Ahmadu Bello University	Public
27	Sénégal	Dakar	Centre National de Recherches Agronomiques (CNRA)/Bambey [ISRA]	Public
28	Sénégal	Dakar	Institut de Recherche pour le Développement (IRD)	Public
29	Sénégal	Dakar	Institut National de Pédologie (INP)	Public
30	Sénégal	Mbao	Ceres-Locustox Foundation	Public
31	Togo	Lomé	Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA)	Public



Photo : Diyana Bowiena Davis

PRODUCTION





BÉNIN

BIO PHYTO

ORGANIQUE — 2013

Site de l'usine : Allada
Capacité : 8 tph
Contact : Zodomè Gildas, Directeur
zodomegildas@biophyto-benin.com
+229 97 41 19 83



BURKINA FASO

SEPB

PRODUCTION — CRÉÉ EN 1978, RÉNOVÉ EN 2012

Société d'Exploitation des Phosphates du Burkina

Site de l'usine : Diapaga
Capacité : Phosphate naturel 7 200 t/a
Contact : Djiguemde Oumarou, Chef de l'expérimentation agricole & Extension Service
oumaroudjiguemde@yahoo.fr
+226 25 32 46 54, +226 77 73 60 00



AROM-H/SOL FERTILE

ORGANIQUE — 2014

Site de l'usine : Ouagadougou
Capacité : 20 t/j
Contact : Samuel Zongo, Directeur Général
aromhsolfertile@gmail.com
+226 70 70 56 10



FASO BIOGAZ

ORGANIQUE — 2015

Site de l'usine : Ouagadougou
Capacité : Biodigester 2 500 m³
Contact : TIONO Elie, Directeur de production
tionoelie@yahoo.fr
+226 70 96 75 88



CÔTE D'IVOIRE

ÉLÉPHANT VERT CÔTE D'IVOIRE

ORGANIQUE — 2014

Éléphant Vert Côte d'Ivoire

Site de l'usine : Adzopé
Capacité : 50 000 tpa Engrais organique (compostage industriel)
Contact : Alexandre BRY, Directeur Général
alexandre.bry@elephant-vert.com
+225 07 89 83 70 21



GHANA

CARMEUSE LIME PRODUCTS GH LTD

PRODUCTION — 2020

Site de l'usine : Takoradi (établi 1993 ; mais la production de chaux agricole a commencé en 2020)
Capacité : 13 000 tpa terracalco, dolomie, suppléments de chaux (calcium carbonate)
Contact : Faisal Iddrisu, Directeur Général - Opérations
faisal@carmeuseghana.com
+233 206 210 088



ACCRA COMPOST & RECYCLING PLANT (ACARP)

ORGANIQUE — 2013

Site de l'usine : Adjen Kotoku
Capacité : 78 tpa Compost organique
Contact : Barnabas Abane Ampaw, Responsable du contrôle de la qualité, de l'environnement et de la recherche
bampaw@acarpghana.com
+233 302 213 500



GA MASHI AEROBIC COMPOST PLANT

ORGANIQUE — 2013

Site de l'usine : Jamestown, Accra
Capacité : 48 tpa Compost organique
Contact : Martha Adjoa Nartey, Directeur des innovations
m.annan@jekoraventures.com
+233 208 750 704



JVL FORTIFIER COMPOST PLANT

ORGANIQUE — 2017

Site de l'usine : Borteyman, Tema
Capacité : 200-250 tpa Compost organique
Contact : Martha Adjoa Annan, Directeur des innovations
m.annan@jekoraventures.com
+233 208 750 704



JVL-YKMA RECYCLING PLANT

ORGANIQUE — 2020

* Site de l'usine : Akorley, Somyanya
Capacité : Compost organique - Fortifiant
Contact : Martha Adjoa Annan, Directeur des innovations
m.annan@jekoraventures.com
+233 208 750 704



NEW OKAFF INDUSTRIES LTD

ORGANIQUE — 2018

- * Site de l'usine : Mpasatia/Nkawie
- Capacité : Fonctionnement semi-automatique, fermentation biologique verte (Compost organique)
- Contact : Karikari Adjei-Frimpong, Directeur des opérations
newokaff@gmail.com
+233 502 798 882



SAFISANA

ORGANIQUE — 2016

- Site de l'usine : Ashaiman
- Capacité : 1,7 tpj Digesteur anaérobie
- Contact : Kofi Boateng, Directeur principal
kofi.boateng@safisana.org
+233 202 114 016



MALI

TOGUNA AGRO INDUSTRIES – TILEMSI

PRODUCTION — 2009

- Site de l'usine : Bamako
- Capacité : 300 000 tpa Phosphate naturel
- Contact : Oumar Guindo, Directeur Général
omguindo@groupepetoguna.com
+223 66 74 00 60, +223 20 20 30 81,
+223 20 20 30 85



ÉLÉPHANT VERT MALI

ORGANIQUE — 2012

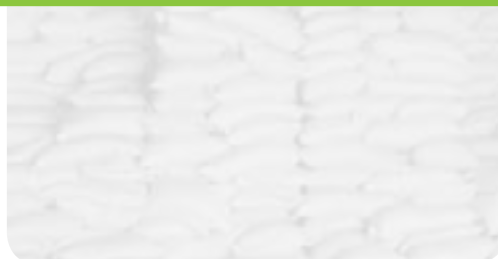
- Site de l'usine : Segou
- Capacité : 50 000 tpa
- Contact : Moussa Sylla, Responsable commerciale
moussa.sylla@elephant-vert.com
+223 77 27 29 12



ORGAFERT

ORGANIQUE — 2018

- Site de l'usine : Bamako
- Capacité : –
- Contact : Sidibé Oumou Diallo, Directeur Général
orgafertmali@yahoo.com
+223 65 50 75 75, +223 79 19 02 51



PROFEBA

ORGANIQUE — 2017

Site de l'usine : Bamako
Capacité : 4 000 tpa
Contact : Adama Moussa Dembélé, Coordinateur
adamsdembele1@yahoo.fr
+223 20 21 00 40, +223 69 83 37 43



NIGÉRIA

CYBERNETICS NIGERIA LTD

PRODUCTION — 1985

Site de l'usine : Kaduna
Capacité : Oligoéléments 2 500 tpa
Contact : Pius Kole-James, Directeur Général & PDG
piuskolejames@yahoo.com
+234 80 53 15 88 52



DANGOTE FERTILIZERS LTD

PRODUCTION — 2021

* Site de l'usine : Lagos
Capacité : Urée 2 800 000 tpa
Rakesh Nagpal, Directeur Général Marketing & Commercial
rakesh.nagpal@dangoteprojects.com
+234 81 52 67 32 84, +234 90 23 60 05 68



INDORAMA ELEME FERT & CHEM LTD

PRODUCTION — 2016

Site de l'usine : Port Harcourt
Capacité : Urée 3 000 000 tpa
Contact : Dr. S.K. Srivastava, Chef du marketing
sksrivastava@indorama.com.ng
+234 81 50 82 92 70, +234 90 87 07 00 02



NOTORE CHEMICAL INDUSTRIES PLC

PRODUCTION — 1988

Site de l'usine : Rivers (établie en 1988 sous le nom de NAFCON, et Notore en 2005)
Capacité : Urée 400 000 tpa
Contact : Ngozi Mba, Chef, Communications d'entreprise
ngozi.mba@notore.com
+234 80 53 39 12 15



DHARUL HIJRA FERTILIZER CO LTD

ORGANIQUE — 2016

Site de l'usine : Kaduna
Capacité : 8 tph usine d'engrais organique
Contact : Alkali M. Mamu, Président
dharulhijrahfertilizers@gmail.com
+234 80 39 79 52 20



EXCEL STANDARDS LTD

ORGANIQUE — 2013

Site de l'usine : Kano
Capacité : 5 tph Usine de granulation d'engrais composés et de mélange en vrac
Contact : Abubakar Zakariya Maimalari, PDG
exstan1@gmail.com
+234 80 33 20 31 72



SÉNÉGAL

INDUSTRIES CHIMIQUES DU SENEGAL (ICS)

PRODUCTION — 1976

Site de l'usine : Dakar
Capacité : 250 000 tpa – Phosphate naturel, Acide phosphorique, DAP, NPK, Gypse
Contact : Abdoulaye Dièye, Chef des ventes d'engrais
abdieye@ics.sn
+221 776 446 467



SERPM

PRODUCTION — 2007

Société d'Études et de Réalisation des Phosphates (serpm)

Site de l'usine : Dakar
Capacité : 25 000 tpa Phosphate naturel
Contact : Malick Sow, DGA
malickssow@gmail.com
+221 775 422 654



SOMIVA

PRODUCTION — 2008

*

Société Minière de la Vallée du Fleuve

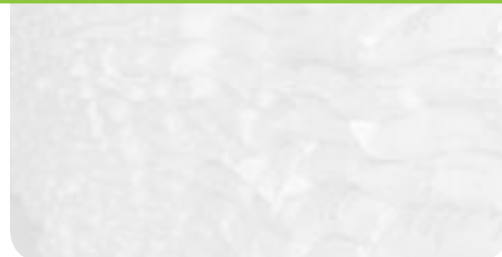
Site de l'usine : Matam
Capacité : 25 000 tpa Phosphate naturel
Contact : Edouard Diagne, Directeur des opérations
ediagne@somiva-sn.com
+221 775 408 828



BIOTOSS

ORGANIQUE — 2017

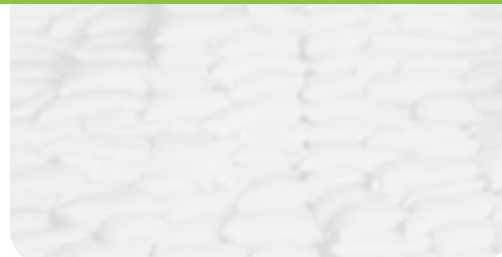
Site de l'usine : Dakar
Capacité : 5 000 tpa
Contact : Moulaye Kande, PDG
moulayekande59@yahoo.fr
+221 776 449 589



ÉLÉPHANT VERT SÉNÉGAL

ORGANIQUE — 2019

Site de l'usine : Dakar
Capacité : Plate-forme de compostage
Contact : Sarah Boissy LOPEZ, Directeur Général
sarah.boissy@elephant-vert.com
+221 338 600 062



TOGO

SNPT

PRODUCTION — 1961

Société Nouvelle des Phosphates du Togo

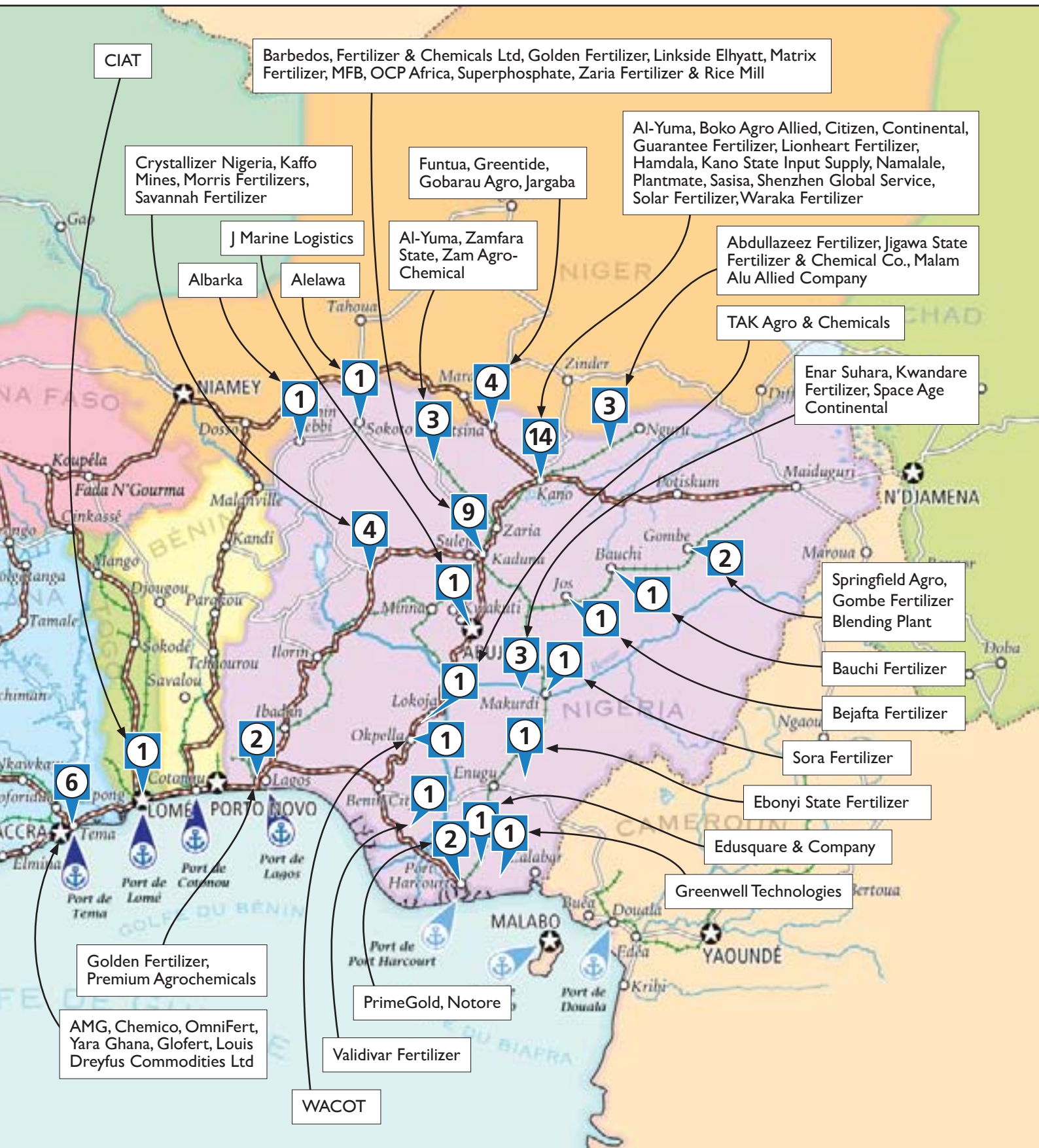
Site de l'usine : Kpémé
Capacité : 4 800 000 tpa Phosphate naturel
Contact : Michel Kezie, Directeur Général
dg@phosphatesdutogo.com
+228 90 04 07 96



Photo : Patrice Annequin

MÉLANGE





BURKINA FASO

CIPAM SA

MÉLANGEUR — 2003

Société de Commercialisation de Production Agricole et de Marchande

Site de l'usine : Bobo Dioulasso
Capacité : 60 tph Mélangeur « EMT Weighcont »
Contact : Bassolet Armand, Directeur des opérations
armandb@cipam.bf
+226 78 03 61 10, +226 20 98 40 61



IFCA

MÉLANGEUR — 2016

Industries Chimiques Fertilisantes d'Afrique

Site de l'usine : Bobo Dioulasso
Capacité : 60 tph Mélangeur « EMT »
Contact : Claude Isaac Zongo, Administrateur
yissono@gmail.com, yalzongo@gmail.com
+226 76 61 57 10, +226 70 20 48 83



CÔTE D'IVOIRE

AGRO WEST AFRICA – ABIDJAN

MÉLANGEUR — 2012

Site de l'usine : Abidjan
Capacité : 50 tph Mélangeur « RS Trading »
Contact : Siata COULIBALY, Responsable commerciale
siata.coulibaly@agrowestafrica.com
+225 20 32 06 76, +225 07 07 69 47 10



AGRO WEST AFRICA – SAN PEDRO

MÉLANGEUR — 2020

Site de l'usine : San Pedro
Capacité : 50 tph Mélangeur « RS Trading »
Contact : Siata COULIBALY, Responsable commerciale
siata.coulibaly@agrowestafrica.com
+225 20 32 06 76, +225 07 07 69 47 10



SEA INVEST

MÉLANGEUR — 2013

Site de l'usine : Abidjan
Capacité : 100 tph Mélangeur « EMT Shamrock »
Contact : Anthony Arcidiaco, Directeur Général
anthony.arcidiaco@sea-invest.com
+225 07 48 51 98 55



SEAP-CI

MÉLANGEUR — 2011

Société d'Engrais d'Amendement et de Phytosanitaire de Côte d'Ivoire

Site de l'usine : San Pedro
Capacité : 40 tph Mélangeur « EMT »
Contact : Atse Fernand Niango, Chef du dév. et du commerce
fniango@seap-ci.net
+225 07 07 79 80 86



SOLEVO CÔTE D'IVOIRE – ABIDJAN

MÉLANGEUR — 2001

Site de l'usine : Abidjan
Capacité : 25 tph Mélangeur « EMT Shamrock »
Contact : Faraban Traoré, Chef de l'Agro
faraban.traore@solevogroup.com
+225 07 88 82 96 17



SOLEVO CÔTE D'IVOIRE – SAN PEDRO

MÉLANGEUR — 2020

Site de l'usine : San Pedro
Capacité : 25 tph Mélangeur « EMT »
Contact : Faraban Traoré, Chef de l'Agro
faraban.traore@solevogroup.com
+225 07 88 82 96 17



YARA CÔTE D'IVOIRE

MÉLANGEUR — 1990

Site de l'usine : Abidjan
Capacité : 60 tph mélange - 90 tph simple,
Mélangeur EMT 9T et Bulkit 10T, ensachage Janodet
Contact : Kanigui Yeo, Directeur Général
kanigui.yeo@yara.com
+225 05 55 27 27 27



GHANA

AMG

MÉLANGEUR — 2020

Agricultural Manufacturing Group Ltd

Site de l'usine : Tema
Capacité : 100 tph Mélangeur « Yargus »
Contact : Henry Otoo-Mensah, Directeur Général
h.otoo-mensah@amghana.com
+233 244 337 263



CHEMICO LTD

MÉLANGEUR — 2004

Site de l'usine : Tema
Capacité : 90 tph – 2 mélangeurs « EMT Shamrock »
Contact : Gregory Amprofi, Directeur technique
chemico@chemicogh.com, g.amprofi@chemicogh.com
+233 303 202 991, +233 243 306 695



GLOFERT LTD

MÉLANGEUR — 2018

Site de l'usine : Asuboi
Capacité : 120 tph Mélangeur « EMT Weighcont »
Contact : Francis Dei, Vice Président-Opérations
francis.dei@glofert.com
+233 242 022 517



LOUIS DREYFUS COMMODITIES LTD

MÉLANGEUR — 2013

(previously Macrofertil)

Site de l'usine : Kpone
Capacité : 20 tph Mélangeur « EMT Shamrock »
Contact : Mawunyo Puplampu, Directeur des opérations
Mawunyo.Puplampu@ldcom.com
+233 540 107 262



OMNIFERT (2 UNITS)

MÉLANGEUR — 2017 & 2019

Site de l'usine : Tema
Capacité : 15 tph & 50 tph Mélangeur en vrac
Contact : Michael Zormelo, Directeur Général
michael@ominfert.com
+233 243 802 228



YARA GHANA LTD

MÉLANGEUR — 2007

Site de l'usine : Tema
Capacité : 90 tph Mélangeur « EMT Weighcont »
Contact : Danquah Addo-Yobo, Directeur Général
danquah.addo-yobo@yara.com
+233 540 112 137, +233 302 770 079



MALI

DPA

MÉLANGEUR — 2011

Doucouré Partenaire Agro Industries

Site de l'usine : Segou
Capacité : 120 tph Mélangeur « EMT Weighcont »
Contact : Fatoumata Binta Doucouré, Directeur financier
fdoucoure@dpa-industries.com
+223 20 21 69 06, +223 66 16 80 17



SOGEFERT

MÉLANGEUR — 2010

Société Générale des Fertilisants

Site de l'usine : Sikasso
Capacité : 120 tph Mélangeur « Layco by Yargus Declining Weight »
Contact : Ousmane Sidibe, PDG
ousmane.sidibe@sogefert.com
+223 76 40 31 15



TOGUNA AGRO INDUSTRIES – TILEMSI

MÉLANGEUR — 2006

Site de l'usine : Bamako
Capacité : 140 tph Mélangeur « RS Trading »
Contact : Oumar Guindo, Directeur Général
omguindo@groupepetoguna.com
+223 66 74 00 60, +223 44 97 94 00,
+223 44 97 94 01



NIGÉRIA

ABDULLAZEEZ FERTILIZER CO LTD

MÉLANGEUR — 2011

Site de l'usine : Jigawa
Capacité : 6 tph Mélangeur NPK
Contact : Safiyanu Abdullazeez, Directeur Général
azeezfertilizercoy@gmail.com
+234 80 33 69 30 01



AL-YUMA FERT & CHEM CO LTD – GUSAU

MÉLANGEUR — 2018

Site de l'usine : Gusau
Capacité : 30 tph Mélangeur
Contact : Abubakar Musa Mainaira, Directeur Général
abubakarmainaira@gmail.com
+234 80 65 46 27 27



AL-YUMA FERT & CHEM CO LTD – KANO

MÉLANGEUR — 2016

Site de l'usine : Kano
Capacité : 100 tph Mélangeur « A.J. Sackett »
Contact : Ado Yazid Ibrahim, Directeur
info@alyuma-group.com
+234 80 93 17 19 00



ALBARKA FERT & CHEM CO LTD

MÉLANGEUR — 2017

Site de l'usine : Kebbi
Capacité : 50 tph Mélangeur « Bagtech »
Contact : Engr. Mohammed Zauro, Président
zauromohammed@gmail.com
+234 80 35 89 85 00



ALELAWA FERT & CHEM CO LTD

MÉLANGEUR — 2013

Site de l'usine : Sokoto
Capacité : 20 tph Mélangeur (Italien)
Contact : Alh. Suleiman Abubakar Fana, Directeur Général
alelawaglobal@yahoo.com
+234 80 67 78 63 91



BARBEDOS LTD

MÉLANGEUR — 2018

Site de l'usine : Kaduna
Capacité : 90 tph Mélangeur « Bagtech »
Contact : Mr. James Ayodele A., Directeur Général
+234 70 30 77 02 02



BAUCHI FERTILIZER BLENDING CO LTD

MÉLANGEUR — 1999

Site de l'usine : Bauchi
Capacité : 25 tph Mélangeur
Contact : Baffa Aliyu Misau, Président
bappamaliyu@gmail.com
+234 80 33 46 84 70



BEJAFTA FERT & CHEM CO LTD

MÉLANGEUR — 1998

Site de l'usine : Jos
Capacité : 50 tph Mélangeur
Contact : Hon Jacob Mallo, Directeur Général & PDG
jacobmallo@yahoo.com
+234 81 84 88 11 14



BOKO AGRO ALLIED NIGERIA LTD

MÉLANGEUR — 2020

- * Site de l'usine : Kano
- Capacité : 30 tph Mélangeur « Bagtech »
- Contact : Nazir Abdullahi Alhassan, Directeur
bokoagroallied@gmail.com
+234 80 32 17 36 56



CITIZEN FERT & CHEM CO LTD

MÉLANGEUR — 2017

- Site de l'usine : Kano
- Capacité : 20 tph Green Tech (Denmark)
- Contact : Haris B. Haris, Directeur Général
harisbharis39@gmail.com
+234 80 37 05 33 67



CONTINENTAL FERTILIZER LTD

MÉLANGEUR — 2009

- Site de l'usine : Kano
- Capacité : 90 tph Mélangeur en vrac
- Contact : Alhaji Ibrahim Mohammed, PDG
continentalfertilizerlimited@gmail.com
+234 70 33 07 31 11



CRYSTALLIZER NIGERIA LTD

MÉLANGEUR — 1996

- Site de l'usine : Niger
- Capacité : 10 tph Mélangeur
- Contact : Capt. Mohammed M. Musa, Directeur Général
crystallizernigtld@yahoo.com
+234 80 33 74 18 81



EBONYI STATE FERT & CHEM CO LTD

MÉLANGEUR — 2004

- Site de l'usine : Ebonyi
- Capacité : 40 tph Mélangeur en vrac
- Contact : Engr. Prof. Ogbonnaya Chukwu, Directeur Général
chuogbo@yahoo.com
+234 80 35 50 79 29



EDUSQUARE & CO NIGERIA LTD

MÉLANGEUR — 1998

- Site de l'usine : Abia
- Capacité : 60 tph Mélangeur
- Contact : Mr. Edu Ogbonnaya, Directeur Général
edusquarecom@yahoo.com, richfieldfertilizer@gmail.com
+234 80 33 22 72 57



ENAR SUHARA CONTINENTAL LTD

MÉLANGEUR — 2020

- * Site de l'usine : Nassarawa
- Capacité : 45 tph Mélangeur « Beidou Chinese »
- Contact : Alh. Idris Ibrahim, Directeur Général
ii_ndalatti@yahoo.com
+234 80 33 11 91 08



FERTILIZER & CHEMICALS LTD

MÉLANGEUR — 1988

- Site de l'usine : Kaduna
- Capacité : 200 tph Mélangeur « A.J. Sackett (Bagtech) »
- Contact : O. M Pandya, Directeur Général
ompandya@gmail.com
+234 80 37 02 05 21



FUNTUA FERTILIZERS & CHEMICALS

MÉLANGEUR — 2003

- Site de l'usine : Katsina
- Capacité : 28 tph Mélangeur « Denmark Technology »
- Contact : Alhaji Hafis Mohammad Bashir, Directeur Général
hafmoh2000@yahoo.co.uk
+234 80 37 03 78 74



GOBARAU AGRO ALLIED LTD

MÉLANGEUR — 2020

- * Site de l'usine : Katsina
- Capacité : 90 tph Mélangeur « Yargus »
- Contact : Engr. Fahad Dahiru, Directeur Général
fahadmanga194@gmail.com
+234 80 66 22 22 49



GOLDEN FERTILIZER CO LTD – KADUNA

MÉLANGEUR — 2018

- Site de l'usine : Kaduna
- Capacité : 30 tph Mélangeur « Sacket-Waconia (Bagtech) »
- Contact : Engr. Olusegun I. Falade, Directeur Général
sfalade@fmnoplc.com
+234 81 13 39 44 72



GOLDEN FERTILIZER CO LTD – LAGOS

MÉLANGEUR — 2019

- Site de l'usine : Lagos
- Capacité : 100 tph Mélangeur « Sacket-Waconia (Bagtech) »
- Contact : Engr. Olusegun I. Falade, Directeur Général
sfalade@fmnoplc.com
+234 81 13 39 44 72



GOMBE FERTILIZER BLENDING PLANT

MÉLANGEUR — 2001

Site de l'usine : Gombe
Capacité : 18 tph Mélangeur
Contact : Jagdish Pandey, Directeur Général
jagdish@springfieldagro.com
+234 70 19 98 01 13



GREENTIDE AGRO LTD

MÉLANGEUR — 2018

Site de l'usine : Katsina
Capacité : 90 tph Mélangeur « Ranco »
Contact : Alh. Ibrahim Aliyu, Directeur
+234 81 87 66 27 17



GREENWELL TECHNOLOGIES LTD

MÉLANGEUR — 2010

Site de l'usine : Akwa-Ibom
Capacité : 90 tph Mélangeur
Contact : Johnny S. Udo, Directeur Général
judo@greenwelltechnologies.com
+234 80 64 44 74 05



GUARANTEE FERTILIZER LTD

MÉLANGEUR — 2021

* Site de l'usine : Kano
Capacité : 35 tph Mélangeur
Contact : Alh. Adamu Umar
adamumaru2299@gmail.com
+234 80 36 27 74 46



HAMDALA FERTILIZER CO

MÉLANGEUR — 2019

Site de l'usine : Kano
Capacité : 120-200 tph Mélangeur
Contact : Alhaji Lawal Abbas Garba, Président
info@hmdalafertilizer.com
+234 80 55 88 63 59



J MARINE LOGISTICS

MÉLANGEUR — 2020

* Site de l'usine : Abuja
Capacité : 30 tph Mélangeur
Contact : Alh. Hassan Aliyyu
hassan.aliyyu@gmail.com
+234 80 36 16 96 56



JARGABA FERTILIZER CO

MÉLANGEUR — 2019

Site de l'usine : Katsina
Capacité : 35 tph Mélangeur « Beidou Chinese »
Contact : Abdulbasir Abubakar, Directeur Général
+234 80 38 76 99 62



JIGAWA STATE FERT & CHEM CO

MÉLANGEUR — 2021

* Site de l'usine : Jigawa
Capacité : 120 tph Mélangeur
Contact : Alh. Badaru Abubakar
abbakarbadaru@gmail.com
+234 80 30 67 71 19



KAFFO MINES LTD

MÉLANGEUR — 1955

* Site de l'usine : Niger
Capacité : 30 tph Mélangeur
Contact : Kabiru Aminu Sale
kaffomines2@yahoo.com
+234 81 63 23 97 53, +234 81 53 40 49 50



KANO STATE INPUT SUPPLY CO

MÉLANGEUR — 1981

Site de l'usine : Kano
Capacité : 60 tph Mélangeur « Green Tech » (Danemark),
Chinoise, Mélangeur tour
Contact : Bala Inuwa, Directeur Général & PDG
kascokano@gmail.com
+234 80 39 46 24 22



KWANDARE FERTILIZER BLENDING PLANT

MÉLANGEUR — 2020

* Site de l'usine : Nassarawa
Capacité : 17 tph Mélangeur
Contact : Nasiru Musa Tanko, Directeur Général
nasmtanko@gmail.com
+234 90 39 00 44 04



LINKSIDE ELHYATT LTD

MÉLANGEUR — 2020

* Site de l'usine : Kaduna
Capacité : 30 tph Mélangeur
Contact : Eng. Musa Hayatudeen
mhayatu@elhyatt.com
+234 80 33 11 78 67



LIONHEART FERT, CHEM & AGRIC PROCESSING CO MÉLANGEUR — 2021

* Site de l'usine : Kano
Capacité : 20 tph Mélangeur
Contact : Alh. Laminu Sani
lionfertilizerchemicals@gmail.com
+234 80 54 40 44 92



MALAM ALU AGRO ALLIED CO

MÉLANGEUR — 2017

Site de l'usine : Jigawa
Capacité : 40 tph Mélangeur « Beidou Chinese »
Contact : Alh. Mansur Da'u Aliyu, Directeur Général
mansurdaliyu@malamalu.com
+234 80 37 03 21 10



MATRIX FERTILIZER LTD

MÉLANGEUR — 2018

Site de l'usine : Kaduna
Capacité : 120 tph Mélangeur « Yargus »
Contact : Abdulkabir Adisa Aliu, Directeur Général & PDG
abdulkabir@matrixgroup.ng.com
+234 80 57 18 45 81



MFB FERT & CHEM CO LTD

MÉLANGEUR — 2013

Site de l'usine : Kaduna
Capacité : 90 tph Mélangeur « Ranco »
Contact : Mohammed Gulani Shuaibu, Directeur Général
mohammedgshuaibu@yahoo.com
+234 80 34 26 26 40



MORRIS FERTILIZERS & CHEMICALS

MÉLANGEUR — 1988

Site de l'usine : Niger
Capacité : 57 tph pour 2 lignes d'ensachage, mélangeur « A.J. Sackett (Bagtech) »
Contact : Emmanuel Fom, Directeur Général
+234 80 33 14 69 23



NAMALALE FERT & CHEM CO LTD

MÉLANGEUR — 2017

Site de l'usine : Kano
Capacité : 5 tph Mélangeur
Contact : Umar Shehu Musa, Directeur Général
+234 80 67 67 67 45



NOTORE CHEMICAL INDUSTRIES PLC

MÉLANGEUR — RÉNOVÉ EN 2019

Site de l'usine : Rivers
Capacité : 200 tph Mélangeur « Yargus »
Contact : Tijjani St. James, Chef de groupe, Commercial
Tijjani.St.James@notore.com
+234 81 60 00 06 18



OCP AFRICA FERTILIZER NIGERIA LTD

MÉLANGEUR — 2021

Site de l'usine : Kaduna
Capacité : 120 tph Mélangeur « AGI Yargus »
Contact : Caleb Usoh, Directeur national, OCP Nigéria
c.usoh@ocpafrica.com
+234 70 31 78 11 15



PLANTMATE FERTILIZER LTD

MÉLANGEUR — 2021

* Site de l'usine : Kano
Capacité : 15 tph Mélangeur
Contact : Abubakar Sadiq Baba
plantmate.fertilizerltd@gmail.com
+234 81 63 23 97 53



PREMIUM AGROCHEMICALS LTD

MÉLANGEUR — 2019

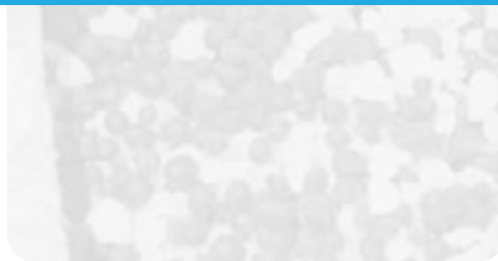
Site de l'usine : Lagos
Capacité : 70 tph Mélangeur « Bagtech »
Contact : Tapiwa Muchenwa, Chef Supérieur
+234 70 56 99 22 12



PRIMEGOLD FERTILIZERS

MÉLANGEUR — 2009

Site de l'usine : Rivers
Capacité : 50 tph Mélangeur NPK
Contact : Felix Isimepkeni Okonti, Directeur Général & PDG
felix@primegoldfertilizers.com
+234 80 33 00 80 36, +234 81 73 00 80 36



SASISA FERTILIZER NIGERIA LTD

MÉLANGEUR — 1999

Site de l'usine : Kano
Capacité : 15 tph Mélangeur
Contact : Dr. Surajo Muhammed, Président
sasisanigt91@yahoo.com
+234 80 65 67 36 42



SAVANNAH FERTILIZER SERVICES LTD

MÉLANGEUR — 2019

Site de l'usine : Niger
Capacité : 65 tph Mélangeur « Ranco »
Contact : Alh. Aliyu Mustapha, Directeur exécutif
aliyumustapha3@yahoo.com
+234 80 36 08 17 97



SHENZHEN GLOBAL SERVICE

MÉLANGEUR — 2020

* Site de l'usine : Kano
Capacité : 30 tph Mélangeur
Contact : Alh. Abba Ahmed, Directeur Général
abbaahmed92@gmail.com,
shenzhenglobalservices222@gmail.com
+234 80 34 40 05 06



SOLAR FERT & CHEM PRODUCT LTD

MÉLANGEUR — 2016

Site de l'usine : Kano
Capacité : 7 tph Mélangeur « NPK »
Contact : Sanusi Mohammed, Directeur Général & PDG
sfchemproduct@gmail.com
+234 80 37 03 95 73



SORA FERTILZER & CHEMICALS

MÉLANGEUR — 1985

Site de l'usine : Benue
Capacité : 10 tph Mélangeur
Contact : Robert Orya, Directeur Général & PDG
robertorya@yahoo.com
+234 80 93 74 05 55



SPACE AGE CONTINENTAL INVESTMENT LTD

MÉLANGEUR — 2020

* Site de l'usine : Nassarawa
Capacité : 40 tph Mélangeur « Layco »
Contact : Alh. Rabiou I. Rabiou, Directeur Général
karamirabiou@gmail.com
+234 80 55 55 11 11



SPRINGFIELD AGRO LTD

MÉLANGEUR — 2000

Site de l'usine : Gombe
Capacité : 20 tph Mélangeur « NPK »
Contact : Mr. Tarun Das, Directeur Général & PDG
tarun@afri ventures.com
+234 70 12 99 99 99



SUPERPHOSPHATE FERT & CHEM

MÉLANGEUR — 1988

Site de l'usine : Kaduna
Capacité : 150 tph Mélangeur par gravité « A.J. Sackett »
Contact : Danjuma Etuh, Directeur Général
danjuma@sfcnig.com
+234 80 23 07 54 681



TAK AGRO & CHEMICALS

MÉLANGEUR — 2019

Site de l'usine : Kogi
Capacité : 60 tph Mélangeur « A.J. Sackett »
Contact : Moses Ayin Akanet, Directeur de l'usine de mélange
ayinakanet@gmail.com
+234 80 29 12 28 85



VALIDIVAR FERT & CHEM LTD

MÉLANGEUR — 2021

* Site de l'usine : Delta
Capacité : 20 tph Mélangeur
Contact : Anthony Onah
validivarfertilizer@gmail.com
+234 80 32 01 45 06



WACOT LTD

MÉLANGEUR — 2003

Site de l'usine : Edo (reactivé en 2017 après 14 ans)
Capacité : 7 tph Mélangeur (Chine)
Contact : Pankaj Chawla, Chef des intrants agricoles
pankaj@clicktgi.net
+234 90 99 70 99 04, +234 70 64 01 64 49



WARAKA FERTILIZER CO LTD

MÉLANGEUR — 2019

* Site de l'usine : Kano
Capacité : 20 tph Mélangeur
Contact : Alh. Musa Biyu Garko
musabiyungarko@gmail.com
+234 80 96 21 72 78



ZAM AGRO-CHEMICALS & FERT CO LTD

MÉLANGEUR — 2019

Site de l'usine : Gusau
Capacité : 120 tph Mélangeur « Yargus »
Contact : Engr. Kanti
abdulganiyu1963@gmail.com
+234 80 33 05 26 62



ZAMFARA STATE FERTILIZER BLENDING PLANT

MÉLANGEUR — 1998

Site de l'usine : Gusau
Capacité : 35 tph Mélangeur
Contact : Mustapha Muhammadu, Directeur Général
ankamustafa@yahoo.com, mustafaanka9@gmail.com
+234 80 35 89 63 70



ZARIA FERTILIZER & RICE MILL

MÉLANGEUR — 2019

(anciennement appelé American Tobacco)

Site de l'usine : Kaduna
Capacité : 120 tph Mélangeur « Yargus »
Contact : Mohammed Maina, Directeur Général
maimoha@yahoo.com
+234 80 33 11 40 24, +234 80 99 28 00 98



SÉNÉGAL

SEDAB

MÉLANGEUR — 2019

Site de l'usine : Dakar
Capacité : 40 tph Mélangeur
Contact : Moulaye Kande, PDG
moulayekande59@yahoo.fr
+221 776 449 589



TOGO

CIAT

MÉLANGEUR — 2011

Compagnie des Intrants Agricoles du Togo

Site de l'usine : Lomé
Capacité : 120 tph Mélangeur « EMT Weighcont »
Contact : Desanti Gerard, Directeur Général
desantigerard@yahoo.fr, desanti@ciat.tg
+228 90 04 64 24



PROJETS EN COURS





PROFILS DES PROJETS EN COURS

BURKINA FASO

BOBO DIOULASSO

Projet :
Capacité prévue :
Année prévue :

Contact :

FASO FERT

Matériel de concassage de dolomie
Inconnu
2023-2024
Pascal Le Moel
Directeur Général
fasofert.dg@gmail.com
+226 77 25 00 25

KOUPÉLA

Projet :
Capacité prévue :
Année prévue :

Contact :

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES PHOSPHATES DU BURKINA (SEPB)

Mélangeur
120 000 tpa
2023-2024
Djiguemde Oumarou
Chef de l'expérimentation agricole
& Extension Service
oumaroudjiguemde@yahoo.fr
+226 25 32 46 54, +226 24 79 10 16

BOBO DIOULASSO

Projet :
Capacité prévue :
Année prévue :

Contact :

TROPIC AGRO CHEM

Blender
Inconnu
2023-2024
Al Hassane Sienu
PDG
tropic_agrocheml@yahoo.fr
+226 70 20 61 58

CÔTE D'IVOIRE

YAMOISSOUKRO

Projet :
Capacité prévue :
Année prévue :

Contact :

IVOIRE FORMULATION

Mélangeur « Weighcont » Ligne 5
120 tph
2023-2024
Armand Konan
PDG
armand.konan@agritecgroup.com
+225 07 07 11 06 96

ABIDJAN

Projet :
Capacité prévue :
Année prévue :

Contact :

OCP CÔTE D'IVOIRE SA

Mélangeur
100 tph
2023-2024
Aziz Diallo
Directeur national
aa.diallo@ocpafrika.com
+225 07 84 01 82 72

MALI

BOUREM

Projet :
Capacité prévue :
Année prévue :

Contact :

SANGOYE

Concasseur, unité de séchage et de lavage,
granulateur (Phosphate)
100 000 tpa
2023-2024
Moussa Diabaté
PDG
moussapind@hotmail.fr
+223 66 75 30 14

NIGÉRIA

ABUJA (PLOT 859, IDU INDUSTRIAL LAYOUT)

Projet :
Capacité prévue :
Année prévue :

Contact :

AGTHO MERCHANT & COMPANY LTD

Mélangeur
95 tph
2022
Boniface Elewodalu
Directeur général et PDG
boniface@agthonasaraferertilizer.com
+234 80 33 12 06 95, +234 81 82 82 70 22

BAYELSA

Projet :
Capacité prévue :
Année prévue :

Contact :

BRASS FERTILIZER

Urée
1,3 million tpa
Inconnu
info@brassfertilizer.com

RIVERS

Projet :

Capacité prévue :
Année prévue :

Contact :

NEW BLENDER 1

« Layco-Pro Declining Weight » – Installation de
mélange et d'ensachage
150 tph
2022
Le nom de la société sera dévoilé à la fin du projet

NEAR KANO

Projet :

Capacité prévue :
Année prévue :

Contact :

NEW BLENDER 2

« Layco-Pro Declining Weight » – Installation de
mélange et d'ensachage
90 tph
2022
Le nom de la société sera dévoilé à la fin du projet

ABUJA

Projet :
Capacité prévue :
Année prévue :

Contact :

NEW BLENDER 3

Mélangeur « Bagtech »
75 tph
2022
Le nom de la société sera dévoilé à la fin du projet

OGUN

Projet :
Capacité prévue :
Année prévue :

Contact :

OCP AFRICA 1

Mélangeur « AGI Yargus »
120 tph
2022
Caleb Usoh
Directeur national, OCP Nigéria
c.usoh@ocpafrika.com
+234 70 31 78 11 15

SOKOTO

Projet :
Capacité prévue :
Année prévue :

Contact :

OCP AFRICA 2

Mélangeur « EMT »
120 tph
2022
Caleb Usoh
Directeur national, OCP Nigéria
c.usoh@ocpafrika.com
+234 70 31 78 11 15

SÉNÉGAL

DAKAR

Projet : Concasseur; unité de séchage et de lavage, granulateur (Phosphate)
Capacité prévue : 100 tpj
Année prévue : 2023-2024
Contact : **Ndiaye Astou Dramé**
DCOI
a.drane@amafri.com
+221 775 711 904

DAKAR

Projet : Mélangeur
Capacité prévue : Inconnu
Année prévue : Inconnu
Contact : **Abdourahmane Bibi Ndjaye**
DC
bibi.tse@gmail.com
+221 773 000 247

AMAFRIQUE SUARL

Concasseur; unité de séchage et de lavage, granulateur (Phosphate)
100 tpj
2023-2024
Ndiaye Astou Dramé
DCOI
a.drane@amafri.com
+221 775 711 904

TSE

Mélangeur
Inconnu
Inconnu
Abdourahmane Bibi Ndjaye
DC
bibi.tse@gmail.com
+221 773 000 247

SIERRA LEONE

FREETOWN

Projet :
Capacité prévue :
Année prévue :
Contact :

MANGARA AGRIBUSINESS COMPANY

Mélangeur en vrac
60 tph
2023
Sinkarie Sesay
Directeur Général
sinkarie.sesay@mangara-sl.com
+232 76 43 31 14, +232 76 15 87 09



Photo : le projet Dundié Suuf



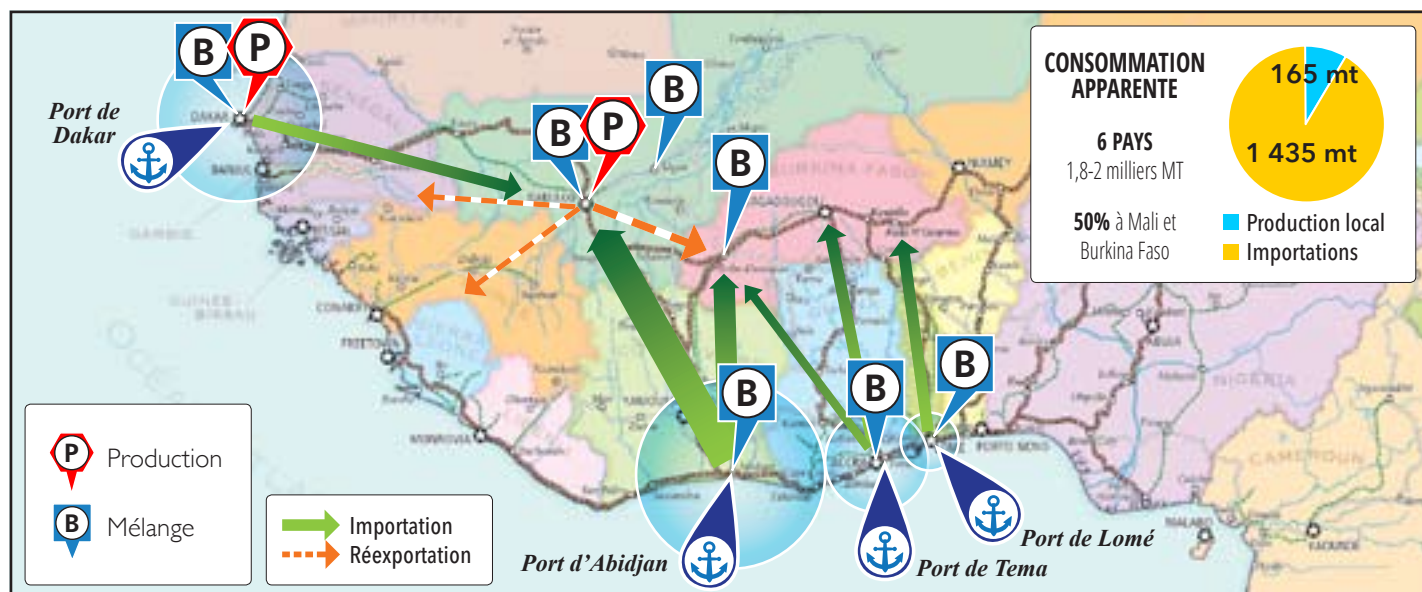
Photo : Patrice Annequin

4. LOGISTIQUE ET COÛTS



Photo : Samuel Coullivas

CORRIDORS COMMERCIAUX EN AFRIQUE DE L'OUEST



Grands flux d'importation et réexportation d'engrais en Afrique de l'Ouest (2019, chiffres en millier d tonnes) pour les six pays concernés.

La logistique en particulier le coûts de transport routier, constitue un facteur important dans la détermination des prix des engrais. Il est recommandé aux importateurs de connaître les différents corridors commerciaux existants afin d'optimiser les coûts de transport des produits d'un port vers leurs clients dans les pays de l'hinterland.

Dans la CEDEAO, les six principaux ports d'Afrique de l'Ouest par lesquels les engrais sont expédiés vers les zones enclavées sont les ports de Dakar, Sénégal ; Abidjan, Côte d'Ivoire ; Tema, Ghana ; Lomé, Togo ; Cotonou, Bénin ; et Lagos, Nigéria.

Toutes les lignes Nord/Sud et Ouest-Est reliant les ports aux pays enclavés sont appelées des corridors commerciaux. L'utilisation des réseaux routiers et ferroviaires permet parfois aux pays enclavés de disposer de multiples possibilités de transport d'engrais.

DISTANCE

Le choix du corridor et du port es souvent t déterminé par la situation géographique (distance entre le port et la destination

Tableau 1. Distances port–Capitale/Ville

Port	Bamako	Ouagadougou	Niamey
Abidjan	1 184 km	1 176 km	1 629 km
Cotonou	2 036 km	1 015 km	1 056 km
Dakar	1 431 km	2 401 km	2 854 km
Lagos	1 990 km	1 060 km	1 171 km
Lomé	1 873 km	970 km	1 136 km
Tema	2 012 km	1 042 km	1 495 km

de livraison) et la qualité des routes, la capacité opérationnelle de l'équipement de déchargement d'un port et la disponibilité des équipes à la date prévue d'expédition du produit (Table 1).

INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

Les caractéristiques d'un port et son état de congestion influencent le choix du corridor. Les infrastructures portuaires sont évaluées selon les caractéristiques du tableau 2. D'autres facteurs pouvant affecter le choix du corridor sont la vitesse, la capacité opérationnel de l'équipement de déchargement d'un port et la disponibilité des équipes à la date prévue d'expédition du produit.

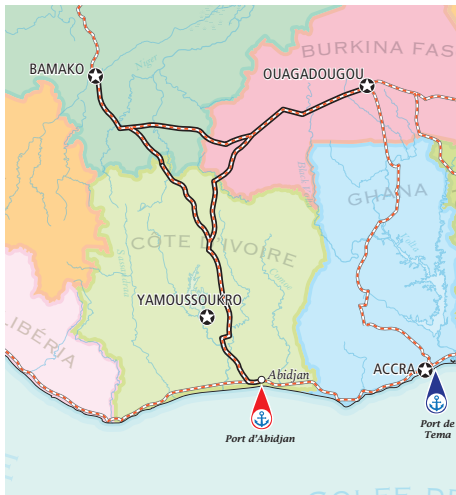
Finalement, l'utilisation des camions bennes de 35 tm (norme CEDEAO) reste le moyen le plus courant pour traverser ces corridors, même si certains pays comme la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Sénégal, le Bénin, et le Togo disposent des voies ferrées. Il est important de souligner que les travaux de rénovation et de construction d'un chemin de fer de 3 000 km sont en cours pour relier Cotonou, Niamey, Ouagadougou, Abidjan, et Lomé. Sa réalisation permettra de faciliter le transport.

Tableau 2. Caractéristiques des infrastructures portuaires

Description	Abidjan	Dakar	Lomé	Tema
Aire de stockage (m ²)	250 000	216 000	200 000	355 000
Entrepôt sous-douane (m ²)	134 614	98 000	110 000	25 000
Tyrant max navire (m)	8,2-9,45	8-11	11,5	8,7-10
Tyrant max (t)	30 000	30 000	60 000	30 000
Cap. déchargement vrac (t/jour)	3 000-5 000	1 500-2 000	n/a	3 900
Engrais importés en 2018 (t)	356 000	323 000	172 000*	248 000

* Données 2017

PORT D'ABIDJAN (PAA)



ENGRAIS IMPORTÉS VIA ABIDJAN

Année	2016	2017	2018
Dédouanement	321,9	299,5	228,7
Transit vers l'hinterland	182,1	250,1	128,2
Total	504,0	549,6	356,9

Chiffres en millier de tonnes

CAPACITÉS CLÉS DU PORT AUTONOME D'ABIDJAN

Aire de stockage	Entrepôts sous-douane magasin	Engrais en vrac capacité de déchargement	Temps d'attente vrac (jours)	Temps sur quai, vrac chargeur au port (jours)*
19 aires 250 000 m ²	18 entrepôts 134 614 m ²	3 000 to 5 000 tonnes/jour* 2 quais	Moyenne : 3 Min : 0,6 — Max : 37	Moyenne : 5,4 Min : 0,7 — Max : 9

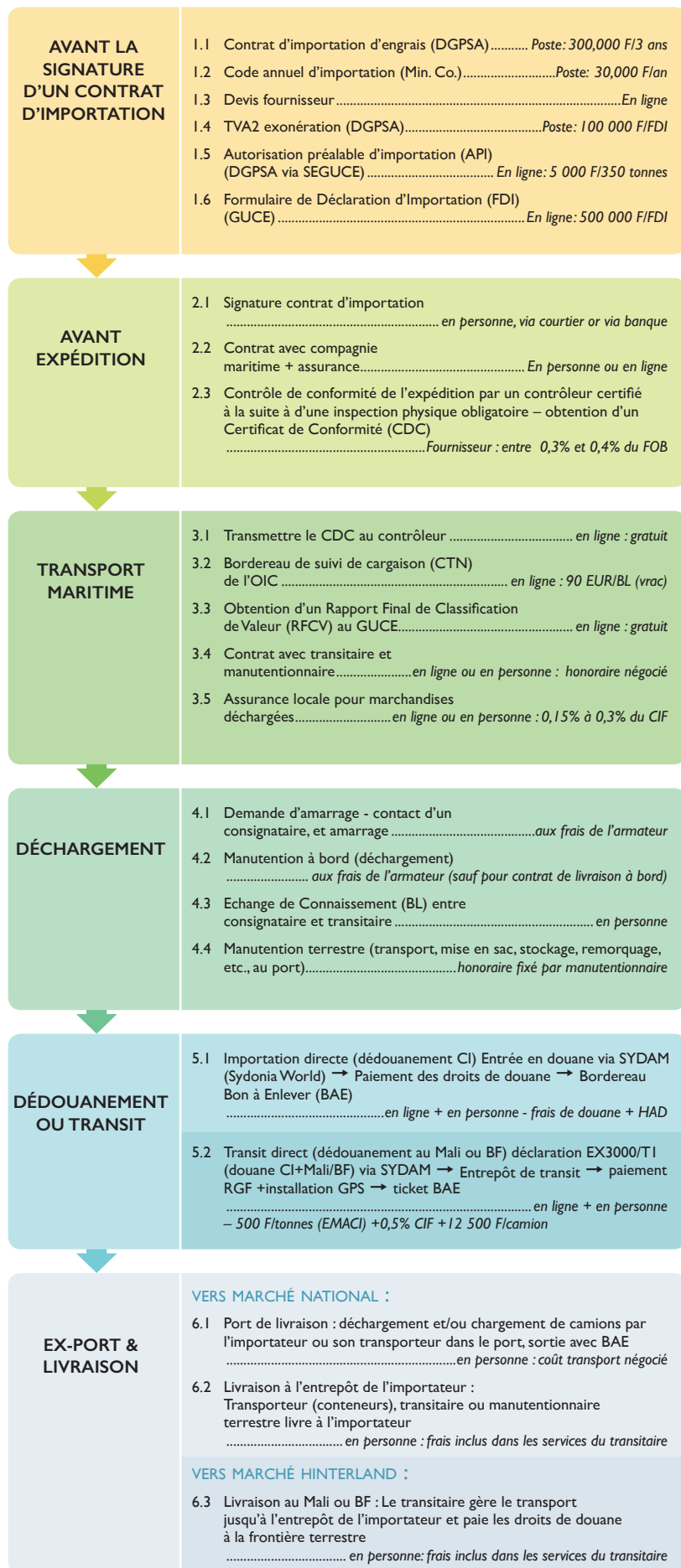
*Temps moyen d'attente de mai 2018 à mai 2019 pour vrac solide, selon www.marinetraffic.com.

FRAIS D'IMPORTATION VIA LE PORT AUTONOME D'ABIDJAN — VALEURS EN USD PAR TONNE

Description de frais	Produit simple (importation Urée, DAP, MAP, etc.)	Produit complexe (importation NPK formulé à la source)	Formulé à Abidjan (importation de 90% des ingrédients)	Formulé à Mali ou Burkina (import. de 90% des ingrédients via PAA)
Prix de référence FOB	300	300	260	260
Cargo maritime (vrac) + assurance	40	40	35	35
Prix de référence CIF	340	340	295	295
Frais portuaires	42	42	25	35
Transit routier (Abidjan → Mali/BF)				65
Dédouanement	8	22	7	7
Entreposage et manutention de l'importateur	10	10	35	25
Frais administratifs et financiers de l'importateur	25	25	32	30
Marge de l'importateur	30	30	30	30
Prix ex-entrepôt importateur/mélangeur	455	469	429	487
Transport à la zone de distribution	CI: 25 Mali/BF: 65	CI: 25 Mali/BF: 65	CI: 25 Mali/BF: 65	Mali/BF: 10
Frais administratifs et financiers du distributeur	10	10	10	10
Marge du distributeur	15	15	15	15
Prix de l'entrepôt à la zone de production du distributeur	CI: 505 Mali/BF: 545	CI: 519 Mali/BF: 559	CI: 479 Mali/BF: 519	Mali/BF: 522
Prix de l'entrepôt à la zone de production du distributeur (en FCFA par sac de 50 kg)	CI: 14 650 Mali/BF: 15 800	CI: 15 050 Mali/BF: 16 200	CI: 13 900 Mali/BF: 15 050	Mali/BF: 15 150

PROCEDURES D'IMPORTATION D'ENGRAIS VIA LE PORT AUTONOME D'ABIDJAN

TEMPS DE TRANSIT VIA LE PORT AUTONOME D'ABIDJAN



PORT DE DAKAR (PAD)



ENGRAIS IMPORTÉS VIA DAKAR

Année	2016	2017	2018
Dédouanement	105	121	109
Transit vers l'hinterland	345	209	214
Total	450	330	323

Chiffres en millier de tonnes.

Source : Douane Sénégalaise + est. Nitidaz

CAPACITÉS CLÉS DU PORT AUTONOME DE DAKAR

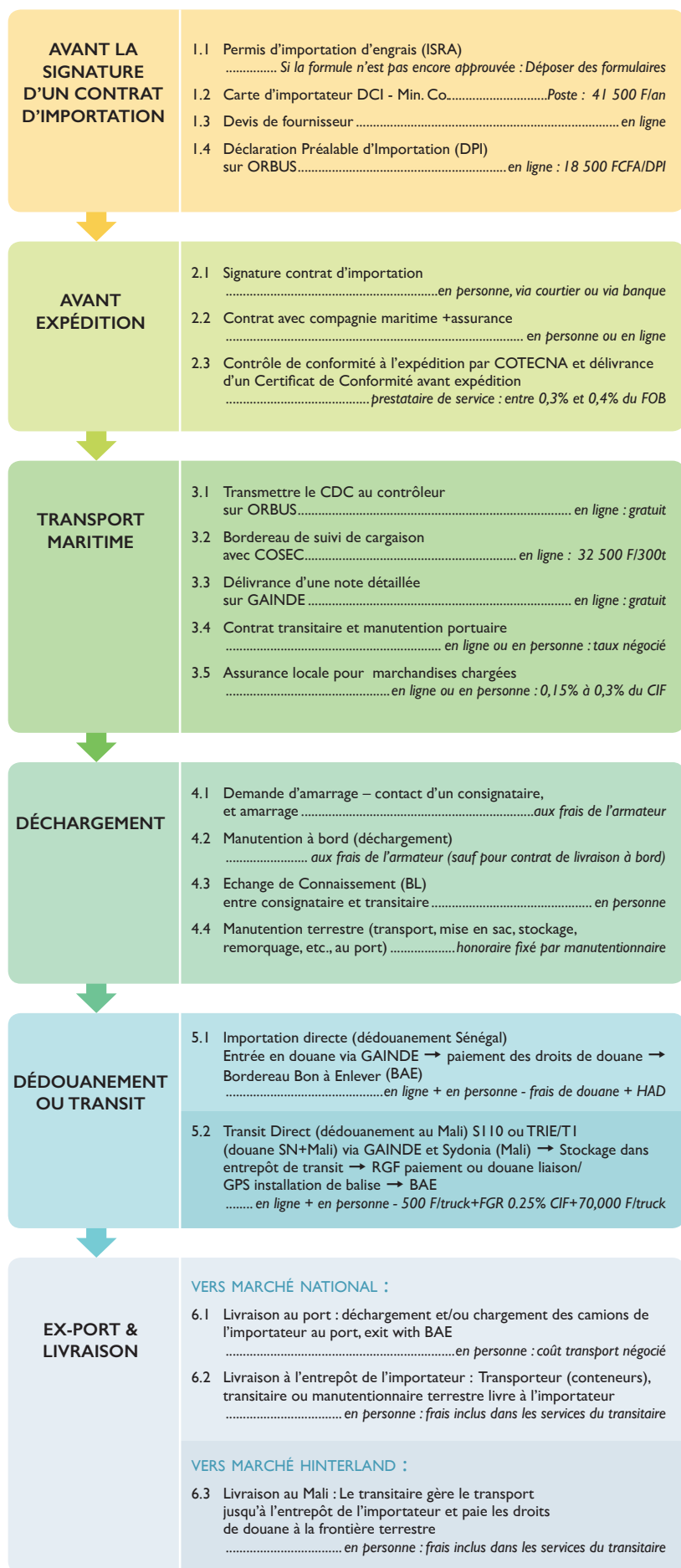
Aire de stockage	Entrepôts sous-douane magasin	Engrais en vrac capacité de déchargement	Temps d'attente vrac (jours)	Temps sur quai, vrac chargeur au port (jours)*
216 000 m ²	98 000 m ²	1 500 to 2 000 tonnes/jour x 2 quais	Moyenne : 2,8 Min : 0,1 – Max : 15	Moyenne : 5,3 Min : 0,3 – Max : 11

* Temps moyen d'attente de mai 2018 à mai 2019 pour vrac solide, selon www.marinetraffic.com.

FRAIS D'IMPORTATION VIA LE PORT AUTONOME DE DAKAR – VALEURS EN USD PAR TONNE

Description de frais	Produit simple (importation Urée, DAP, MAP, etc.)	Produit complexe (importation NPK formulé à la source)	Formulé à Dakar Suburban (import 90% des ingrédients)	Formulé à Mali (import 90% of ingrédients via PAD)
Prix de référence FOB	300	300	260	260
Cargo maritime (vrac) + assurance	38	38	33	33
Prix de référence CIF	338	338	293	293
Frais portuaires	37	37	25	32
Transit routier (Dakar→Mali)				75
Dédouanement	8	22	7	7
Entreposage et manutention de l'importateur	12	12	33	24
Frais administratifs et financiers de l'importateur	25	25	32	30
Marge de l'importateur	30	30	30	30
Prix ex-entrepôt importateur/mélangeur	450	464	420	489
Transport à la zone de distribution	→SN : 20 →Mali : 70	→SN : 20 →Mali : 70	→SN : 20 →Mali : 70	→Mali Centre : 10 →Mali Sud : 15
Frais administratifs et financiers du distributeur	10	10	10	10
Marge du distributeur	15	15	15	15
Prix de l'entrepôt à la zone de production du distributeur	Sénégal : 495 Mali : 545	Sénégal : 509 Mali : 559	Sénégal : 465 Mali : 515	Mali Centre : 524 Mali Sud : 529
Prix de l'entrepôt à la zone de production du distributeur (en FCFA par sac de 50 kg)	Sénégal : 14 350 Mali : 15 800	Sénégal : 14 750 Mali : 16 200	Sénégal : 13 500 Mali : 14 950	Mali Centre : 15 200 Mali Sud : 15 350

PROCEDURES D'IMPORTATION D'ENGRAIS VIA LE PORT AUTONOME DE DAKAR



TEMPS DE TRANSIT VIA LE PORT AUTONOME DE DAKAR



PORT DE LOMÉ (PAL)



ENGRAIS IMPORTÉS VIA LOMÉ

Année	2016	2017	2018
Dédouanement	75	136	ND
Transit vers l'hinterland	70	36	ND
Total	145	172	ND

Chiffres en millier de tonnes.

CAPACITÉS CLÉS DU PORT AUTONOME DE LOMÉ

Aire de stockage	Entrepôts sous-douane magasin	Temps d'ancrage pour vraquier (jours)	Temps d'amarrage pour vraquier (jours)*
200 000 m ²	110 000 m ²	Moyenne : 2,4 Min : 0,1 – Max : 26,5	Moyenne : 4,45 Min : 0,1 – Max : 22,2

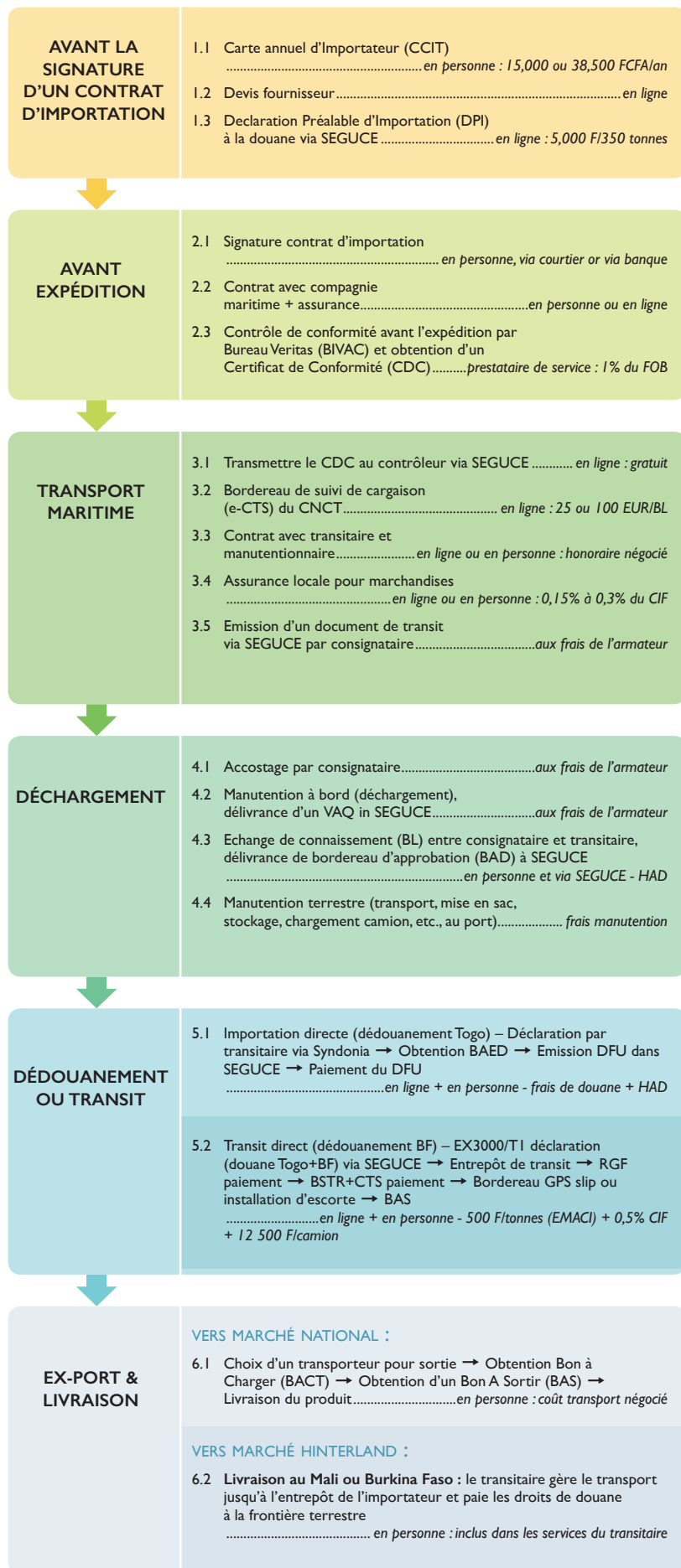
* Temps moyen d'attente de mai 2018 à mai 2019 pour vrac solide, selon www.marinetraffic.com.

FRAIS D'IMPORTATION VIA LE PORT AUTONOME DE LOMÉ – VALEURS EN USD PAR TONNE

Description de frais	Produit simple (importation Urée, DAP, MAP, etc.)	Produit complexe (importation NPK formulé à la source)	Formulé dans la zone franche Lomé (import. 90% des ingrédients)	Formulé au Burkina Faso (import. 90% des ingrédients via PAL) avec mélange à Bobo Dioulasso
Prix de référence FOB	300	300	260	260
Cargo maritime (vrac) + assurance	41	41	36	36
Prix de référence CIF	341	341	296	296
Frais portuaires	36	36	20	30
Transit routier (Lomé → Bobo Dioulasso)				70
Dédouanement	8	22	7	7
Entreposage et manutention de l'importateur	9	9	30	25
Frais administratifs et financiers de l'importateur	25	25	32	30
Marge de l'importateur	30	30	30	30
Prix ex-entrepôt importateur/mélangeur	449	463	415	488
Transport à la zone de distribution	→Togo : 20 →BF Centre : 58	→Togo : 20 →BF Centre : 58	→Togo : 20 →BF Centre : 58	→BF Sud-ouest : 5 →BF Centre : 10
Frais administratifs et financiers du distributeur	10	10	10	10
Marge du distributeur	15	15	15	15
Prix de l'entrepôt à la zone de production du distributeur	Togo : 494 BF Centre : 532	Togo : 508 BF Centre : 546	Togo : 460 BF Centre : 498	BF Sud-ouest : 518 BF Centre : 523
Prix de l'entrepôt à la zone de production du distributeur (en FCFA par sac de 50 kg)	Togo : 14 350 BF Centre : 15 450	Togo : 14 750 BF Centre : 15 850	Togo : 13 350 BF Centre : 14 450	BF Sud-ouest : 15 000 BF Centre : 15 200

PROCEDURES D'IMPORTATION D'ENGRAIS VIA LE PORT AUTONOME DE LOMÉ

TEMPS DE TRANSIT VIA LE PORT AUTONOME DE LOMÉ



PORT DE TEMA (PAT)



ENGRAIS IMPORTÉS VIA TEMA

Année	2016	2017	2018
Dédouanement	191	292	221
Transit vers l'hinterland	1	190	27
Total	192	483	248

Chiffres en millier de tonnes.
Source : Ghana Shippers Authority

CAPACITÉS CLÉS DU PORT AUTONOME DE TEMA

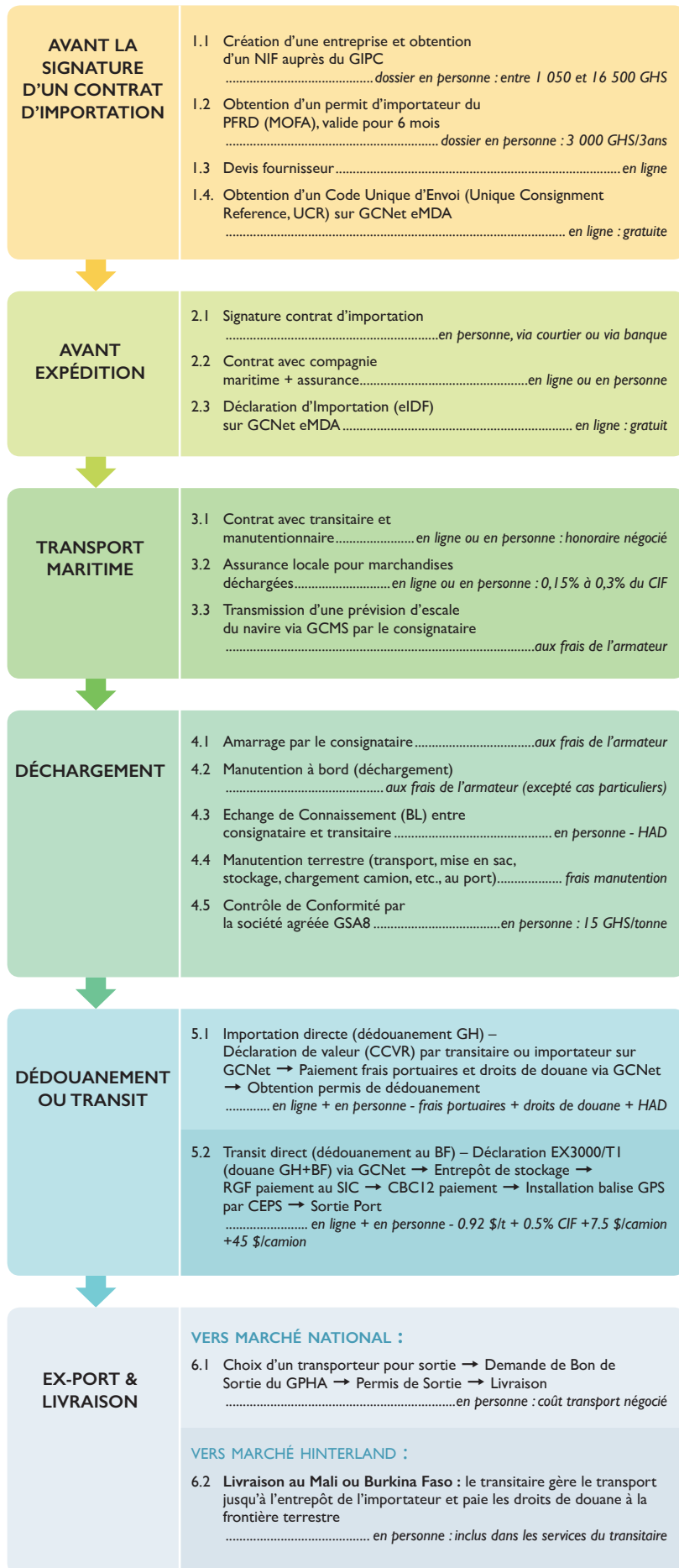
Aire de stockage	Entrepôts sous-douane magasin	Engrais en vrac capacité de déchargement	Temps d'anchrage pour vraquier (jours)	Temps sur quai, vrac chargeur au port (jours)*
355 000 m ²	25 000 m ²	3 900 tonnes/jour	Moyenne : 2 Min : 0,1 – Max : 14,2	Moyenne : 4,8 Min : 1 – Max : 9

* Temps moyen d'attente de mai 2018 à mai 2019 pour vrac solide, selon www.marinetraffic.com.

FRAIS D'IMPORTATION VIA LE PORT AUTONOME DE TEMA – VALEURS EN USD PAR TONNE

Description de frais	Produit simple (importation Urée, DAP, MAP, etc.)	Produit complexe (importation NPK formulé à la source)	Formulé à Tema (importation de 90% des ingrédients)	Formulation à Burkina Faso (import. 90% des ingrédients via PAL avec mélange à Bobo Dioulasso)
Prix de référence FOB	300	300	260	260
Cargo maritime (vrac) + assurance	41	41	36	36
Prix de référence CIF	341	341	296	296
Frais portuaires	36	36	20	30
Transit routier (Tema → Bobo Dioulasso)				60
Dédouanement	7	21	6	6
Entreposage et manutention de l'importateur	8	8	29	25
Frais administratifs et financiers de l'importateur	24	24	31	30
Marge de l'importateur	30	30	30	30
Prix ex-entrepôt importateur/mélangeur	446	460	412	477
Transport à la zone de distribution	→ Ghana : 20 → BF Centre : 55	→ Ghana : 20 → BF Centre : 55	→ Ghana : 20 → BF Centre : 55	→ BF Sud-ouest : 5 → BF Centre : 15
Frais administratifs et financiers du distributeur	→ Gh : 8 ; → BF : 10	→ Gh : 8 ; → BF : 10	→ Gh : 8 ; → BF : 10	→ BF : 10
Marge du distributeur	→ Gh : 10 ; → BF : 15	→ Gh : 10 ; → BF : 15	→ Gh : 10 ; → BF : 15	→ BF : 15
Prix de l'entrepôt à la zone de production du distributeur	Ghana : 484 BF Centre : 526	Ghana : 498 BF Centre : 540	Ghana : 450 BF Centre : 492	BF Sud-ouest : 512 BF Centre : 517
Prix de l'entrepôt à la zone de production du distributeur (en FCFA par sac de 50 kg)	Ghana : 14 050 BF Centre : 15 250	Ghana : 14 450 BF Centre : 15 650	Ghana : 13 050 BF Centre : 14 250	BF Sud-ouest : 14 850 BF Centre : 15 000

PROCEDURES D'IMPORTATION D'ENGRAIS VIA LE PORT AUTONOME DE TEMA



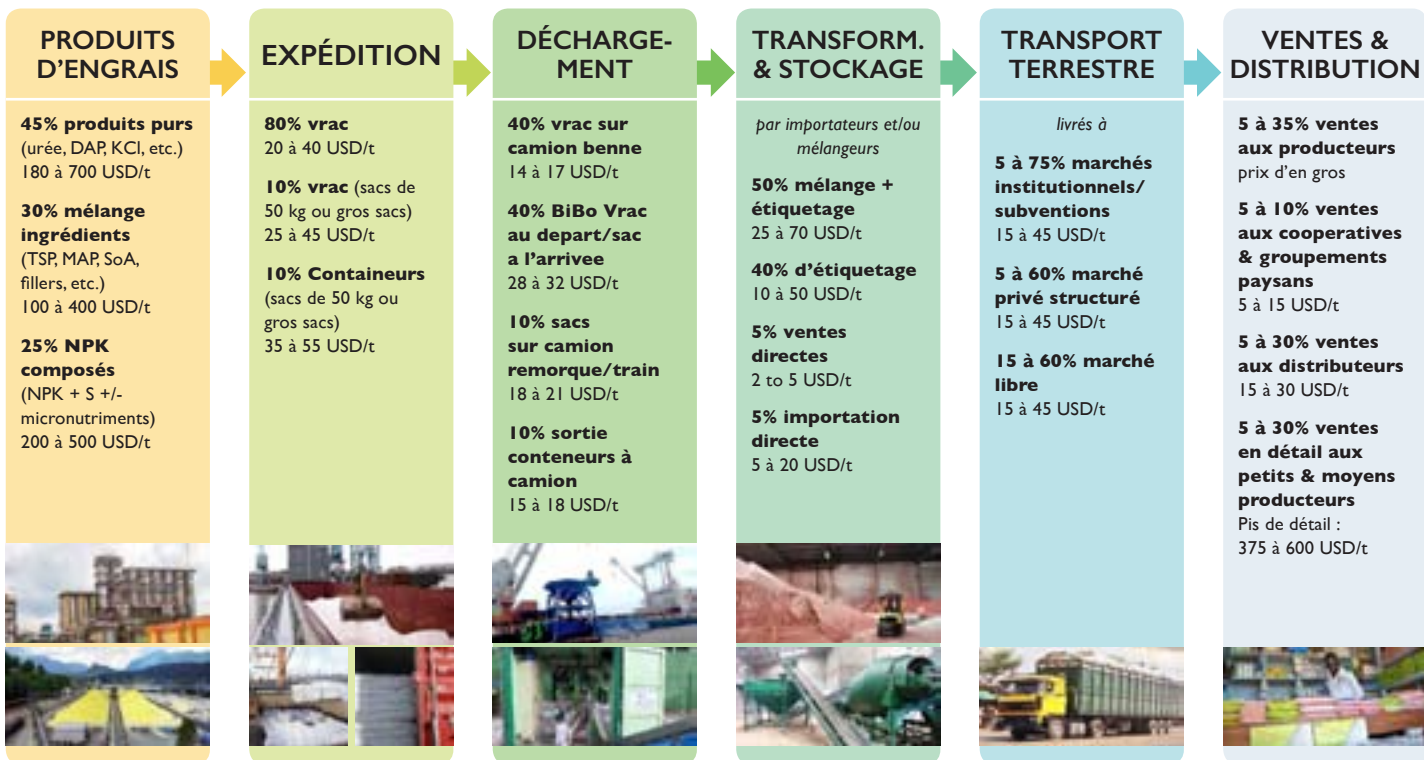
TEMPS DE TRANSIT VIA LE PORT AUTONOME DE TEMA



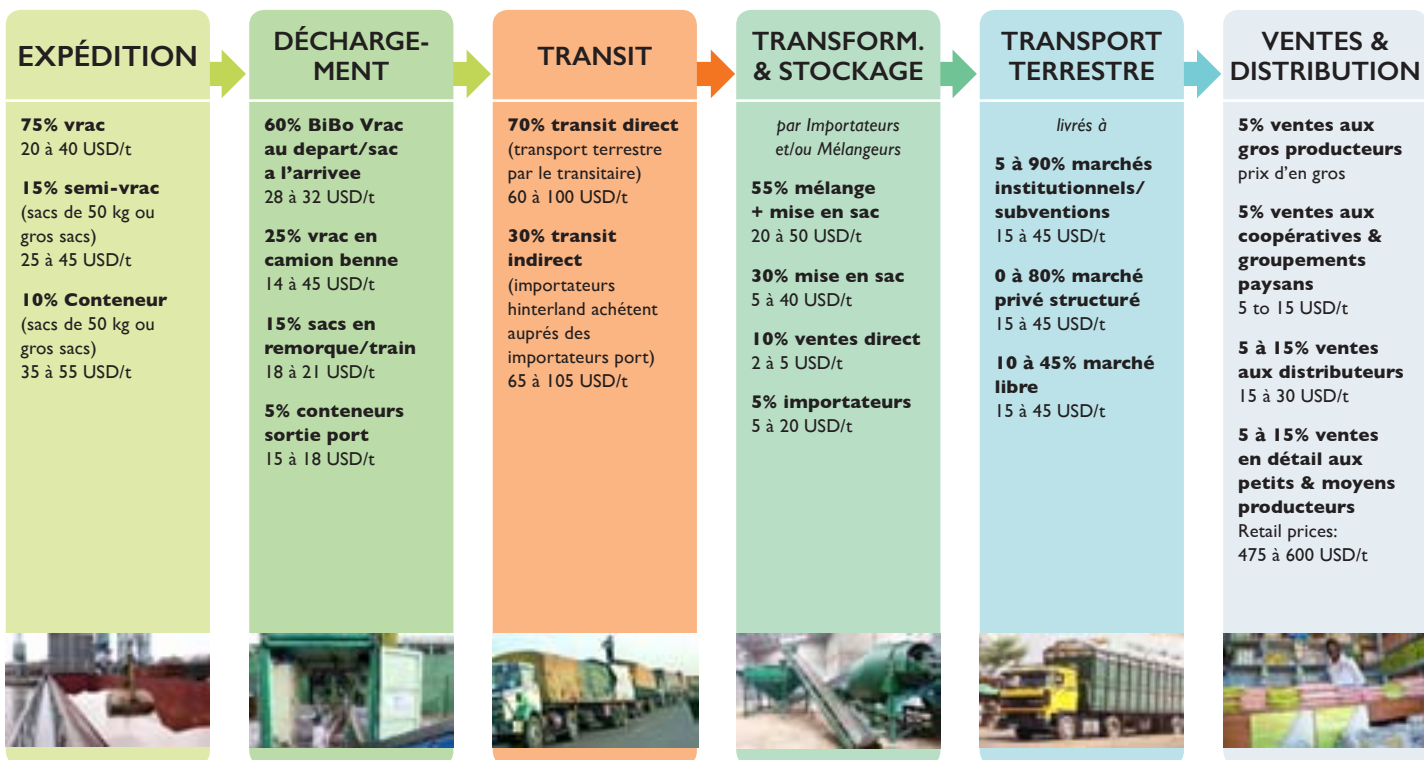
LE CIRCUIT DES ENGRAIS EN AFRIQUE DE L'OUEST



COMMERCIALISATION DES ENGRAIS DANS LES PAYS CÔTIERS



...ET DANS LES PAYS DE L'HINTERLAND (MALI, BURKINA FASO)

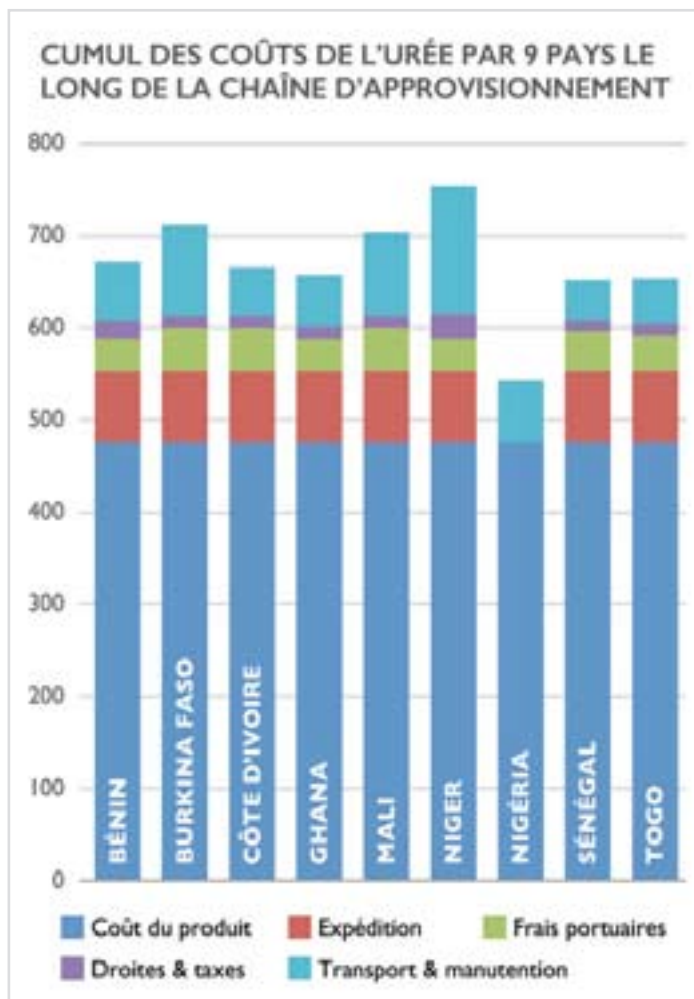


ANALYSE DES COÛTS DES ENGRAIS EN AFRIQUE DE L'OUEST – LE CAS DE L'URÉE

En 2020, les coûts analysés de l'urée variaient dans 9 pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Nigeria, Niger, Togo, Sénégal), de 319 dollars (US\$) au Sénégal à 475 \$ au Niger. En septembre 2021, le coût de l'urée rendue dans les magasins de détail des zones de consommation d'engrais avait été multiplié par plus de deux en Afrique de l'Ouest. Le coût d'une tonne d'urée importée en Afrique de l'Ouest pendant cette période, rendue dans les zones de consommation, variait entre 652 \$ au Sénégal et 754 \$ au Niger. Alors qu'en 2020, les coûts par pays représentaient environ 50 % du coût de l'engrais chez le détaillant, en 2021, seuls 25 % des coûts ont été ajoutés dans le pays. Au Nigeria, comme dans le reste de la région, le coût de l'urée a plus que doublé. Toutefois, grâce à la production locale, le coût maximal au détail d'une tonne d'urée enregistrée au Nigeria était d'environ 660 \$. Le coût de détail moyen pondéré d'une tonne d'urée importée en décembre en Afrique de l'Ouest est de 1 088 \$. (Note : l'urée du Nigeria n'est pas importée).

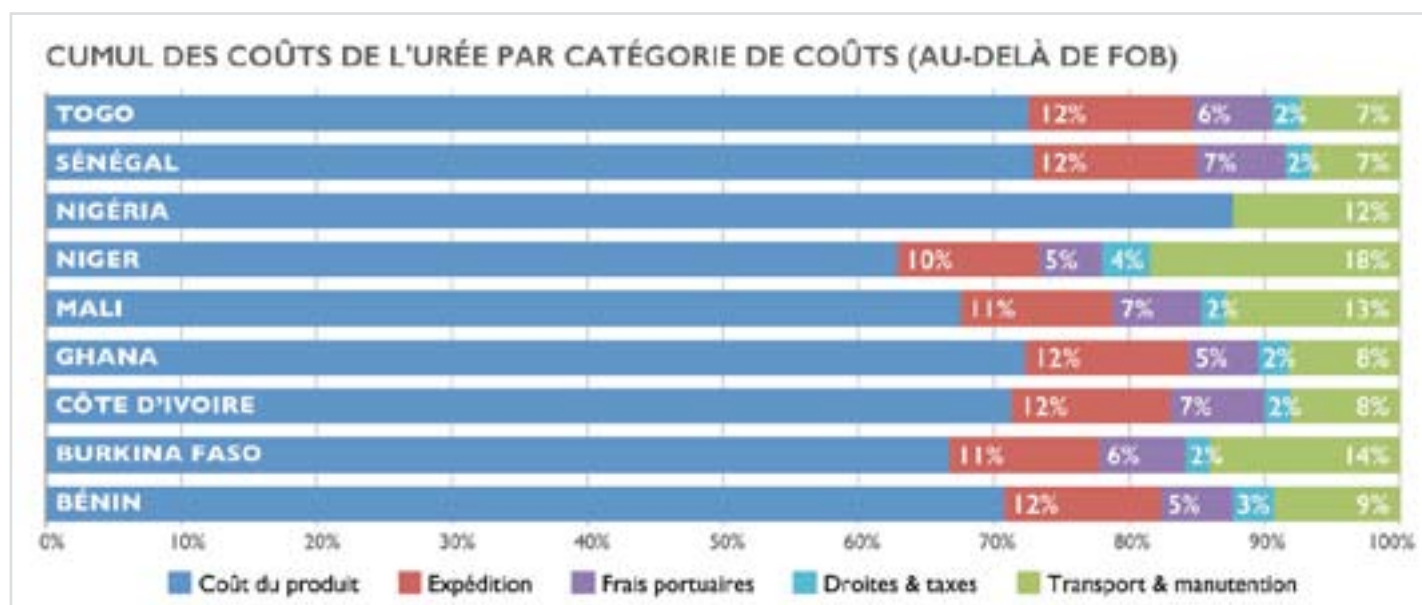
Le modèle utilisé permet également de ventiler les coûts par catégorie dans chacun de ces 9 pays (coût du produit, coûts de transport et de manutention, coûts portuaires, droits et taxes). Les coûts de stockage, les coûts financiers et les autres coûts opérationnels dépendent de l'organisation spécifique des entreprises.

Le prix FOB et les frais d'expédition représentaient plus de 80 % du coût de l'urée livrée aux entrepôts des grossistes dans les zones de consommation d'engrais. Alors que les coûts logistiques à l'intérieur des pays (transport terrestre, manutention) représentaient moins de 10 % des coûts dans les pays côtiers, à l'exception du Nigeria, les taxes et les frais portuaires représentent ensemble moins de 10 % du coût. Les taxes sur l'urée sont principalement régionales et représentent 2 à 3 % du coût. Si ces 2,5 % peuvent sembler faibles, lorsque le coût de l'urée atteint 1 000 dollars, elles ajoutent 1,50 \$ à chaque sac de 50 kg d'engrais. Les autres coûts dépendent des entreprises et des détaillants individuels et présentent par conséquent des variations importantes.



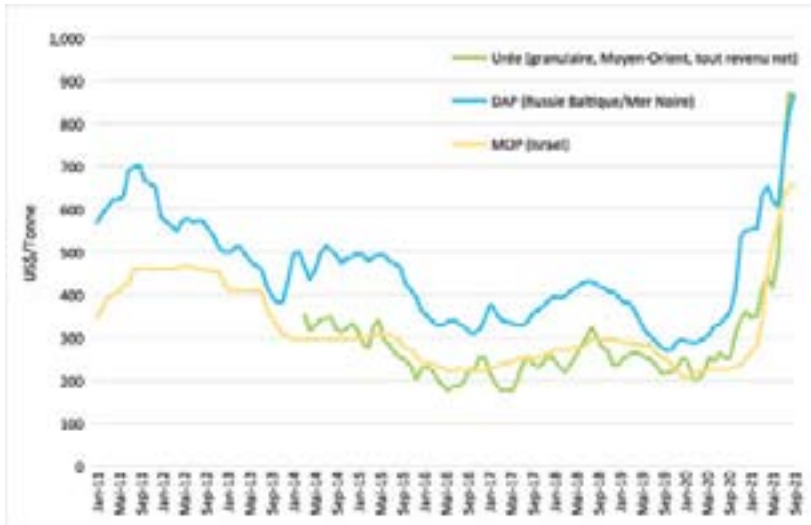
Hypothèses utilisées:

- Prix moyen FOB pour le mois de juillet 2021 de l'urée granulée en provenance du Nigeria ou de la Baltique.
- Les coûts de transport vers les principales zones de consommation pour chaque culture/pays (par exemple, Kaduna pour l'urée au Nigeria, Tamale au Ghana).
- Autres coûts (taxes, coûts de transport, coûts d'ensachage et de mélange, taux d'intérêt, etc.) ajustés à juillet 2021.



INFOS SUR LES COÛTS ET MARCHÉS DES ENGRAIS

SUIVI DES PRIX INTERNATIONAUX DES ENGRAIS



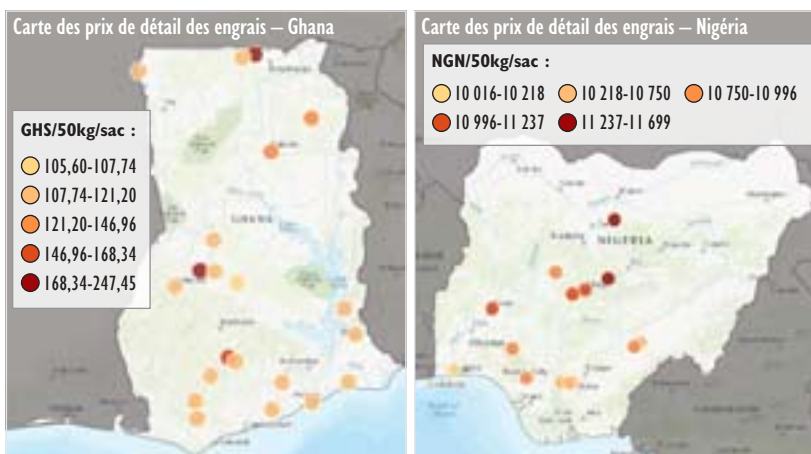
COMPARAISON PRIX LOCAUX ET PRIX INTERNATIONAUX



SUIVI COMMERCIAL ET PRIX SUBVENTIONNÉS DANS LES PAYS



SUIVI DES PRIX COMMERCIAUX ET SUBVENTIONNÉS



AfricaFertilizer.org

OBTENEZ GRATUITEMENT DES INFORMATIONS MENSUELLES SUR LES PRIX DES ENGRAIS DU MARCHÉ INTERNATIONAL ET LOCAL

Depuis 2009, la publication des prix d'AfricaFertilizer.org encourage la concurrence et la transparence du marché, et facilite l'analyse pour les décisions commerciales. Toutes les informations et données sont libres d'utilisation et de partage.



En partenariat avec Argus Media, AfricaFertilizer.org surveille chaque mois les

prix internationaux FAB et l'analyse du marché pour 10 des catégories d'engrais et ingrédients les plus utilisés en Afrique de l'Ouest. Cela inclut l'urée, le SoA, le DAP, le TSP et le MOP qui sont utilisés pour mélanger localement des formules NPK spécifiques aux cultures et aux sols.



West African Fertilizer Association
Association Ouest-Africaine de l'Engrais

En Afrique de l'Ouest, AfricaFertilizer.org et Wafa s'associent depuis 2019 pour rapporter chaque mois les prix de détail locaux et les conditions de marché de près

de 250 magasins de concessionnaires agricoles à travers 8 pays (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Nigeria, Niger, Togo, Sénégal). Les prix commerciaux et subventionnés des engrais sont présentés sous forme de cartes, de graphiques et de tableaux, en monnaie locale par sac et en USD (dollars) par tonne.



Depuis 2016, les informations et analyses mensuelles de AFO sont partagées à plus de 4 500 professionnels à travers le monde grâce à FertiNews, disponible en anglais et en français sur les supports médias les plus courants (web, mobile, médias sociaux).

INTERNATIONAL – PRIX MENSUEL MOYEN (FOB, \$/TONNE)

Produit	Jan-21	Fév-21	Mar-21	Avr-21	Mai-21	Juin-21	Juil-21	Août-21	Sep-21	Oct-21	Nov-21	Déc-21
Urée (perle, FOB Mer noire)	282	336	345	325	333	399	440	414	454	709	840	867
Urée (granulé, FOB Moyen-Orient - tous)	307	344	358	345	351	413	441	415	490	720	868	856
Urée (granulé, FOB Nigéria)	316	371	383	353	375	438	470	440	503	756	827	828
Sulfate d'ammonium (FOB Mer Noire)	128	135	158	162	157	172	198	205	226	324	416	414
Ammoniaque (FOB Afrique du Nord)	267	346	441	471	458	507	568	591	611	689	771	1,004
DAP (FOB Maroc)	438	531	561	571	566	604	688	701	657	733	853	913
DAP (FOB Baltique/Mer Noire)	410	534	551	553	555	630	653	619	607	721	820	865
DAP (FOB Arabie saoudite [KSA])	426	459	517	541	558	565	592	630	647	675	810	884
MAP (FOB Maroc)	443	570	608	595	611	701	740	715	693	763	821	886
TSP (FOB Maroc)	318	430	473	500	506	586	631	638	599	638	678	698
Phosphate naturel (69% BPL, FOB Afrique du Nord)	83	83	93	93	96	110	110	116	130	130	130	158
Chlorure de potasse KCl (standard, FOB Jordanie)	232	234	238	258	280	334	451	513	562	620	645	651
Chlorure de potasse KCl (granulée, FOB Baltique/Mer Noire)	230	227	232	264	284	334	444	513	560	592	641	669
Sulfate de potasse (standard, FOB Europe du Nord-Ouest)	410	410	421	432	434	440	496	520	570	663	698	723
NPK 15-15-15 (FOB Maroc)	266	309	332	339	354	397	428	448	448	526	618	653

Source : Copyright © 2021 Argus Media group. Tous droits réservés. Tous les droits de propriété intellectuelle sur les données et autres informations publiées sur cette page ("Données") sont la propriété exclusive d'Argus et/ou de ses concédants de licence et ne peuvent être utilisées qu'en vertu d'une autorisation d'Argus. En lisant cette page, sans limiter aucune, vous acceptez de ne copier ou reproduire aucune partie de son contenu sous quelque forme ou à quelque fin que ce soit sans le consentement préalable écrit d'Argus. ARGUS, ARGUS MEDIA, le logo ARGUS, les titres des publications ARGUS et les noms des index ARGUS sont des marques déposées du groupe Argus Media. Pour plus d'informations, consulter www.argusmedia.com/trademarks.

Avertissement : Les Données publiées sur cette page sont fournies "telles quelles". Argus n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, à la pertinence, à l'actualité ou à l'intégralité des Données ou quant à leur adéquation à un usage particulier. Argus décline toute responsabilité en cas de perte ou dommage résultant de la dépendance d'une partie aux Données et décline toute responsabilité liée ou découlant de l'utilisation des Données dans toute la mesure permise par la loi.

NATIONAL – PRIX MENSUEL MOYEN (COMMERCIAL)

Produit	Jan-21	Fév-21	Mar-21	Avr-21	Mai-21	Juin-21	Juil-21	Août-21	Sep-21	Oct-21	Nov-21	Déc-21
BURKINA FASO – FCFA/sac de 50 kg												
Urée	15 233	15 286	15 286	17 100	17 100	17 100	18 700	20 400	22 400	22 400	37 000	37 000
NPK 15 15 15	16 077	16 208	16 208	17 115	17 115	17 115	19 731	19 731	22 385	22 385	32 308	32 308
NPK 14 23 14	16 500	16 667	16 667	17 417	17 417	17 417	19 917	20 833	22 500	22 500	30 833	30 833
CÔTE D'IVOIRE – FCFA/sac de 50 kg												
Urée	14 125	14 125	14 125	15 958	16 409	16 000	16 563	17 450	20 409	23 227	31 818	31 818
NPK 15 15 15	14 688	14 688	14 688	16 188	16 188	16 125	16 714	16 571	19 563	22 250	25 375	25 375
PK 0 23 19 + 6.5 S + 5 MgO + 10 CaO	15 167	15 167	15 167	16 500	16 833	16 600	16 500	16 800	20 400	22 400	25 000	25 000
MALI – FCFA/sac de 50 kg												
Urée	15 400	15 667	15 667	15 867	15 867	19 571	21 416	21 416	21 139	27 846	42 308	32 308
NPK 17 17 17 + 4S	16 462	16 558	16 558	16 981	16 917	20 146	23 115	23 115	22 654	25 154	31 923	29 231
DAP	16 827	16 865	16 865	16 981	16 981	19 904	21 500	21 500	21 500	24 000	31 667	29 000
SÉNÉGAL – FCFA/sac de 50 kg												
Urée	12 861	12 861	12 861	12 861	12 836	13 519	13 519	15 870	16 263	17 063	17 321	20 833
NPK 15 15 15	13 055	13 055	13 055	13 055	13 055	12 781	12 781	13 776	14 118	15 355	14 869	-
NPK 10 10 20	12 748	13 426	13 284	13 284	13 284	13 636	13 636	16 750	20 800	17 833	16 889	22 000
GHANA – GHS/sac de 50 kg												
Urée	115	116	118	113	120	120	170	210	210	260	320	300
NPK 23 10 5	117	118	122	140	150	128	190	215	213	219	218	218
NPK 20 10 10	122	122	121	120	130	133	172	180	180	157	205	180
NIGÉRIA – NGN/sac de 50 kg												
Urée	8 757	9 427	10 220	10 697	11 229	11 736	11 293	11 260	10 730	10 717	11 400	13 073
NPK 15 15 15	11 423	11 864	11 646	11 785	11 823	12 046	12 181	12 165	11 862	11 792	11 762	12 946
NPK 20 10 10	8 980	9 920	10 160	10 145	10 220	10 220	10 007	10 071	9 840	9 760	9 793	9 956

Source : AfricaFertilizer.org

5. AGRONOMIE EN AFRIQUE DE L'OUEST



Photo : FERARI project staff

AGRONOMIE EN AFRIQUE DE L'OUEST

CARTE DES RECOMMANDATIONS DE SEMENCES ET D'ENGRAIS EN AFRIQUE DE L'OUEST : NOUVELLES SOLUTIONS DIGITALES POUR BOOSTER LA PRODUCTIVITÉ AGRICOLE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Lancée en septembre 2020 par IFDC et le CORAF, cette plateforme en ligne et interactive basée sur un Système d'Information Géographique est conçue pour donner un accès à des conseils techniques intelligents et fiables et à des informations personnalisées sur les intrants agricoles aux producteurs. Plus de **500 paquets d'intrants agricoles (PIA)** sont développés pour environ 26 cultures et 578 variétés, et plus de 1 000 recommandations d'engrais à travers 15 pays d'Afrique de l'Ouest. Le processus de développement de cette plateforme a duré d'octobre 2018 à juillet 2020. Il s'agissait d'un **effort collectif impliquant plus de 350 personnes** de diverses organisations nationales et régionales et de parties prenantes privées et publiques, ainsi que des consultants individuels et des experts nationaux.

Tous les paquets d'intrants agricoles sont gratuits et peuvent être téléchargés sous forme de livrets PDF ou exportés vers des fichiers CSV ou Excel. Ils comprennent des informations sur les semences améliorées, les mélanges d'engrais appropriés et les bonnes pratiques agricoles (BPA) pour différentes cultures et zones agro-écologiques (ZAE).

RÉFÉRENCES SOMMAIRES DES PIA PAR PAYS

Pays	PIAs	Cultures (total de 26 cultures différentes)
Bénin	21	Manioc, coton, maïs, mil, palmier à huile, arachide, anana, riz, sorgho, soja, igname
Burkina Faso	42	Coton, niébé, maïs, mil, riz, sésame, sorgho
Côte d'Ivoire	72	Manioc, cacao, café, coton, maïs, mil, sorgho
Gambie	7	Manioc, niébé, maïs, mil, arachide, riz, sorgho
Ghana	72	Manioc, niébé, maïs, mil, arachide, riz, sorgho, soja
Guinée	38	Banane, manioc, cacao, café, aubergine, fonio, maïs, palmier à huile, orange, arachide, anana, pomme de terre irlandaise, riz, tomate
Guinée-Bissau	7	Niébé, maïs, arachide, riz, sorgho
Libéria	8	Manioc, cacao, café, maïs, palmier à huile, arachide, riz, caoutchouc
Mali	50	Coton, niébé, maïs, mil, arachide, riz, sorgho, blé
Niger	31	Niébé, maïs, mil, arachide, riz, sorgho
Nigéria	67	Manioc, cacao, café, coton, niébé, maïs, mil, palmier à huile, arachide, pomme de terre irlandaise, riz, sorgho, soja, igname
Sénégal	93	Coton, niébé, maïs, mil, arachide, riz, sorgho
Sierra Leone	11	Manioc, niébé, maïs, arachide, patate douce, riz
Tchad	6	Coton, niébé, maïs, mil, arachide, sorgho
Togo	47	Anacarde, manioc, café, coton, niébé, maïs, mil, arachide, riz, sorgho

NOS PARTENAIRES

- **Communautés économiques régionales :** CEDEAO, UEMOA, CILSS
- **Organisations et associations régionales :** ROPPA, WAFA, AFSTA, ASIWA, PR-PICA
- **Partenaires techniques et financiers** tels que les centres de recherche internationaux, les universités, les systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA), les Ministères de l'Agriculture, l'AGRA, la FAO, et les ONG.
- **Secteur privé, professionnels des engrais et des semences,** producteurs, importateurs et distributeurs.



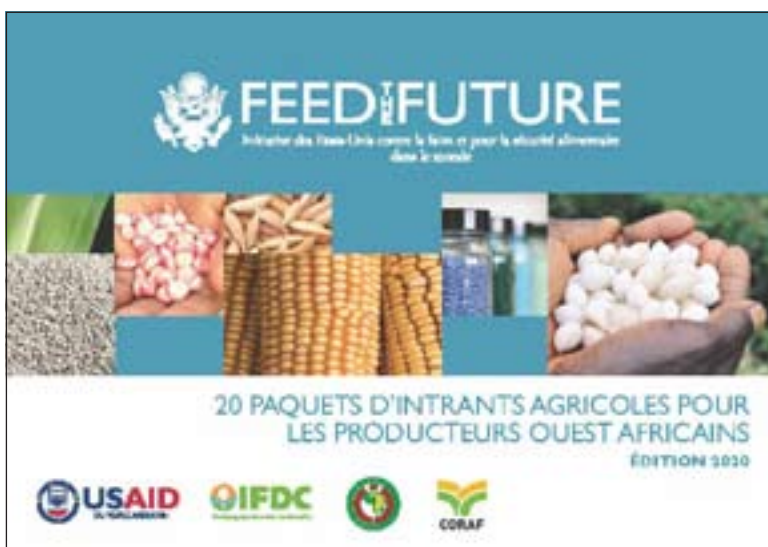
Figure 1. La page d'accueil de feseswam.org.



Figure 2. Vue d'une zone agro-écologique.



Figure 3. ZAE d'un pays donné.



LES FONCTIONS DE RECHERCHE ET FILTRE SUR FeSeRWAM.ORG

La dernière mise à jour de la plateforme a été effectuée au cours de l'exercice 2021 afin d'inclure de nouvelles caractéristiques et fonctionnalités pour améliorer l'interface et l'expérience des utilisateurs.

RECHERCHE DE DONNÉES PAR CRITÈRE DÉSIRÉ

LOCATION

- Zones agro écologiques (ZAE)
- Pays
- Villes

SOLS

- Texture des Sols
- Profondeur moyenne
- Matière organique
- pH

PLANTES

- Cultures
- Variétés
- Noms locaux
- Plantation
- Rendement potentiel
- Caractéristiques principales
- Résistance à diverses contraintes

ENGRAIS

- Recommandations sur les nutriments
- Types et grades d'engrais
- Taux et calendrier d'application

GESTION DES CULTURES

- Préparation du sol
- Eau
- Mauvaises herbes
- Nuisibles
- Résidus de culture
- Fumier organique
- Amendements minéraux et organiques

POUR L'USAGE DÉSIRÉ :

Agro dealers et vulgarisateurs

Accéder et télécharger des PIA pour endroits spécifiques, manuels d'appui et de formation des producteurs locaux

Mélangeurs d'engrais

Utiliser les matières premières appropriées pour le mélange des produits des efficaces et spécifiques au site, engrais à vendre aux agriculteurs locaux

Semenciers

Identifiez les semences hautement productives appropriées en fonction de la zone pour développer votre entreprise

Agronomes Chercheurs

Développer et adapter des paquets pour des cultures spécifiques aux ZAE de votre pays

Décideurs et Administrateurs de programmes de subvention

Élaborer des programmes de subventions sur-mesure en fournissant des données sur les paquets d'intrants existants dans toute la région

Les données présentées étaient à jour au moment de la publication. Les autorités locales devraient être consultées lors de l'utilisation de ces informations.



WWW.FESERWAM.ORG





62

PIA

15

PAYS

9

FORMULATIONS



RECOMMANDATIONS D'ENGRAIS POUR LE MAÏS

PAYS	ZAE	RECOMMANDATION
BÉNIN	SUB-HUMIDE	70 N – 30 P₂O₅ – 30 K₂O 1 NPK 15-15-15 200 kg/ha. Application au semis ou 15 JAS. 2 Urée 100 kg/ha. Application 50% au semis ou 15 JAS; 50% juste avant floraison.
BURKINA FASO	SUB-HUMIDE	88 N – 69 P₂O₅ – 45.5 K₂O 1 NPK 14-23-14 300 kg/ha. Application pendant la préparation du sol. 2 Urée 100 kg/ha.
CÔTE D'IVOIRE	HUMIDE	91.5 N – 22.5 P₂O₅ – 22.5 K₂O 1 NPK 15-15-15 150 kg/ha. Application au semis ou 2 semaines après semis. 2 Urée 150 kg/ha. Application 30-35 JAS.
GAMBIE	SUB-HUMIDE	70 N – 20 P₂O₅ – 20 K₂O 1 NPK 15-15-15 150 kg/ha. 2 Urée 100 kg/ha.
GHANA	HUMIDE	90 N – 60 P₂O₅ – 60 K₂O +0.5 Zn 1 NPK 15-20-20 +0.7Zn 300 kg/ha. 2 Urée 100 kg/ha.
GUINÉE	HUMIDE	100 N – 40 P₂O₅ – 40 K₂O 1 NPK 17-17-17 300 kg/ha. Application à préparation du sol. 2 Urée 200 kg/ha. Application 3 sacs pendant le stade végétal, et 1 sac à la montaison.
MALI	SUB-HUMIDE	83 N – 18 P₂O₅ – 18 K₂O +6S +1B 1 NPK 14-18-18 +6S +1B 100 kg/ha. Application à la levée. 2 Urée 150 kg/ha. Application de 50 kg à la levée, et après 100 kg au moment du buttage.
NIGÉRIA	SEMI-ARIDE	150 N – 60 P₂O₅ – 60 K₂O (high potential) 1 NPK 20-10-10 750 kg/ha. 2 N/A
SÉNÉGAL	SEMI-ARIDE	122 N – 30 P₂O₅ – 30 K₂O 1 NPK 15-15-15 200 kg/ha. Application au semis ou 15 JAS. 2 Urée 200 kg/ha. Application de 1.6 sacs à 27 JAS, et 1.6 sacs à 41 JAS.
SIERRA LEONE	HUMIDE	90 N – 30 P₂O₅ – 30 K₂O 1 NPK 15-15-15 200 kg/ha. 2 Urée 130 kg/ha.
TOGO	HUMIDE	76 N – 30 P₂O₅ – 30 K₂O 1 NPK 15-15-15 200 kg/ha. 2 Urée 100 kg/ha.

FAQUET D'INSTRUMENT AGRICOLE

MAÏS/BURKINA FASO

MAÏS 2000 (moy)

Hauteur de tige	1.80m
Nombre de épis	2
Type de semence	100%
Quantité de semences	20 kg/ha (à multiplier par le rendement moyen en sacs, 0.2 à 0.3 kg de semence par sac)
Écartement (entre rangs)	0.80m x 0.30m
Couleur de la plante	Verte
Période de semences	15 juillet – 15 août (selon climat)
Équilibre de production (biologique)	Pluie (pour des produits agro-alimentaires)
Pratiques agricoles à privilégier	15 à 20 JAS
Rendement potentiel	4.5 t/ha
Nombre de récoltes	1/ha
Recommandation des engrais	NPK (voir les autres formulaires)
Autres engrais	---
Qualité de récolte	---
Autres produits	---

RECOMMANDATION EN NUTRIEMENTS

88 N – 69 P₂O₅ – 45.5 K₂O + 0.5 Zn + 6S + 1B

RECOMMANDATION D'ENGRAIS ORGANIQUE

Sur application: Si disponible après 15 jours après semis, faire une application d'engrais organique (fumier, compost, lisier d'étable, etc.) à 100 kg/ha.

RECOMMANDATION D'ENGRAIS 1

Sur application: 100 kg/ha (NPK 14-23-14)
 Période d'application: Au semis (jours avant)
 Gamme de dosage: 100 à 150 kg/ha

RECOMMANDATION D'ENGRAIS 2

Sur application: 150 kg/ha (NPK 15-15-15)
 Période d'application: 15 à 20 JAS
 Gamme de dosage: 100 à 150 kg/ha

RECOMMANDATION D'ENGRAIS 3

Sur application: 150 kg/ha (NPK 15-15-15)
 Période d'application: 15 à 20 JAS
 Gamme de dosage: 100 à 150 kg/ha

BOITES PRATIQUES AGRICOLES SÉLECTION

Boîte 1: 100 kg/ha (NPK 14-23-14)	Boîte 2: 150 kg/ha (NPK 15-15-15)
Boîte 3: 100 kg/ha (NPK 15-15-15)	Boîte 4: 150 kg/ha (NPK 15-15-15)

ZONE AGRO-ÉCOLOGIQUE SUD SAHÉLIENNE SUB-HUMIDE

ZONE AGRO-ÉCOLOGIQUE SAHÉLIENNE SAHÉLIENNE

100% de culture de maïs
 100% de culture de maïs
 100% de culture de maïs
 100% de culture de maïs

ZONE AGRO-ÉCOLOGIQUE SAHÉLIENNE SAHÉLIENNE

100% de culture de maïs
 100% de culture de maïs
 100% de culture de maïs
 100% de culture de maïs

Ce document est une œuvre de l'Organisation pour la Sécurité Alimentaire et l'Agriculture (FAO) et est diffusé sous licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-Partager dans le même esprit. Les droits de propriété intellectuelle sont réservés à l'Organisation pour la Sécurité Alimentaire et l'Agriculture (FAO). Les autres droits de propriété intellectuelle sont réservés à leurs détenteurs respectifs.



53

PIA

13

PAYS

9

FORMULATIONS



RECOMMANDATIONS D'ENGRAIS POUR LE RIZ

PAYS	ZAE	RECOMMANDATION
BÉNIN	SEMI-ARIDE	14 N – 23 P₂O₅ – 13 K₂O <ol style="list-style-type: none"> 1 NPK 15-15-15 200 kg/ha. Application au semis. 2 Urée 75 kg/ha. Application 50 jours après semis/transplantation.
BURKINA FASO	SEMI-ARIDE	120 N – 46 P₂O₅ – 28 K₂O <ol style="list-style-type: none"> 1 NPK 14-23-14 200 kg/ha. Application au cours de la préparation du sol. 2 Urée 200 kg/ha.
GAMBIE	SUB-HUMIDE	70 N – 20 P₂O₅ – 20 K₂O <ol style="list-style-type: none"> 1 NPK 15-15-15 150 kg/ha. 2 Urée 100 kg/ha.
GHANA	SEMI-ARIDE	100 N – 40 P₂O₅ – 40 K₂O + 1.7 Zn <ol style="list-style-type: none"> 1 NPK 15-20-20+0.7Zn 200 kg/ha. 2 Urée 130 kg/ha.
GUINÉE	HUMIDE	100 N – 40 P₂O₅ – 40 K₂O <ol style="list-style-type: none"> 1 NPK 17-17-17 250 kg/ha. Application au cours de la préparation du sol. 2 Urée 150 kg/ha. Application au début de tallage. Couverture du fumier. 1^{er} fraction.
MALI	SEMI-ARIDE	80 N – 34 P₂O₅ – 34 K₂O <ol style="list-style-type: none"> 1 NPK 16-26-12+5S+0.3Zn 200 kg/ha. Appl. au tallage (7-15 jours après transplantation). 2 Urée 113 kg/ha. Appl. en 2 passages: 50% au tallage et 50% à l'initiation paniculaire.
NIGER	SEMI-ARIDE	132 N – 90 P₂O₅ – 60 K₂O <ol style="list-style-type: none"> 1 NPK 15-15-15 400 kg/ha. Appl. 1^{er} à transplantation, 2^{me} au tallage, et 3^{me} à floraison. 2 Urée 250 kg/ha. Application au tallage et montage.
NIGÉRIA	HUMIDE	80 N – 30 P₂O₅ – 30 K₂O <ol style="list-style-type: none"> 1 NPK 20-10-10 250 kg/ha. 2 Urée 65 kg/ha.
SÉNÉGAL	SUB-HUMIDE	91.5 N – 22.5 P₂O₅ – 22.5 K₂O <ol style="list-style-type: none"> 1 NPK 15-15-15 150 kg/ha. Application après levée. 2 Urée 150 kg/ha. Appl. en 2 passages: 50% au tallage et 50% à l'initiation paniculaire.
SIERRA LEONE	HUMIDE	60 N – 40 P₂O₅ – 40 K₂O <ol style="list-style-type: none"> 1 NPK 15-15-15 200 kg/ha. Épandage basal P; épandre N+K 4-6 semaines après semis. 2 Urée 100 kg/ha.
TOGO	HUMIDE	46 N – 23 P₂O₅ – 23 K₂O <ol style="list-style-type: none"> 1 NPK 15-15-15 150 kg/ha. Application pendant la mode d'installation. 2 Urée 50 kg/ha.

FEEDIFUTURE FAQUET D'INSTRUMENTS AGRICOLES **RIZ/NIGERIA**

RIZ (*Oryza sativa*)

Nom de la variété: **IR64** (Synonyme: **IR54**)

Niveau de maturité: **—**

Type de variétés: **Hybride**

Quantité de semences: **20 kg/m²/passage, 40 kg/semis direct**

Caractéristiques (semis direct): **Semences 1 à 2 cycles de 20 jours et 20 jours de planter en terrain de 20 cm et 20 jours de la plantation**

Couleur de la panicle: **Rouge**

Période de croissance: **23 semaines**

Cycle de production (biologie): **Deux semences**

Pratiques agricoles à respecter: **CS, CR**

Produit phytosanitaire: **7/14**

Matériau agricole: **—**

Matériau agricole: **—**

Adapté à: **Terre, terre de l'Inde, Indonésie**

Qualité nutritionnelle: **—**

Autres qualités: **—**

RECOMMANDATION EN NUTRIMENTS

100 N – 50 P₂O₅ – 40 K₂O + 5+5 +14 +Ca +14 +Zn

RECOMMANDATION EN ENGRAIS ORGANIQUES

Une application: **à partir**

RECOMMANDATION EN ENGRAIS 1

Une application: **200 kg/ha NPK 20-10-10**

Période d'application: **au semis ou 2 semaines après semis**

Coverage: **1 ou 2 kg/ha**

RECOMMANDATION EN ENGRAIS 2

Une application: **200 kg/ha NPK 20-10-10**

Période d'application: **Pendant le tallage 1 à 2 semaines après semis**

Coverage: **1 ou 2 kg/ha**

RECOMMANDATION EN ENGRAIS 3

Une application: **100 kg/ha Urée**

Période d'application: **au semis ou 2 semaines après semis et plus tard (selon norme qualité) d'initiation, systématique**

Coverage: **—**

ZONE AGRO-ÉCOLOGIQUE (EST AFRIQUE)
HUMIDE

ZONE AGRO-ÉCOLOGIQUE (AFRIQUE DU NORD)
ZONE DE TRANSITION FORESTIÈRE/SAVANNE
altitude: **moins de 1000 m/ans**

BONNES PRATIQUES AGRICOLES SÉLECTIONNÉES

Pratiques de surveillance des sols et de l'eau: **Labeur et herbe, mise en couverture végétale**

Méthode d'application des engrais: **Couverture plus intensive et (selon le cas) à la main, plus intensif pendant l'été (ITC)**

Une durée: **après le labour ou après le semis**

Couleur de l'eau: **rouge, brunâtre, brunâtre et grisâtre, brunâtre**

Couleur de l'engrais: **Les terres de l'est et de l'ouest de la zone de production de riz (selon le cas) et les sols (ITC)**

Couleur des résidus de l'engrais: **rougeâtre ou grisâtre (selon le cas) et la culture d'été des terres de l'est**

Couleur des résidus: **rougeâtre ou grisâtre (selon le cas) et la culture d'été des terres de l'est**

ISS, No. 14/2014 V1.1 – 14/14

Ces recommandations sont destinées aux agriculteurs petits producteurs de riz en Afrique de l'ouest. Elles ne sont pas destinées à être utilisées sans le soutien de la FAO et de la FIC. Elles ne sont pas destinées à être utilisées sans le soutien de la FAO et de la FIC. Elles ne sont pas destinées à être utilisées sans le soutien de la FAO et de la FIC.

COTON

21

PIA

8

PAYS

13

FORMULATIONS




RECOMMANDATIONS D'ENGRAIS POUR LE COTON

PAYS	ZAE	RECOMMANDATION
BÉNIN	SEMI-ARIDE	51 N – 36 P ₂ O ₅ – 36 K ₂ O +12S +3B ① NPK 14-23-14 +5S +1B 150 kg/ha. Application 15 JAS. ② Urée 50 kg/ha. Application 40 JAS.
BURKINA FASO	SEMI-ARIDE	44 N – 34.5 P ₂ O ₅ – 21 K ₂ O +9S +1.5B ① NPK 14-23-14 +6S +1B 150 kg/ha. ② Urée 50 kg/ha. Application 40 JAS.
CÔTE D'IVOIRE	SUB-HUMIDE	53 N – 30 P ₂ O ₅ – 30 K ₂ O +12S +3B ① NPK 15-15-15 +6S +1B 200 kg/ha. Application 15-20 JAS. ② Urée 50 kg/ha. Application 40 JAS.
MALI	SEMI-ARIDE	51 N – 36 P ₂ O ₅ – 36 K ₂ O +12S +3B ① NPK 14-18-18 +6S +1B 200 kg/ha. Application 15-20 JAS. ② Urée 50 kg/ha. Application 41 JAS.
MALI	SEMI-ARIDE	76 N – 30 P ₂ O ₅ – 30 K ₂ O +10S +2B +5Ca +5Mg +0Zn ① NPK 15-15-15 +5S +1B +2.5CaO +2.5MgO 200 kg/ha. Application 15-20 JAS. ② Urée 100 kg/ha. Application 30-40 JAS.
NIGÉRIA	SEMI-ARIDE	60 N – 25 P ₂ O ₅ – 20 K ₂ O +0.75Bo ① Urea 130 kg/ha. ② SSP (boronated) 140 kg/ha. Application 3 semaines après la plantation.
NIGÉRIA	SUB-HUMIDE	60 N – 25 P ₂ O ₅ – 20 K ₂ O +0.75Bo ① NPK 20-10-10 150 kg/ha. ② Urée 65 kg/ha. Application 8 semaines après la plantation.
SÉNÉGAL	SEMI-ARIDE	51 N – 46 P ₂ O ₅ – 28 K ₂ O +10S +2B ① NPK 14-23-14 +5S +1B 150-200 kg/ha. Application 15-20 JAS. ② Urée 50 kg/ha. Application 40 JAS.
TCHAD	SEMI-ARIDE	50 N – 20 P ₂ O ₅ – 20 K ₂ O ① NPK 19-12-19 +5S +1.2B 150 kg/ha. Application 15-20 JAS. ② Urée 50 kg/ha. Application 45-50 jours après la levée.
TOGO	HUMIDE	44 N – 26 P ₂ O ₅ – 22 K ₂ O ① NPK 22-13-11 +5S +0.75B +4MgO 200 kg/ha. ② N/A
TOGO	SEMI-ARIDE	41 N – 30 P ₂ O ₅ – 27 K ₂ O ① NPK 12-20-18 +5S +1B 150 kg/ha. ② Urée 50 kg/ha. Application 40 JAS.



FAQUET D'INFORMATIONS AGRICOLES

COTON/COTE D'IVOIRE





COTON *Gossypium hirsutum* L.

Race de référence: Upland

Type de culture: 100%

Quantité de semences: 20 kg/ha (100%) et 30 kg/ha (40%)

Culture (y compris labour): 100%

Culture de la plantation: 100% (100% en 1ère année)

Période de semencière: 20 mai - 20 juin

Système de plantation (hauteur): 100%

Pratiques agricoles à la culture: 100% (100% en 1ère année)

Travail post-lévé: 100% (100% en 1ère année)

Soins de culture: 100% (100% en 1ère année)

Soins après récolte: 100% (100% en 1ère année)

Soins post-récolte: 100% (100% en 1ère année)

RECOMMANDATION D'ENGRAIS ①

Soix application: 200 kg/ha (NPK 15-15-15 + 1B + 1S)

Période d'application: 15-20 JAS

Couverture: 4 kg/ha - 50 kg/ha

RECOMMANDATION D'ENGRAIS ②

Soix application: 100 kg/ha (NPK 15-15-15)

Période d'application: 40 JAS

Couverture: 1 ou 20 kg/ha

RECOMMANDATION D'ENGRAIS ③

Soix application: 100 kg/ha (NPK 15-15-15)

Période d'application: 15-20 JAS

Couverture: 1 ou 20 kg/ha (production de semences) ou 100 kg/ha (100%)



RECOMMANDATION EN NUTRIMENTS

53 N – 30 P₂O₅ – 30 K₂O + 12 S + 3 B
 (prévoir du K en production de semences)

RECOMMANDATION D'ENGRAIS ORGANIQUE

Soix application: 5-10 t/ha - lever au moins 20 J avant

BONNES PRATIQUES AGRICOLES & GESTION

Traçage des zones de culture et des zones de semences

Pratiques de culture: 100% (100% en 1ère année)

Pratiques de semencière: 100% (100% en 1ère année)

Pratiques de plantation: 100% (100% en 1ère année)

Pratiques de culture: 100% (100% en 1ère année)

Pratiques de récolte: 100% (100% en 1ère année)

Pratiques post-récolte: 100% (100% en 1ère année)

ZONE AGRO-ÉCOLOGIQUE SAHÉLO-SUD SAHÉRIENNE SUB-HUMIDE

ZONE AGRO-ÉCOLOGIQUE SAHÉLO-SUD SAHÉRIENNE SÈCHE (SUDAN, BOURKINA FASO, MALI, NIGÉRIA)

hauteur moyen 800-1000 mm/an (moyenne)




Ces recommandations sont destinées à être utilisées par les agriculteurs et les conseillers agricoles. Elles ne constituent pas une garantie de résultats. Les recommandations sont destinées à être utilisées par les agriculteurs et les conseillers agricoles. Elles ne constituent pas une garantie de résultats.

6. SYSTÈMES RÉGLEMENTAIRES DE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ ET LES POLITIQUES DE SUBVENTION



Photo : Emmanuel Alognikou

LES SYSTÈMES RÉGLEMENTAIRES DE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ ET LES POLITIQUES DE SUBVENTION

Avec l'appui technique de l'IFDC, les Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA se sont lancées, à partir de 2010, dans l'élaboration d'un cadre juridique régional qui harmonise les réglementations nationales régissant le commerce et le contrôle de la qualité des engrais. Cela a abouti à l'adoption du **règlement C/REG.13/12/12 relatif au contrôle de la qualité des engrais** dans la région de la CEDEAO en décembre 2012 pour une mise en œuvre et une application effectives par tous les gouvernements nationaux, et l'adoption en 2016 de 4 règlements d'application.

L'état de la mise en œuvre à ce jour, illustré dans la matrice ci-dessous, se présente comme suit :

- 15 pays ont publié le règlement principal de la CEDEAO dans leurs gazettes nationales ;
- 11 comités/conseils consultatifs (techniques) nationaux chargés de conseiller les Ministres de l'Agriculture sur les politiques et règlements pour le développement de la fabrication, de l'inspection, de l'échantillonnage, de l'analyse et de la commercialisation des engrais ont été établis/renforcés.

Cette édition 2022 du Guide fournit également le premier registre de 31 laboratoires d'analyse des sols et des engrais en activité dans certains pays d'Afrique de l'Ouest, y compris ceux désignés par les ministères de l'agriculture pour l'analyse des engrais afin de soutenir les cadres réglementaires nationaux.



Le ministre ghanéen de l'agriculture, M. Owusu Afriyie Akoto, dévoilant les nouvelles exigences d'étiquetage pour les sacs d'engrais PFJ 2019, conformément aux règlements de la CEDEAO.

ETAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU RÈGLEMENT 13/12/12

Relatif au contrôle de la qualité des engrais dans l'espace CEDEAO par pays – au 31 décembre 2021

Mesures à prendre par les Etats membres de la CEDEAO/UEMOA/CILSS	Bénin	Burkina Faso	Cape Vert	Chad	Côt d'Ivoire	Ghana	Guinée	Guinée-Bissau	Libéria	Mali	Mauritanie	Niger	Nigeria	Sénégal	Sierra Leone	La Gambie	Togo	%
Publication dans le Journal Officiel des EM	O ₅	O ₅	O ₅	O ₅	O ₅	O ₅	O ₅	O ₅	O ₅	O ₅	N	O ₅	N	O ₅	O ₅	O ₅	O ₅	88
Développement/révision et adoption de réglementations nationales sur les engrais alignées sur la réglementation harmonisée de la CEDEAO :																		
A. Établir un organisme national de réglementation des engrais	O ₅	O ₅	O ₃	O ₁	O ₅	O ₅	O ₅	N	O ₄	O ₅	N	O ₅	O ₅	O ₃	O ₅	O ₂	O ₅	74
B. Désigner un laboratoire d'essai des engrais	O ₅	O ₅	N	O ₅	O ₅	O ₅	O ₅	N	O ₁	O ₅	N	O ₅	O ₅	O ₅	O ₁	O ₁	O ₅	68
C. Établir un comité national des engrais	O ₅	O ₅	O ₁	O ₄	O ₂	O ₅	O ₃	O ₄	O ₄	O ₅	N	O ₅	O ₅	O ₃	O ₅	O ₂	O ₅	74
D. Déterminer les conditions et les modalités d'octroi de licences aux entreprises d'engrais	O ₅	O ₅	O ₁	O ₁	O ₂	O ₅	O ₃	N	O ₃	O ₅	N	O ₅	O ₅	O ₃	O ₄	O ₂	O ₅	64
E. Nommer des inspecteurs des engrais et d'autres autorités compétentes	O ₄	O ₅	O ₁	N	O ₁	O ₅	O ₅	N	O ₁	O ₅	N	O ₄	O ₅	N	O ₁	O ₁	O ₃	49
F. Fixer le montant des taxes pour l'acquisition et le renouvellement d'une licence, pour l'inspection et l'analyse des engrais	O ₃	O ₅	O ₁	O ₁	O ₂	O ₅	O ₃	N	O ₁	O ₅	N	O ₅	O ₅	O ₃	O ₁	O ₁	O ₅	54
G. Prélèvement de sanctions en cas de violation des dispositions	O ₅	O ₄	O ₄	N	O ₂	O ₅	O ₃	O ₄	O ₁	O ₅	N	O ₄	O ₄	O ₃	O ₄	O ₁	O ₃	61
Développement/Adaptation des formulaires administratifs/manuels de procédures pour :																		
• Enregistrement des entreprises d'engrais	O ₅	O ₅	N	N	O ₅	O ₅	O ₅	N	O ₁	O ₅	N	O ₅	O ₅	N	O ₁	O ₁	O ₅	56
• Inspection des produits fertilisants et du poids des sacs	O ₃	O ₅	N	N	N	O ₅	O ₅	N	O ₃	O ₅	N	O ₄	O ₅	O ₃	O ₁	O ₁	O ₅	53
• Rapports analytiques sur les engrais	O ₃	O ₅	N	N	O ₅	O ₅	O ₅	N	O ₃	O ₅	N	O ₅	O ₅	O ₅	O ₁	O ₁	O ₅	62
Renforcement des capacités en matière de :																		
• Ressources humain ¹	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	100
• Ressources en capital ²	O	O	N	N	N	O	O	N	N	O	N	O	O	O	O	N	O	59
• Ressources financières ³	O	O	O	N	O	O	O	N	O	O	N	O	O	O	O	O	O	82
Progrès global par pays (%)	88	90	31	31	62	92	86	24	50	100	2	95	90	64	55	34	93	

N : Aucune action ou mesure n'a été prise par les autorités compétentes au niveau national.

O_n : Oui, des dispositions ou des actions ont été prises par les autorités nationales pour aligner les législations nationales en matière d'engrais (loi et règlements d'accompagnement) sur les règlements de la CEDEAO, et à l'étape 'n' du processus d'adoption:

(1) analysées, (2) rédigées et présentées pour la consultation du public/des parties prenantes, (3) présentées pour la législation, (4) adoptées/approuvées, et (5) adoptées pour lesquelles la mise en œuvre a commencé.

¹ A reçu au moins une formation sur les techniques de contrôle de la qualité des engrais.

² Investissements dans les infrastructures et les équipements.

³ Budget national général, fonds des donateurs, revenus générés par la surveillance gouvernementale (frais d'enregistrement et d'inspection), etc.



Communauté Economique des
Etats de l'Afrique de l'Ouest

APERÇU DU CADRE JURIDIQUE DE LA CEDEAO

SUR LE COMMERCE ET LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES ENGRAIS EN AFRIQUE DE L'OUEST



Le cadre législatif de l'Afrique de l'Ouest sur le commerce et le contrôle de la qualité des engrais se compose des cinq instruments suivants:

1. Règlement C/REG.13/12/12 relatif au contrôle de qualité des engrais dans l'espace CEDEAO.
2. Règlement d'exécution ECW/PEC/IR/02/03/16 relatif à l'étiquetage et aux limites de tolérance des engrais commercialisés dans l'espace CEDEAO.
3. Règlement d'exécution ECW/PEC/IR/05/12/16 relatif aux attributions, à l'organisation et au fonctionnement du Comité Ouest Africain de Contrôle des Engrais.
4. Règlement d'exécution ECW/PEC/IR/06/12/16 relatif au manuel d'analyse des engrais dans l'espace CEDEAO.
5. Règlement d'exécution ECW/PEC/IR/07/12/16 relatif au manuel d'inspection des engrais dans l'espace CEDEAO.

L'objet de ce règlement est de:

- Sauvegarder les intérêts des agriculteurs contre les déficiences en éléments nutritifs, la contrefaçon, les déclarations fausses ou mensongères et les déficits de poids.

- Sauvegarder les intérêts des entreprises de la filière des engrais et contribuer à la création d'un environnement favorable à l'investissement privé dans l'industrie des engrais.
- Protéger l'environnement naturel ouest africain et la santé des populations contre les dangers potentiels de la mauvaise utilisation des engrais.
- Faciliter le commerce inter- et intra-États des engrais par l'application de principes et règles régionalement convenus qui minimisent les entraves aux échanges commerciaux.

Pour ce qui est du champ d'application, le Règlement régional sur les engrais s'applique à l'ensemble des activités relatives aux engrais, en particulier l'octroi de l'agrément au revendeur d'engrais ainsi que le stockage et la mise sur le marché des engrais de fabrication locale et d'importation dans les États membres.

Le Règlement régional sur les engrais établit un organe de mise en œuvre, le Comité Ouest Africain de Contrôle des Engrais (COACE) avec pour mandat de faciliter, au nom de la Commission de la CEDEAO, l'exécution du Règlement régional sur les engrais par les États membres en étroite collaboration avec les structures



USAID
DU PEUPLE AMERICAIN



nationales chargées du contrôle des engrais. Son organisation et ses fonctions sont précisées dans un Règlement d'exécution spécifique (mentionné au point No. 3 ci-dessus), et son budget de fonctionnement est assuré par la Commission de la CEDEAO.

Le Règlement régional établit également deux instruments de mise en œuvre (manuels) qui définissent les modalités et procédures en matière d'inspection et d'analyse des engrais dans les Etats membres. Il attribue cependant la responsabilité du contrôle de qualité à chaque Etat membre et ce, par l'intervention des inspecteurs qualifiés et des laboratoires mandatés à cet effet.

D'autres dispositions majeures du Règlement régional sur les engrais sont les suivantes :

- Exigences minimales d'étiquetage.
- Maximum des écarts tolérés de la teneur en éléments nutritifs et du poids des sacs.
- Concentrations maximales en métaux lourds tolérées.
- Exigence d'un agrément pour les distributeurs (délivré par chaque Etat membre selon les conditions et modalités qu'il a fixées; valide pour une durée de 3 ans renouvelable) — Les conditions de fabrication locale et d'importation d'engrais dans chaque Etat membre sont régies par les réglementations en vigueur dans l'Etat membre concerné.
- Conditions de magasinage et de stockage.

- Exigence d'une notification préalable des importations d'engrais.
- Droit de recours pour les fabricants, les importateurs et les distributeurs.
- Sanctions définies par chaque Etat membre pour les violations prévues par le Règlement.

Au cœur du cadre législatif de l'Afrique de l'Ouest sur le contrôle des engrais se trouve le principe de la "véracité de l'étiquetage" qui affirme que le vendeur a l'obligation de garantir tout ce qu'il/elle déclare vendre ; il est donc essentiel que l'étiquette sur les sacs d'engrais soit vraie. Par conséquent, des dispositions spécifiques précisent ce qui est déclarable et il n'est pas nécessaire de faire enregistrer les produits mis en vente.

Portée juridique : Comme stipulé dans le Traité Révisé de la CEDEAO, le Règlement est un acte juridique de portée générale. Il est obligatoire dans tous ses éléments. Il est directement, immédiatement et simultanément applicable dans tout Etat membre. En d'autres termes, une fois adopté, le Règlement devient partie intégrante des législations nationales et aucune ratification ou transposition n'est nécessaire au niveau national. En revanche, chaque Etat membre doit adopter des textes d'application complémentaires prescrits par le Règlement et peut adopter d'autres textes dans les domaines non légiférés au niveau régional.

Pour toute information complémentaire sur le Règlement régional de la CEDEAO sur les engrais, veuillez contacter :

M. Alain Sy TRAORE
Directeur de l'Agriculture et du Développement Rural
Commission de la CEDEAO
Email : satraore@ecowas.int



LIMITES DE TOLÉRANCE DE LA CEDEAO

POUR LES NUTRIMENTS, LES MÉTAUX LOURDS ET LE POIDS DES SACS (Réf. Règlement d'exécution ECW/PEC/IR/02/03/16)

Communauté Economique des
Etats de l'Afrique de l'Ouest



On entend par **Tolérance** l'écart maximum acceptable des valeurs mesurées de la teneur en éléments nutritifs ou du poids des sacs d'engrais, en dessous de celles déclarées sur l'étiquette ; ou encore les concentrations maximales en métaux lourds tolérées dans un engrais. Les limites de tolérance pour les éléments nutritifs, les métaux lourds et le poids des sacs sont précisées comme suit :

VARIATIONS TOLÉRÉES DE LA TENEUR EN NUTRIMENTS

1. L'écart maximum acceptable des valeurs mesurées de la teneur en éléments nutritifs primaires d'un engrais en dessous de celles déclarées sur l'étiquette est précisé dans le tableau ci-après :

TYPE D'ENGRAIS	TOLÉRANCE
Engrais simples :	
• Contient jusqu'à 20% d'élément nutritif	Maximum 0,3 unité
• Contient plus de 20% d'élément nutritif	Maximum 0,5 unité
Engrais complexes et NPK de mélange	Maximum 1,1 unité pour chaque élément pris individuellement et 2,5% pour tous les éléments confondus

L'écart maximum acceptable des valeurs mesurées de la teneur de tous les éléments nutritifs pris ensemble s'obtient en additionnant les écarts mesurés des éléments nutritifs dont les teneurs prises individuellement sont en dessous de celles déclarées sur l'étiquette ; aucune compensation n'est permise par les éléments nutritifs dont les teneurs prises individuellement sont supérieures à celles déclarées sur l'étiquette.

2. L'écart maximum acceptable de la valeur mesurée de la teneur en un **élément nutritif secondaire ou en un oligo-élément** d'un engrais en dessous de celles déclarées sur l'étiquette est précisé dans le tableau ci-après :

NUTRIMENTS	TOLÉRANCE
ÉLÉMENTS SECONDAIRES	
Calcium (Ca)	0,2 unité + 5% de la teneur déclarée
Soufre (S)	
Magnésium (Mg)	
OLIGO-ÉLÉMENTS	
Bore (B)	0,003 unité + 15% de la teneur déclarée
Cobalt (Co)	0,0001 unité + 30% de la teneur déclarée
Molybdène (Mo)	
Chlore (Cl)	0,005 unité + 10% de la teneur déclarée
Cuivre (Cu)	
Fer (Fe)	
Manganèse (Mn)	
Sodium (Na)	
Zinc (Zn)	

L'écart maximum toléré, calculé à partir des données du tableau ci-dessus, doit être égal à 1 unité (1%).

CONCENTRATIONS MAXIMALES EN MÉTAUX LOURDS TOLÉRÉS

1. Les concentrations maximales des engrais en métaux lourds tolérées sont déterminées à partir des valeurs suivantes :

MÉTAL LOURD	MULTIPLICATEUR		TOLÉRANCE
	ppm par 1% P ₂ O ₅	ppm par 1% oligo-éléments	
Argent (Ag)	13	112	75
Cadmium (Cd)	10	83	85
Cobalt (Co)	136	2,220*	—
Cuivre (Cu)	—	—	4,300
Plomb (Pb)	61	463	840
Mercur (Hg)	1	6	57
Molybdène (Mo)	42	300*	75
Nickel (Ni)	250	1,900	420
Silicium (Si)	26	180	100
Zinc (Zn)	420	2,900*	7,500

* S'utilise seulement lorsque la teneur de cet oligo-élément en métaux lourds n'est pas spécifiée ou déclarée sur l'étiquette.

2. Pour un engrais dont la teneur en P₂O₅ est déclarée et aucun oligo-élément déclaré : Pour chaque métal, sa concentration maximale tolérée dans cet engrais s'obtient en multipliant le pourcentage de P₂O₅ déclaré dudit engrais par la valeur de ce métal indiquée dans la deuxième colonne du tableau présenté ci-dessus à l'alinéa 1. Toutefois, pour toute valeur de P₂O₅ inférieure à 6,0 utiliser 6,0 comme multiplicateur dans cette opération.
3. Pour un engrais dont la teneur en oligo-élément(s) est déclarée et aucune teneur en P₂O₅ déclarée : Pour chaque métal, sa concentration maximale tolérée dans cet engrais s'obtient en multipliant la somme des pourcentages déclarés de tous les oligo-éléments dudit engrais par la valeur de ce métal indiquée dans la troisième colonne du tableau présenté ci-dessus à l'alinéa 1. Toutefois, pour toute somme des valeurs des oligo-éléments inférieure à 1,0 utiliser 1,0 comme multiplicateur dans cette opération.
4. Pour un engrais dont les teneurs en P₂O₅ et en oligo-éléments sont déclarées : Pour chaque métal, procéder aux deux opérations 2) et 3) susmentionnées et sa concentration maximale tolérée dans cet engrais est la plus grande des deux valeurs obtenues.
5. En ce qui concerne, les bio-solides et les produits compostés, la concentration maximale tolérée de chaque métal lourd dans un engrais de ce type est la valeur appropriée indiquée dans la quatrième colonne du tableau présenté ci-dessus à l'alinéa 1, exprimée en mg de métal par kg d'engrais.

VARIATION MAXIMALE TOLÉRÉE DU POIDS DU SAC

L'écart maximum acceptable de la valeur mesurée du poids d'un sac d'engrais en dessous de celle déclarée sur l'étiquette est de 500 g par sac de 50 kg (1%).

TENEURS MINIMALES EN NUTRIMENTS DÉCLARABLES

1. Pour l'azote (N), le phosphore (P₂O₅) et le potassium (K₂O), le pourcentage minimum déclarable sur l'étiquette est de 1,0 pour chaque élément.
2. Hormis N, P₂O₅ et K₂O, se référer au tableau ci-dessus pour le minimum des pourcentages déclarables sur l'étiquette pour les autres éléments nutritifs :

N° D'ORDRE DE DÉCLARATION	ÉLÉMENT NUTRITIF	POURCENTAGE MINIMUM DÉCLARABLE
1	Calcium (Ca)	1,0000
2	Soufre (S)	1,0000
3	Magnésium (Mg)	0,5000
4	Bore (B)	0,0200
5	Chlore (Cl)	0,1000
6	Cobalt (Co)	0,0005
7	Cuivre (Cu)	0,0500
8	Fe (Fe)	0,1000
9	Manganèse (Mn)	0,0500
10	Molybdène (Mo)	0,0005
11	Sodium (Na)	0,1000
12	Zinc (Zn)	0,0500

3. Lorsque les éléments nutritifs secondaires et les oligo-éléments présentés à l'alinéa 2 ci-dessus sont présents et dont les teneurs sont déclarées, ils doivent apparaître dans l'ordre indiqué à la suite des éléments majeurs (N, P, K) présents.

Pour toute information complémentaire sur le Règlement régional de la CEDEAO sur les Engrais, veuillez contacter :
M. Alain Sy TRACRE – Directeur de l'Agriculture et du Développement Rural
Commission de la CEDEAO – Email: sotracre@ecowas.int



VOTRE DECLARATION EST UNE GARANTIE !



ETIQUETAGE DES ENGRAIS – CEDEAO

Communauté Economique des
Etats de l'Afrique de l'Ouest



(Réf. Règlement d'exécution ECW/PEC/IR/02/03/16)

L'étiquette présentée ici n'est pas standard. C'est un modèle qui indique de façon simple le minimum d'informations requises à porter sur toute étiquette, conformément aux dispositions du Règlement d'exécution de la CEDEAO sur l'étiquetage.

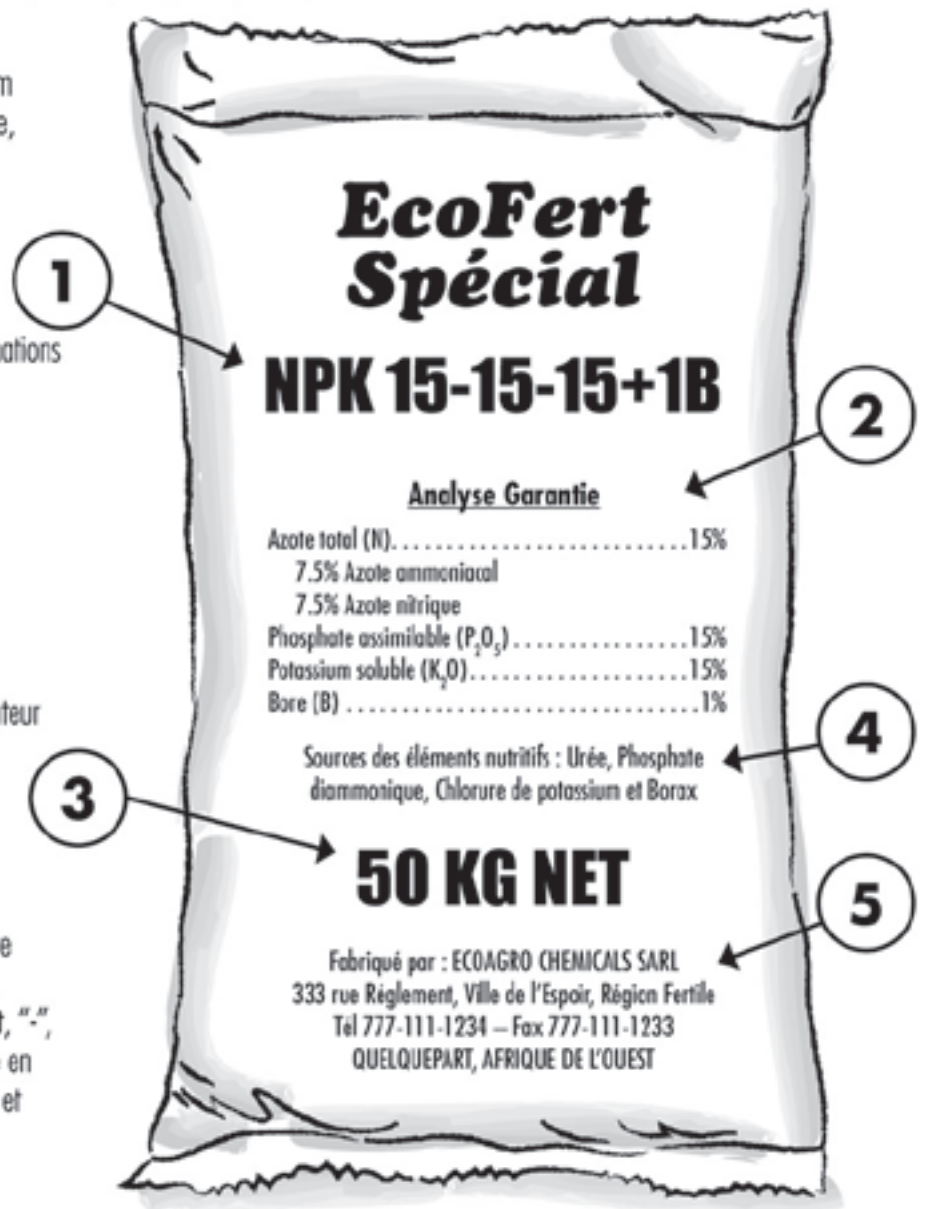
LES BIG FIVE

Cinq composants constituent le minimum d'informations à porter sur les étiquettes d'engrais :

1. La formule
2. Les teneurs garanties en éléments nutritifs
3. Le poids net
4. Les sources des éléments nutritifs
5. Le nom et l'adresse du fabricant, de l'importateur ou du reconditionneur

FORMULE

La formule est une représentation graphique des teneurs garanties en Azote total (N), en Phosphate assimilable (P_2O_5) et en Potassium soluble (K_2O). Chaque garantie est séparée de l'autre par un tiret, "-", par exemple : 15-15-15. La formule est exprimée en nombres entiers et dans les mêmes termes, ordre et pourcentages que la teneur déclarable.



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE



IFDC
Developing Agriculture from the Ground Up

TENEURS GARANTIES EN ÉLÉMENTS NUTRITIFS

L'analyse garantie précise le pourcentage minimum de tous les éléments nutritifs des plantes déclarés sur l'étiquette selon un ordre et un format requis. Le format est le suivant :

Analyse Garantie

Azote total (N)	____%
____% Azote ammoniacal	
____% Azote nitrique	
____% Azote insoluble dans l'eau	
____% Azote uréique	
____% Autres formes reconnues et analysables d'azote	
Phosphate assimilable (P_2O_5)	____%
Potassium soluble (K_2O)	____%
Calcium (Ca)	____%
Soufre (S)	____%
Magnésium (Mg)	____%
Bore (B)	____%
Chlore (Cl)	____%
Cobalt (Co)	____%
Cuivre (Cu)	____%
Fer (Fe)	____%
Manganèse (Mn)	____%
Molybdène (Mo)	____%
Sodium (Na)	____%
Zinc (Zn)	____%

Les teneurs déclarées en éléments nutritifs telles que mentionnées ci-dessus sont les seules acceptables dans le cadre de la réglementation relative aux engrais en Afrique de l'Ouest. Elles doivent figurer dans l'ordre requis sauf pour les formes chimiques déclarées d'un élément comme le N ; ainsi l'ordre de présentation des différentes formes est facultatif. Si la teneur en un élément est déclarée, elle doit figurer dans l'analyse garantie. Les zéro garanties ne sont pas tolérées sauf dans le cas d'une décomposition des formes chimiques, nécessaire pour des fins de clarté.

POIDS NET

Tout engrais (en sac, en vrac ou fluide) doit être vendu avec une indication du poids net, lequel est exprimé en unités métriques.

SOURCES DES ÉLÉMENTS NUTRITIFS

Si elles figurent sur l'étiquette, les sources des éléments nutritifs doivent être indiquées en dessous de la liste complète des teneurs garanties.

NOM ET ADRESSE DU FABRICANT OU DU RECONDITIONNEUR

Le nom et l'adresse du fabricant ou du reconditionneur agréé, responsable des teneurs déclarées sur l'étiquette, doivent y figurer.

NOTES SUPPLÉMENTAIRES

1. Dans le cas des produits emballés, l'étiquette doit (a) être placée sur l'une des deux principales faces externes de l'emballage et occuper au moins le tiers de cette face; ou (b) être imprimée sur un support d'une dimension minimale de 8 cm sur 12 cm, et attachée à l'emballage. Pour les engrais en vrac, ces mêmes informations présentées sous forme écrite ou imprimée doivent accompagner la livraison et être fournies à l'acheteur au moment de la livraison, et dans tous les cas accessibles lors de l'inspection.
2. L'ordre des composants d'impression sur l'étiquette reste facultatif. Toutefois, ces informations doivent apparaître sur l'étiquette sous une forme clairement lisible et visible.
3. Des conditions d'étiquetage complémentaires pourront voir le jour ; en conséquence, il est souhaitable de contacter la structure nationale chargée du contrôle des engrais dans votre pays pour des conseils sur le projet d'étiquette avant son impression définitive.
4. Le pourcentage minimum déclarable est de 1% pour chaque élément primaire (N, P_2O_5 , K_2O). Les pourcentages minimums déclarables pour les éléments secondaires et oligo-éléments sont précisés dans un Règlement d'exécution sur l'étiquetage des engrais.

On entend par **Etiquette** : (1) toute légende, tout mot, tout symbole ou tout dessin appliqué ou attaché à quelque engrais, supplément ou emballage, y appartenant ou l'accompagnant, ou y inclus ; ou (2) toute publicité, brochure, poster ; ou (3) toute annonce télévisée, radiodiffusée ou par internet, utilisé pour promouvoir la vente des engrais.

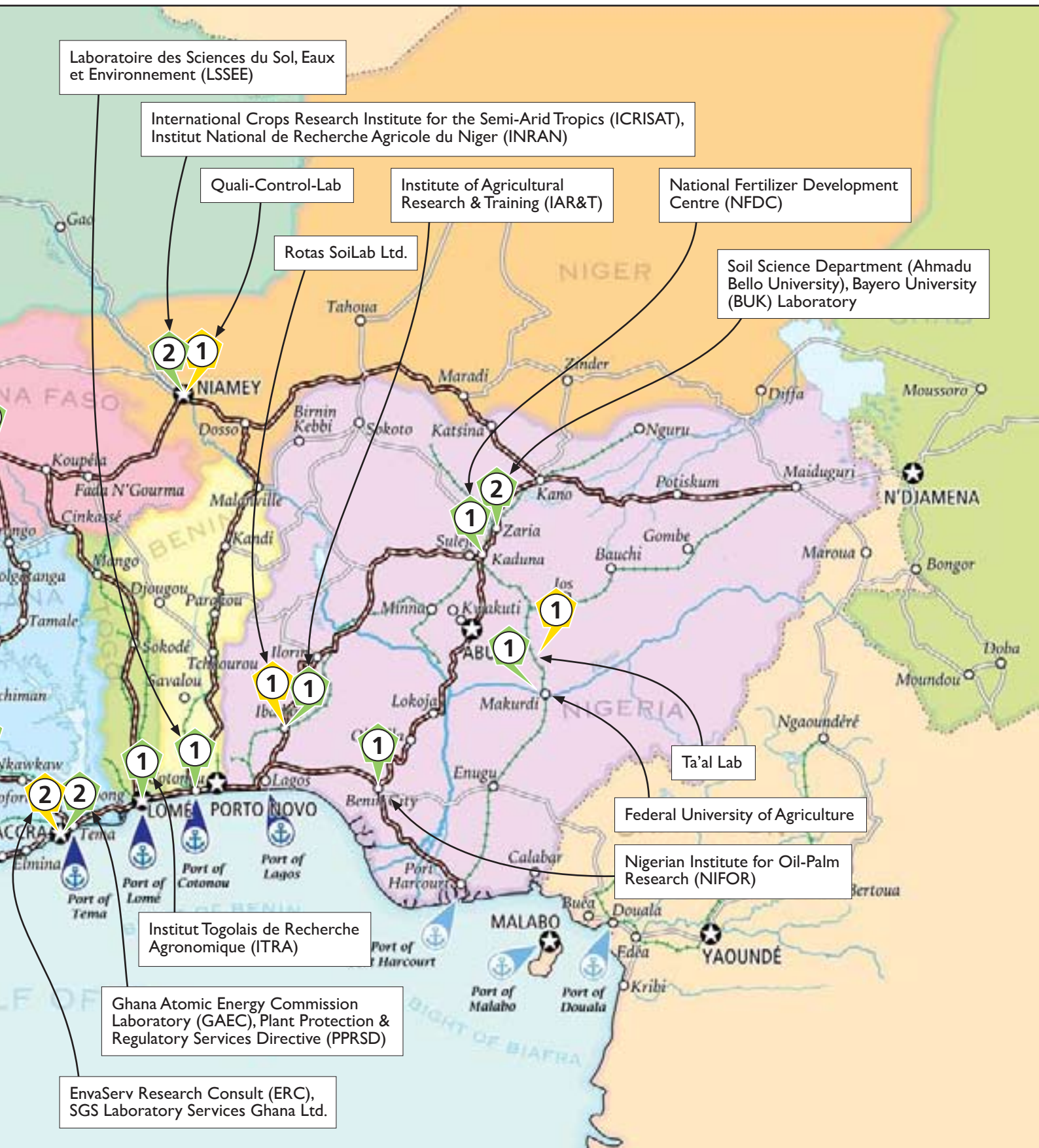
Pour toute information complémentaire sur le Règlement régional de la CEDEAO sur les Engrais, veuillez contacter :

M. Alain Sy TRAORE
Directeur de l'Agriculture et du Développement Rural
Commission de la CEDEAO
Email : satraore@ecowas.int

VOTRE DECLARATION EST UNE GARANTIE !

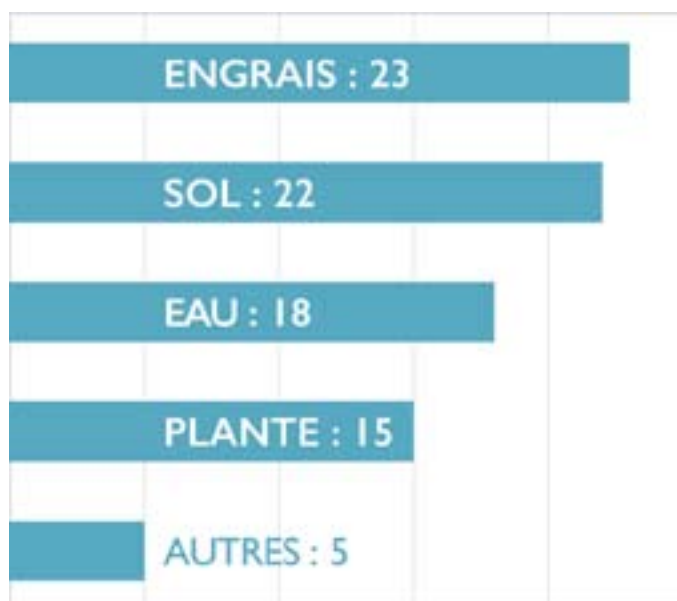
LABORATOIRES D'ANALYSE DE SOLS ET DE CONTRÔLE QUALITÉ





CAPACITÉS D'ANALYSE DES LABORATOIRES

RECENSEMENT DES LABORATOIRES
PAR TYPE DE CAPACITÉ:



PROFILS DES LABORATOIRES

* NOUVEAU DANS CETTE ÉDITION

BÉNIN

COTONOU

LABORATOIRE DES SCIENCES DU SOL, EAUX ET ENVIRONNEMENT (LSSEE) [INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE AGRICOLE DU BENIN (INRAB)]

Spécialités :
Type :
Accréditation :
Contact :

Sol, Eau, Plantes, Engrais, Environnement
Public
Désigné par le MoA
Cossi Tiburce Brice Oussou, Directeur des Laboratoires
briticoss@yahoo.fr; sp.inrab@inrab.org
+229 97 22 22 37, +229 64 28 37 02

BURKINA FASO

OUAGADOUGOU

BUREAU NATIONAL DES SOLS (BUNASOLS)

Spécialités :
Type :
Accréditation :
Contact :

Sol, Plantes, Eau, Engrais
Public
Désigné par le MoA
Dr. Mamadou TRAORE, Directeur Général
tramadalbeba@yahoo.fr
+226 70 27 04 00, +226 76 38 29 90

OUAGADOUGOU

INSITUT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA RECHERCHE AGRICOLE (INERA)

Spécialités :
Type :
Contact :

Sol, Plantes, Eau, Engrais
Public
Dr Hamidou TRAORE, Directeur Général
hamitraore8@yahoo.com
+226 70 25 80 60

CÔTE D'IVOIRE

ABIDJAN

Spécialités :
Type :
Contact :

ENVAL

Sol, Eau, Engrais, Pesticide
Privé
Mr. Bakary COULIBALY, Directeur Général
cbakary@enval-group.com
+225 07 08 40 57 47

ABIDJAN

Spécialités :
Type :
Accréditation :
Contact :

LABORATOIRE NATIONAL D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE (LANADA)

Sol, Plantes, Eau, Engrais, Pesticides/Écotoxicologie
Public
Désigné par le MoA
Dr. Amatcha-Lepry Charlotte, Directeur Général
+225 07 58 97 09 18, +225 27 20 22 58 38
+225 27 20 22 58 43



VRIDI
Spécialités :
Type :
Accréditation :
Contact :

SOLEVO CÔTE D'IVOIRE
Engrais (N, P, K uniquement)
Privé
Pas des services externalisés
Mr. Marc Desenfans, Directeur Général
marc.desenfans@solevogroup.com

VRIDI
Spécialités :
Type :
Accréditation :
Contact :

YARA CÔTE D'IVOIRE
Engrais
Privé
(certification IFA)
Mr. Kanigui Yeo, Directeur Général
kanigui.yeo@yara.com
+225 05 55 27 27 27

GHANA

KWADASSO
Spécialités :
Type :
Contact :

CSIR-SOIL RESEARCH INSTITUTE
Sol, Plantes
Public
Dr. Francis Marthy Tetteh,
Chercheur scientifique principal
fmarthy2002@yahoo.co.uk, sri.info@csir.org.gh
+233 244 622 124, +233 322 050 353/4

ACCRA
Spécialités :
Type :
Accréditation :
Contact :

ENVASERV RESEARCH CONSULT (ERC)
Sol, Eau, Engrais, Microbiologie, Nourriture
Privé
Sous contrat avec le PPRSD
Dr. Emmanuel Lamptey, Directeur
elamptey@envaservconsult.com
+233 302 92 5173, +233 244 831 455

ACCRA
Spécialités :
Type :
Accréditation :
Contact :

GHANA ATOMIC ENERGY COMMISSION (GAEC)
Sol, Eau, Engrais
Public
Sous contrat avec le PPRSD
Prof. Benjamin Jabez Botwe Nyarko,
Directeur Général
official.nnri@gaecgh.or
+233 21 40 12 72g

POKUASE
Spécialités :
Type :
Accréditation :
Contact :

PLANT PROTECTION AND REGULATORY SERVICES DIRECTORATE (PPRSD)
Engrais (N, P, K uniquement)
Public
Désigné par le MoA
Dr. Eric Bentsil Quaye, Directeur
bequaye18@yahoo.co.uk
+233 303 977 526

TEMA
Spécialités :
Type :
Accréditation :
Contact :

SGS LABORATORY SERVICES GHANA LTD.
Sol, Eau, Engrais, Microbiologie, Nourriture
Privé
Sous contrat avec le PPRSD
Berko-Asamoah Boateng,
Directeur des opérations, Envi. W/A LabNet
berko-asamoah.boateng@sgs.com
+233 244 335 643

MALI

BAMAKO
Spécialités :
Type :
Accréditation :
Contact :

LABORATOIRE SOL-EAU-PLANTE (LABOSEP) [INSTITUT D'ECONOMIE RURALE (IER)]
Sol, Plantes, Eau, Engrais
Public
Désigné par le MoA
Dr. Cheick Hamalla Diakité
cheikhamallafr@yahoo.fr
+223 76 36 54 84, +223 44 38 49 17
+223 20 24 23 71

KATI
Spécialités :
Type :
Contact :

PROSLABS MICROBIO CONSULTING
Sol, Plantes, Eau, Engrais
Privé
Issiaka BA, Directeur de laboratoire
kanicamara@proslabs.com
+223 70 37 91 38

BAMAKO
Spécialités :
Type :
Accréditation :
Contact :

TOGUNA AGRO INDUSTRIES
Engrais
Privé
Membre de WAFa, pas de services externalisés
Dourou Djiguiba, Chef d'usine
douro@groupetoguna.com
+223 66 97 06 59

NIGER

NIAMEY
Spécialités :
Type :
Accréditation :
Contact :

INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE AGRICOLE DU NIGER (INRAN)
Sol, Eau, Plantes, Engrais
Public
Désigné par le MoA
Mr. Maidagi Mamane, Directeur des Laboratoires
+227 90 52 32 27, +227 96 13 49 04,
+227 20 72 53 89

NIAMEY
Spécialités :
Type :
Contact :

INTERNATIONAL CROPS RESEARCH INSTITUTE FOR THE SEMI-ARID TROPICS (ICRISAT)
Sol, Eau, Plantes, Engrais
International non-profit organization
Dr. Vincent Bado, Chercheur principal
V.Bado@cgiar.org
+227 88 02 92 60

NIAMEY
Spécialités :
Type :
Contact :

QUALI-CONTROL-LAB
Sol, Eau, Plantes, Engrais
Privé
Mr. Amadou ILLO
+227 96 59 22 25, +227 20 35 00 59

NIGÉRIA

KANO *
Spécialités :
Type :
Accréditation :
Contact :

BAYERO UNIVERSITY (BUK) LABORATORY
Sol, Engrais
Public
Désigné par le FISS
Yakubu Shittu Saidu
yakubushittusaidu@gmail.com
+234 81 60 10 75 10

MAKURDI * **FEDERAL UNIVERSITY OF AGRICULTURE**
 Spécialités : Sol, Engrais
 Type : Public
 Accréditation : Désigné par le FISS
 Contact : **Nasir Usman Tanko**, Directeur Général
 ntsaku225@gmail.com

IBADAN **INSTITUTE OF AGRICULTURAL RESEARCH AND TRAINING (IAR&T)**
 Spécialités : Sol, Engrais
 Type : Public
 Accréditation : Désigné par le MoA
 Contact : **Prof. Veronica Adeoti Obatolu**, Directeur Exécutif
 info@iart.gov.ng, contact@iart.gov.ng

KADUNA **NATIONAL FERTILIZER DEVELOPMENT CENTRE (NFDC)**
 Spécialités : Engrais
 Type : Public
 Accréditation : Laboratoire de référence national désigné par le MoA
 Contact : **Shehu Salihu Usman**, Directeur Adjoint
 salihushuhu643@gmail.com
 +234 80 23 66 95 64

BENIN CITY * **NIGERIAN INSTITUTE FOR OIL-PALM RESEARCH (NIFOR)**
 Spécialités : Sol, Plantes, Engrais
 Type : Public
 Accréditation : Désigné par le FISS
 Contact : **Dr. Celestin E. Ikuenobe**, Directeur Exécutif
 ceekuenuobe@yahoo.com
 +234 80 35 52 15 17, +234 80 34 73 27 39

IBADAN **ROTAS SOILAB LTD.**
 Spécialités : Sol, Eau, Plantes, Engrais
 Type : Privé
 Accréditation : Désigné par le MoA
 Contact : –
 rotaslab@gmail.com
 +234 812 945 3057, +234 802 999 5273

ZARIA **SOIL SCIENCE DEPARTMENT, AHMADU BELLO UNIVERSITY**
 Spécialités : Sol, Engrais
 Type : Public
 Accréditation : Désigné par le MoA
 Contact : **Ilu Ibrahim**, Directeur de Laboratoire des sols
 iluibrhim6419@gmail.com
 +234 80 36 57 48 81, +234 80 29 88 32 04

LAFIA, NASARAWA * **TA'AL LAB**
 Spécialités : Engrais
 Type : Privé
 Accréditation : Désigné par le FISS
 Contact : **Nasir Usman Tanko**, Directeur Général
 ntsaku225@gmail.com



SÉNÉGAL

DAKAR (BAMBEY) **CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES AGRONOMIQUES (CNRA)/BAMBEY [INSTITUT SENEGALAIS DE RECHERCHES AGRICOLES (ISRA)]**
 Spécialités : Sol, Eau, Plantes
 Type : Public
 Accréditation : Institut de recherche
 Contact : **Dr. Momar Tall Seck**, Directeur Général
 +221 338 591 725

MBAO **CERES-LOCUSTOX FOUNDATION**
 Spécialités : Sol, Eau, Plantes, Engrais, Pesticides/toxicologie
 Type : Public
 Accréditation : Désigné par le MoA
 Contact : **Dr. Papa Sam GUEYE**, Administrateur Général
 direction.cereslocustox@agriculture.gouv.sn,
 cereslocustox@orange.sn
 +221 338 344 294

DAKAR **INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT (IRD)**
 Spécialités : Sol, Microbiologie
 Type : Public
 Contact : **Mme Isabelle Henry**, Représentant
 senegal@ird.fr
 +221 338 493 535

DAKAR **INSTITUT NATIONAL DE PEDOLOGIE (INP)**
 Spécialités : Sol, Eau, Plantes
 Type : Public
 Accréditation : Ministère de l'Agriculture
 Contact : **Mr. Mamadou Amadou SOW**, Directeur Général
 pedologie@inp.sn
 +221 33 832 65 65

TOGO

LOMÉ **INSTITUT TOGOLAIS DE RECHERCHE AGRONOMIQUE (ITRA)**
 Spécialités : Sol, Eau, Plantes, Engrais
 Type : Public
 Accréditation : Research Institute Désigné par le MoA
 Contact : **Mrs. Ekpetsi Oyaboulou BOUKA-GOTO**,
 Directeur des Laboratoires
 got_chant@yahoo.fr
 +228 90 07 26 80

DIRECTIVES POUR UNE SUBVENTION INTELLIGENT DES ENGRAIS

Au cours de la dernière décennie, plusieurs gouvernements d'Afrique de l'Ouest ont augmenté le recours aux programmes de subvention des intrants agricoles dans le cadre de leurs politiques et stratégies visant à améliorer la productivité agricole et la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Plusieurs facteurs inhérents à ces programmes de subvention entravent leur performance et n'optimisent pas les importantes ressources publiques investies.

Le **guide régional des programmes de subvention des engrais** a été conçu pour encourager l'harmonisation et accroître la performance des programmes de subvention des intrants agricoles dans les États membres de la CEDEAO, en proposant treize principes directeurs "intelligents". Ceux-ci sont, entre autres, le ciblage et l'atteinte des bénéficiaires appropriés, la transparence dans le processus de passation de marché, la conception d'une stratégie de sortie, la participation du secteur privé et/ou l'application de taux de subvention raisonnables. Les 13 principes détaillés et les actions associées sont présentés dans le dépliant ci-dessous.

Plusieurs États membres de la CEDEAO ont appliqué les principes proposés pour réformer les programmes de subvention actuels, avec le soutien direct ou indirect de l'IFDC. Le tableau ci-dessous montre l'application des principes directeurs par 8 pays, telle que suivie par le projet EnGRAIS au 31 décembre 2021.



MATRICE DES PRINCIPES DE SUBVENTION POUR 2022

Résultats préliminaires de l'enquête sur l'application des principes directeurs par les pays* pour réformer leurs programmes de subvention des engrais au 31 décembre 2021.

Principe	Principes utilisés par les États membres de la CEDEAO pour des programmes de subvention améliorés ou intelligents	Burkina Faso	Ghana	Guinée	Mali	Niger	Sénégal	Sierra Leone	Le Gabon
1	Participation inclusive	✓	✓	Ⓟ	✓	✓	Ⓟ	Ⓟ	Ⓟ
2	Spécialisation	✓	✓		✓	✓	✓		Ⓟ
3	Concurrence loyale	✓	Ⓟ	✓	✓	✓	✓	✓	Ⓟ
4	Efficacité	✓	Ⓟ	Ⓟ	Ⓟ	✓	Ⓟ	Ⓟ	Ⓟ
5	Meilleur ciblage	✓	Ⓟ		Ⓟ	Ⓟ	Ⓟ	Ⓟ	Ⓟ
6	Transparence	✓	✓	Ⓟ	Ⓟ	✓	Ⓟ	✓	✓
7	Rapidité d'exécution	✓	Ⓟ		Ⓟ	✓	Ⓟ		✓
8	Produits appropriés et de qualité	✓	✓	✓	Ⓟ	✓	Ⓟ	✓	Ⓟ
9	Incitations appropriées		Ⓟ	Ⓟ		✓		Ⓟ	
10	Intrants complémentaires	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Ⓟ
11	Stratégie de sortie	Ⓟ			Ⓟ		Ⓟ	Ⓟ	Ⓟ
12	Durabilité	✓	Ⓟ	Ⓟ	Ⓟ	Ⓟ	Ⓟ	Ⓟ	Ⓟ
13	Responsabilité	✓	Ⓟ		✓	Ⓟ	Ⓟ	✓	Ⓟ
Progrès global par État Membre (nombre)		11	5	3	5	9	3	5	2

✓ Oui, des mesures ont été prises par les gouvernements nationaux pour réformer les programmes nationaux de subvention des engrais en utilisant au moins un des 13 principes directeurs proposés. La coche verte indique le principe appliqué par le pays en question.

Ⓟ Ce symbole indique les pays qui ont élaboré des plans pour utiliser le principe correspondant.

(blank) Aucune action n'a été prise ou prévue par un pays donné pour appliquer le principe correspondant.

* Le Nigeria et le Togo n'appliquent plus de subvention.

Source : Données d'enquête compilées par EnGRAIS (2021)



FEED THE FUTURE

Initiative des Etats-Unis contre la faim et pour la sécurité alimentaire dans le monde



PRINCIPES CLÉS POUR DES PROGRAMMES DE SUBVENTION INTELLIGENTE DES ENGRAIS



ÉDITION 2020



USAID
DU PEUPLE AMERICAIN



PRINCIPES CLÉS POUR DES PROGRAMMES DE SUBVENTION INTELLIGENTE DES ENGRAIS

La plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest mettent en œuvre des programmes de subvention d'engrais depuis de nombreuses années, mais il n'existe aucune preuve crédible indiquant que ces programmes ont entraîné des changements significatifs ou durables menant vers la réalisation de leurs objectifs. Les niveaux d'utilisation d'engrais en Afrique de l'Ouest, estimés à environ 12 kg d'éléments nutritifs par hectare (ha), restent inférieurs à l'objectif de 50 kg/ha à l'horizon 2015 de la Déclaration d'Abuja de 2006. La croissance de la productivité et de la production agricoles a été lente. L'insécurité alimentaire et la pauvreté affectent encore des millions de personnes, en particulier dans les zones rurales. Les programmes nationaux de subvention des engrais sont très différents d'un pays à l'autre. Ils sont surtout coûteux en termes de ressources publiques déjà limitées utilisées pour appliquer des taux élevés de subvention (40-50%), qui correspondent presque à la part des coûts intérieurs dans les coûts totaux d'approvisionnement et de fourniture des engrais aux utilisateurs finaux du marché intérieur (IFDC, 2016).



Vérification des bons d'achats par les distributeurs (Niger).

Photo prise par le projet PARSEN

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est déclarée préoccupée par la faible performance des programmes de subvention des engrais dans la région et, dans son nouveau Programme Régional d'Investissement Agricole pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition (PRIASAN, 2016-2020), a souligné la nécessité d'harmoniser les politiques de subvention des intrants agricoles dans les Etats membres afin d'améliorer leur efficacité. L'un de ses principaux partenaires techniques, le Centre international pour le développement des engrais (IFDC), a répondu à cet appel en mettant en œuvre des activités, dans le cadre de son Programme Ouest Africain pour les Engrais (WAFP en anglais, qui s'est terminé le 31 juillet 2017) financé par l'USAID pour faire une revue critique des programmes actuels de subvention des engrais et faire des recommandations pour leur amélioration.

La revue a donné lieu à l'élaboration de 13 principes clés et de 36 actions associées qui fournissent aux pays de la CEDEAO des lignes directrices consensuelles, éprouvées et validées pour la conception et la mise en œuvre de programmes de subventions "intelligentes" aux engrais. Ce guide sera presque certainement applicable à d'autres intrants agricoles et son utilisation effective devrait entraîner des changements importants dans l'utilisation des engrais, les rendements et la croissance agricole, contribuant ainsi à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest.

Chaque principe comprend une ou plusieurs propositions d'actions. Les 13 principes directeurs sont présentés ci-dessous, chacun suivi par des propositions d'actions pour l'appliquer.

Cette publication est rendue possible grâce au soutien généreux du peuple américain à travers Feed the Future, l'initiative des Etats-Unis contre la faim et la sécurité alimentaire dans le monde. Le contenu est de la responsabilité de l'IFDC et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Initiative Feed the Future, ni du Gouvernement des Etats-Unis.

PRINCIPES DIRECTEURS

1. PARTICIPATION INCLUSIVE

Promouvoir le développement et la participation du secteur privé.

1. Impliquer les principales parties prenantes dans la conception des programmes de subvention (partenariat public-privé).
2. Consulter tous les principaux acteurs ou parties prenantes pendant la mise en œuvre pour documenter les défis qui surgissent et leurs solutions potentielles à mesure que le processus évolue.
3. Promouvoir la participation du secteur privé en facilitant leur enregistrement¹ comme entreprise et le renforcement de leurs capacités.



Photo prise par M. Malick Niang (ETG/WAFA)

Déchargement d'engrais en vrac au port d'Abidjan (Côte d'Ivoire).

2. SPÉCIALISATION

Les rôles de tous les acteurs participants devraient être définis et attribués sur la base de leur spécialisation et de leurs avantages comparatifs afin d'assurer la complémentarité et d'exploiter les synergies potentielles.

4. Concentrer les interventions du gouvernement sur les rôles régaliens de l'Etat relatifs à la création d'un environnement favorable, en établissant des cadres politiques et réglementaires pertinents et en coordonnant la mise en œuvre du programme.
5. Etablir des cadres de concertation régulière avec les pays limitrophes pour, entre autres, éviter les effets pervers (fuite des engrais subventionnés pour des ventes dans d'autres pays sans subvention ou à taux plus faible) de la mise en œuvre des subventions.
6. Laisser au secteur privé la production, l'importation et la distribution des engrais.

3. CONCURRENCE LOYALE

Promote competition between private suppliers in order to drive down costs of delivering subsidized fertilizer and increase quality of services provided to farmers.

7. Etablir une procédure de sélection équitable, objective et transparente (appel d'offres).
8. Eliminer les barrières à l'entrée de nouvelles entreprises d'engrais sur le marché.
9. Concevoir un processus de sélection qui favorise le développement des entreprises ouest africaines (locales, nationales, sous régionales).



Photo par CAGIA

Système de porte-monnaie électronique, projet AgriPME (Togo).

¹ En application de l'Article 1 (définissant les termes 'distributeur' d'engrais et 'agrément') et des Articles 11, 12, 13 et 14 (relatifs à l'exercice des fonctions de fabricant, d'importateur et de distributeur d'engrais).

4. EFFICIENCE

Utiliser l'efficacité économique (réduction des coûts, rentabilité, économies d'échelle, etc.) comme base pour les efforts de promotion des engrais.

10. Privilégier les solutions axées sur le marché qui ne sapent point les incitations et les initiatives de l'investissement privé.
11. Encourager le lien entre le système de distribution des engrais subventionnés avec ceux plus efficaces de distribution des engrais/ autres intrants pour les cultures de rente (coton, cacao café, huile de palme, etc.), de telle sorte que (i) les producteurs des cultures de rente reçoivent aussi des engrais/autres intrants pour les cultures vivrières et ne détournent pas ceux prévus pour les cultures de rente et (ii) les bénéficiaires du programme de subvention reçoivent les engrais au moindre coût, permettant de réaliser une plus grande productivité pour toutes les cultures.
12. Établir des contrats pluriannuels liés aux résultats/performances évalués annuellement avec des fournisseurs sélectionnés pour assurer la production, l'importation et la distribution des engrais en temps opportun et à des coûts abordables.



Photo: MoFA (Direction des services de production)

Des agriculteurs attendent de s'inscrire pour l'achat des engrais subventionnés du programme PFJ dans un magasin de distributeur à Damango (Ghana).

5. CIBLAGE

Améliorer le ciblage en utilisant un mécanisme/approches inclusives impliquant aussi les communautés villageoises, l'administration locale, les organisations des bénéficiaires (dont celles des femmes) et garantissant que les bénéficiaires légitimes (producteurs, zones géographiques et spéculations cibles) sont correctement identifiés et effectivement atteints.

13. Accorder la priorité ou cibler les agriculteurs qui n'utilisent actuellement pas d'engrais mais ont le potentiel d'accroître leur production et leurs revenus s'ils en utilisent, les producteurs les plus vulnérables et les chaînes de valeur des spéculations agricoles à fort potentiel pour contribuer à la croissance ou aux objectifs de sécurité alimentaire. Le programme doit s'appuyer sur un recensement fiable des producteurs agricoles pour assurer et faciliter un ciblage précis.
14. Éviter/minimiser les délocalisations de ventes commerciales (effet d'éviction) par les engrais subventionnés qui faussent les marchés d'engrais. Éviter les zones dotées de circuits de commercialisation des engrais bien établis qui fonctionnent de façon satisfaisante avec le secteur privé.
15. Éviter d'octroyer les subventions dans les zones reconnues pour leur faible taux de réponse des cultures aux engrais.
16. Utiliser les systèmes de coupons, bons et d'autres outils TIC pour atteindre les cibles appropriées, est une option viable, avec la participation du secteur privé.



Photo : le projet PARSEN

Paiement des contreparties par les bénéficiaires (Niger).

6. TRANSPARENCE

Assurer la transparence dans l'ensemble du système de ciblage et de distribution.

17. Effectuer le suivi de la distribution des produits subventionnés sur le terrain en impliquant les communautés villageoises, l'administration locale, les organisations des bénéficiaires, etc.; par rapport aux systèmes actuels qui sont principalement manuels, de nombreux programmes innovants utilisant les TIC, si correctement mis en œuvre et adaptés, permettent de mieux suivre et plus facilement la livraison des produits sur le terrain aux producteurs ciblés.

7. OPPORTUNITÉ TEMPORELLE

Planifier avec rigueur et mettre en œuvre les programmes suffisamment tôt pour éviter les retards dans la livraison des engrais subventionnés à des coûts abordables, et surtout réduire l'incertitude et l'imprévisibilité liées aux programmes de subvention.

18. Planifier bien à l'avance le programme et toutes ses étapes en fonction du calendrier des cultures et non pas, comme c'est souvent le cas, sur la base de considérations politiques. Les gouvernements devraient également respecter et appliquer les délais, de la conception du programme à sa mise en œuvre. L'adoption rapide du budget national, y compris celui de l'agriculture, est une étape favorable dans ce sens.
19. Publier les informations concernant le programme des subventions, notamment le calendrier, les volumes d'engrais et les taux de subvention par formule et produit, bien avant la campagne agricole. Les dates et les délais de livraison devraient aussi être publiés avant la campagne.
20. Énoncer clairement et annoncer assez tôt les procédures et les règles d'appel d'offres, en particulier l'annonce des détails du programme des subventions bien avant la période des semis.

8. PRODUITS APPROPRIÉS ET DE QUALITÉ

Les formules et la qualité des engrais subventionnés devraient répondre aux exigences établies respectivement par les recommandations pertinentes de la recherche et la réglementation régionale sur les engrais.

21. S'assurer que (i) les recommandations de fertilisation actualisées par culture et par zone agroécologique existent pour les zones où opère le programme de subvention et (ii) le secteur privé peut produire et fournir ces engrais, avant de lancer les appels d'offre pour les engrais subventionnés. L'appui au développement des cartes de fertilité des sols² et ensuite à celles des recommandations de fertilisation³ peut aider à déterminer ces formulations.
22. Mettre en place les conditions propices à l'adoption et à l'application de la réglementation de la CEDEAO afin que les engrais subventionnés répondent aux spécifications de qualité (types, formules, poids, étiquetage, etc.).
23. Encourager une nutrition équilibrée comprenant les micronutriments dans les produits fertilisants importés et/ou mélangés ciblés par les programmes de subvention.

9. INCITATIONS APPROPRIÉES

Favoriser les mesures commerciales qui ne sapent pas les incitations aux investissements du secteur privé. Par exemple, les retards de paiement aux fournisseurs affectent i) les investissements du secteur privé dans les marchés ii) la participation des agriculteurs dans les marchés d'engrais et donc iii) les superficies plantées et les rendements.

24. Considérer les options, y compris les fonds de garantie, pour éviter les retards de paiement aux importateurs/distributeurs des portions subventionnées des prix des engrais.
25. Créer un compte "séquestre" où les fonds (dépôt fiduciaire) seront mis de côté avant la campagne pour être utilisés strictement pour payer les importateurs et les distributeurs en temps opportun. Ces fonds seront protégés contre tout retrait pour un usage autre que celui auquel ils sont destinés.



Exemple de bon d'achat utilisé dans le cadre du programme pilote.

Photo : le projet PARSEN

² cf. initiatives en cours dans certains pays de la région avec AGRA, OCP, etc.

³ Par exemple, la carte des recommandations de fertilisation en Afrique de l'Ouest ou FeRWAM (IFDC WAFIP).

- 26.** Utiliser des programmes informatiques qui permettent de mieux suivre les engrais alloués afin de s'assurer qu'il atteignent les bénéficiaires visés, et facilitent la vérification en temps réel, le rapprochement et la déclaration des ventes par les distributeurs afin que les paiements aux fournisseurs puissent être effectués dans les délais.

10. INTRANTS COMPLEMENTAIRES

Promouvoir les produits fertilisants dans le cadre d'une stratégie plus large qui intègre des intrants complémentaires (et le renforcement des marchés).

- 27.** Associer les engrais à d'autres intrants complémentaires appropriés (semences, équipement, irrigation, gestion intégrée de la fertilité des sols [GIFS], etc.) dans un paquet à promouvoir avec des informations et des formations appropriées.

11. STRATÉGIE DE SORTIE

Concevoir une stratégie claire de sortie pour limiter la durée des interventions publiques dans le domaine des subventions aux engrais.

- 28.** Insérer dans le programme une stratégie claire de sortie liée à l'atteinte d'objectifs précis pour le faire passer progressivement des bénéficiaires (producteurs, zones et spéculations) actuels à d'autres en besoin réel de soutien, et ce jusqu'à son élimination finale, étant donné que les fonds publics sont limités et couvrent des besoins concurrents.

12. DURABILITÉ

Pour mettre l'accent sur la durabilité des gains dans l'utilisation des intrants et les rendements des cultures comme objectif lors de la conception des programmes de subvention, lier le programme à d'autres investissements publics visant à soutenir les bénéficiaires actuels et les fournisseurs de produits fertilisants.

- 29.** Lier les programmes de subvention aux investissements publics qui:
- ▶ Assurent l'accès à d'autres facteurs d'amélioration des rendements et aux services de recherche et d'appui-conseil qui maximisent l'efficacité et la rentabilité de l'utilisation des engrais ;
 - ▶ Encouragent des systèmes d'épargne et éliminent les obstacles à l'accès au financement / aux prêts pour les distributeurs d'intrants ; et
 - ▶ Améliorent les infrastructures physiques (irrigation, transport, stockage, transformation, commercialisation) qui augmentent la rentabilité de la distribution et de l'utilisation des engrais et ajoutent de la valeur aux produits agricoles.
- 30.** Financer le programme avec des ressources nationales pour améliorer l'efficacité et encourager l'élimination progressive des programmes de subvention inutiles.
- 31.** Promouvoir une participation accrue du secteur privé dans les programmes de subvention pour renforcer et pérenniser les systèmes d'approvisionnement et de livraison des intrants.



Chargement d'engrais depuis un magasin de distributeur (Burkina Faso).

Photo : M. Moussa Dionou (IFDC)

- 32. Assurer que les gouvernements exercent la surveillance réglementaire et le contrôle de la qualité des engrais.
- 33. Encourager le développement ou le renforcement du marché régional (CEDEAO) à la fois pour les produits et pour les intrants.

13. RESPONSABILITÉ

Les impacts de l'utilisation des ressources publiques dans les programmes de subvention devraient être objectivement et rigoureusement étudiés et établis.

- 34. Etablir des bases de données sur les agriculteurs/cultures qui seront mises à jour régulièrement, à partir d'un recensement de la population agricole et du système d'enquêtes régulières..
- 35. Suivre la mise en œuvre des programmes pour avoir des données fiables et accessibles sur des variables renseignant les indicateurs de résultats.
- 36. Procéder à l'évaluation du programme dans son ensemble après chaque campagne en vue de recueillir les enseignements pouvant permettre d'y apporter des améliorations ; éventuellement mettre en place un comité indépendant mixte (public, privé, société civile) en charge de l'évaluation d'impact. Ce comité évaluera les performances / impacts par rapport à des critères mesurables (productivité, adoption, participation du secteur privé, efficacité, etc.). L'analyse S/E ou coût-bénéfice fera ressortir les coûts réels de la subvention afin de dissuader les tentatives de surfacturation des achats, des transports, etc. Ces efforts peuvent contribuer à encourager la participation du secteur privé, particulièrement si les fonds publics sont limités ou restreints.

CONTACT

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

M. Alain Sy TRAORE

Directeur de l'Agriculture et du Développement rural

Commission de la CEDEAO

E-mail: atraore@ecowas.int

FeedtheFuture.gov

Cette publication sur le Guide régional pour les programmes de subvention des engrais est préparée par le Projet 'Stimuler la croissance par les systèmes régionaux d'intrants agricoles' (EnGRAIS) en Afrique de l'Ouest, successeur du Programme Ouest Africain des Engrais (WAFP) et le projet Sénégal Dundël Suuf.



USAID
DU PEUPLE AMERICAIN



7. PARTENAIRES



Photo : Patrice Annequin

DÉVELOPPER DE MEILLEURES TECHNOLOGIES

En collaboration avec des partenaires nationaux, régionaux et internationaux, IFDC va développer, tester et adopter des technologies pour améliorer la santé des sols et la nutrition des plantes pour les petites exploitations :



- ✓ Engrais améliorés et abordable
- ✓ Stratégies de gestion intégrée des sols
- ✓ Réduction de l'impact environnemental
- ✓ Sols dégradés

AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ AGRICOLE

IFDC va évaluer la performance des technologies émergentes utilisées par les petits exploitants afin d'accroître la productivité, la rentabilité et la durabilité des exploitations:



- ✓ Intégration de la méthode des nutriments 4R
- ✓ Évaluation de l'impact environnemental des pratiques améliorées
- ✓ Implication des femmes et des jeunes
- ✓ Dissémination et adoption des technologies approuvées
- ✓ Recherche factuelle pour tester la viabilité de nouvelles technologies
- ✓ Accessibilité des recommandations d'engrais
- ✓ Présentation des meilleures technologies disponibles

NOTRE PRÉSENCE



BÉNIN | BURKINA FASO | BURUNDI
 CAP VERT | CAMEROUN | CÔTE D'IVOIRE
 ETHIOPIE | GAMBIE | GHANA | GUINÉE
 GUINÉE-BISSAU | L'INDE | KENYA | LIBÉRIA
 MALAWI | MALI | MAURITANIE | MOZAMBIQUE
 NEPAL | NIGER | NIGÉRIA | RWANDA | SÉNÉGAL
 SIERRA LEONE | SUD-SOUDAN | TANZANIE
 TCHAD | TOGO | OUGANDA

VISION

Des sols et des plantes sains pour un monde sécurisé sur le plan alimentaire et un environnement écologique durable

MISSION

Réunir la recherche innovatrice, l'expertise du marché et les partenaires stratégiques des secteurs publics et privés pour identifier et développer des solutions durables pour la nutrition des plantes au profit des producteurs, des entrepreneurs et de l'environnement

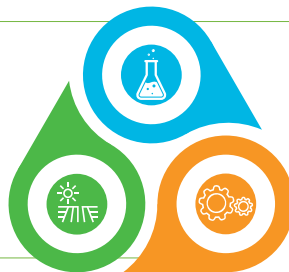
IFDC est une organisation internationale publique à but non lucratif créée en 1974, dont le siège est basé à Muscle Shoals, en Alabama, aux États-Unis.

EN AFRIQUE DE L'OUEST, **IFDC** CONNECTE LA RECHERCHE, LES

INGENIERIE & SERVICES LABORATOIRES

LABORATOIRES & ANALYSES

- Recherche & développement d'engrais
- Laboratoires analytiques
- Systèmes d'Information Géographiques



TERRAIN

- Serre
- Essai au champ
- Approche SMART des sols

INGENIERIE & USINES PILOTES

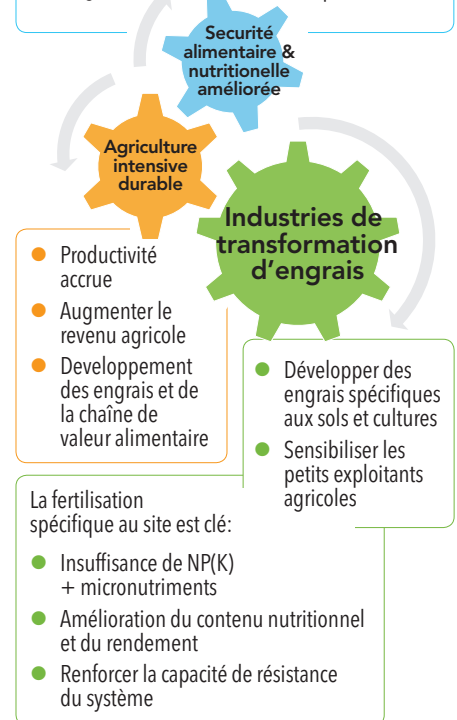
- Usine pilote de granulation en continu
- Assistance technique et formation
- Test de propriétés physiques

PARTENARIATS INSTITUTIONNELS & RECHERCHE APPLIQUÉE

FERARI

FERTILIZER RESEARCH & RESPONSIBLE IMPLEMENTATION

- Afrique Sub-Saharienne en général
- Ghana en particulier



WWW.IFDC.ORG



GENERAL@IFDC.ORG



– LES ECO-SYSTÈMES RESTAURÉS

RENFORCEMENT DES MARCHÉS

IFDC joue un rôle de liaison, entre les producteurs et les intrants agricoles/produits dérivés pour assurer la mise à l'échelle des technologies améliorées, et une production accrue des produits de base en demande :

- ✓ Diffuser les résultats des recherches pour assurer des marchés inclusifs
- ✓ Développer des pôles d'entreprises agricoles
- ✓ Renforcer la capacité des agro-entreprises



RENFORCER LES CAPACITÉS

IFDC s'engage à apporter un soutien technique et une formation en vue d'aider les pays à investir dans la fertilité des sols et la santé des plantes et équiper les partenaires à identifier, développer, et mettre en oeuvre les principales transformations du système agricole :

- ✓ Accroître les efforts orientés vers la fertilité des sols et la santé des plantes
- ✓ Renforcer la capacité de mise en oeuvre des politiques et réglementations
- ✓ Améliorer la capacité technique des partenaires des secteurs privés et publics
- ✓ Partager de connaissances et de données



EXPLOITATIONS AGRICOLES & LES MARCHÉS POUR OBTENIR UN RÉSULTAT À GRANDE ÉCHELLE

MARCHÉ DES ENGRAIS



« STIMULER LA CROISSANCE PAR LES SYSTÈMES RÉGIONAUX D'INTRANTS AGRICOLES » (EnGRAIS) EN AFRIQUE DE L'OUEST

EnGRAIS



- Investissement du secteur privé
- Finance & logistique
- Bonne gestion des engrais

- Engrais organiques
- Paquets d'intrants agricoles
- PPU, micro-dose



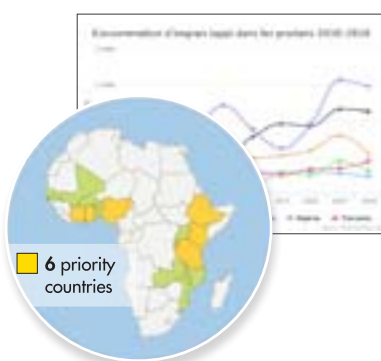
- Politiques des engrais
- Systèmes de réglementation
- Subventions intelligentes



INFORMATIONS SUR LE MARCHÉ DES ENGRAIS



- Statistiques sur les engrais
- Utilisation d'engrais par culture
- Structure des coûts
- Analyses du marché des engrais
- Répertoire des usines d'engrais
- Tableaux de bord des engrais
- Actu-ENGRAIS (FertiNews) à 3 600 abonnés



MARCHÉS DE PRODUCTION & LES PETITS PRODUCTEURS

2SCALE

Incubating and accelerating inclusive agribusiness in Africa



- Améliorer l'accès des consommateurs à la BdP (Base de Pyramide) aux aliments nutritifs
- Améliorer les moyens de subsistance des petits producteurs
- Développer des stratégies commerciales inclusives avec les petites et moyennes entreprises locales
- Développer des partenariats des publics-privés
- Promouvoir des pratiques agricoles adaptées au climat





AfricaFertilizer.org

POUR NOURRIR NOS POPULATIONS, NOUS DEVONS D'ABORD NOURRIR NOS SOLS

AfricaFertilizer.org est une initiative dont l'objectif est de fournir des données claires, pertinentes et opportunes ainsi que des informations sur le marché des engrais dans la région de l'Afrique subsaharienne, dans le but de soutenir la mise en œuvre des politiques et réglementations continentales, régionales et nationales en matière d'agriculture et plus particulièrement d'engrais, et de promouvoir la croissance et le développement de marchés compétitifs, au profit des secteurs public et privé, et des parties prenantes du secteur des engrais à l'échelle mondiale.

L'initiative a été élaborée en 2009 par le Centre international de développement des engrais (IFDC). Elle a mis en œuvre des activités dans toute la région de l'Afrique subsaharienne avec le soutien et le financement de l'Association internationale des engrais (IFA), du Partenariat pour les engrais et l'agro-industrie en Afrique (AFAP) et d'un partenariat avec

l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) par le biais de son programme CountrySTAT.

AfricaFertilizer.org s'appuie sur et interagit avec les principales bases de données internationales telles que FAOSTAT, IFADATA, la Banque mondiale, les agences de renseignements sur les engrais et plusieurs systèmes d'information sur le marché des intrants agricoles et institutions publiques régionales et nationales comme source de données secondaires et d'informations sur le marché.



Services et publications clés

- Production, commerce et consommation annuels d'engrais par produit et par élément nutritif
- Etudes sur l'utilisation des engrais par cultures
- Registre des usines de fabrication et de transformation d'engrais
- Aperçus et fiches d'information sur les statistiques annuelles des engrais par pays
- *Actu-Engrais*, un bulletin d'information mensuel gratuit qui touche plus de 4 500 abonnés dans le monde entier
- Données et informations gratuites disponibles sur notre site web et nos médias sociaux

www.AfricaFertilizer.org



info@africafertilizer.org



twitter.com/africafertilizer



facebook.com/africafertilizer



linkedin.com/AfricaFertilizer.org

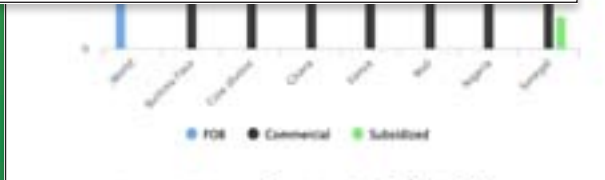
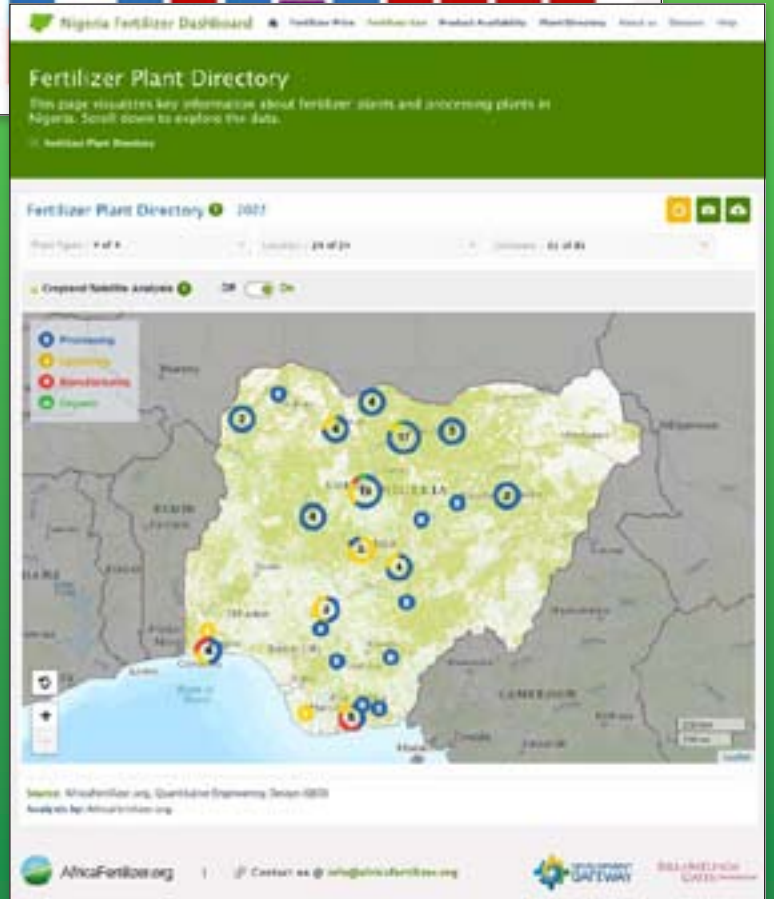




The cover of 'FERTINEWS' magazine for November 2021. It features the AfricaFertilizer.org logo and the title 'FERTINEWS'. The main headline is 'Urea Benchmark | West Africa | East and Southern Africa | International Prices | In the News'. Below the headline, there is a 'Table of Contents' and a 'Dear Friend,' greeting. The cover also mentions 'Season's Greetings! As we do every month, we are pleased to provide you with updates on developments in the fertilizer industry. November was a month of continued price increases, supply uncertainties and other challenges in the'.



The cover of the '2022 Register of Fertilizer Manufacturing & Processing Facilities in Sub-Saharan Africa' 6th Edition. It features the AfricaFertilizer.org logo and the IFDC logo. The title '2022 Register of FERTILIZER Manufacturing & Processing Facilities in Sub-Saharan Africa' is prominently displayed. Below the title, it says '6th Edition'. At the bottom, there are logos for AGI, IFDC, and MAGTECH SYSTEMS.





West African Fertilizer Association
Association Ouest Africaine de l'Engrais

L'Industrie Ouest-Africaine des engrais – unie et engagée pour une Afrique de l'Ouest prospère grâce à une agriculture durable

Vision

Une Afrique de l'Ouest prospère grâce à l'agriculture durable.

Mission

Être la plateforme de l'industrie des engrais avec une voix et des actions communes pour la promotion de la nutrition durable des cultures en Afrique de l'Ouest



DÉPUIS 2016

RÉPRESENTANT PLUS DE

72 COMPAGNIES
MEMBERS



11 PAYS
ENSEMBLE



1 MILLIARD US\$
DE MARCHÉ



Wafa est une initiative du secteur privé créée en 2016 pour relever les défis de l'industrie des engrais en Afrique de l'Ouest. L'association représente l'ensemble des pays de la CEDEAO. Les entreprises membres combinent leurs ressources pour trouver des solutions durables aux défis du marché et promouvoir les meilleures pratiques de production et d'utilisation des engrais afin d'optimiser le potentiel de la région en matière de production végétale et de sécurité alimentaire.

Aujourd'hui, l'association compte plus de 70 entreprises membres dans 11 pays différents.



**Wafa est une association enregistrée au Mali
sous le N° 00015/MATDRE-DGAT BAMAKO**



wafafertilizer.org



contact@wafafertilizer.org



wafafertilizer.org



[wafa_fertilizer](https://twitter.com/wafa_fertilizer)

7 OBJECTIFS POUR CONSTRUIRE UN MARCHÉ FIABLE GARANTISSANT UN ACCÈS DURABLE À DES ENGRAIS DE QUALITÉ ET ABORDABLES À TOUS LES AGRICULTEURS D'AFRIQUE DE L'OUEST



FINANCE

Améliorer l'accès au financement le long des chaînes d'approvisionnement en engrais



UTILISATION

Promouvoir une gestion responsable des engrais chez les principaux acteurs et exploitants pour une utilisation plus efficace et une consommation accrue



COMMERCE

Encourager l'intégration régionale au sein de la CEDEAO pour accroître les échanges commerciaux



DIALOGUE

Promouvoir le dialogue entre les acteurs privés et publics sur la nutrition des cultures et les questions connexes



DISPONIBILITÉ

Améliorer la disponibilité des engrais jusqu'au dernier kilomètre



QUALITÉ

Améliorer la qualité des engrais par l'autorégulation, la promotion des bonnes pratiques et le plaidoyer en faveur de l'application de la réglementation de la CEDEAO sur les engrais



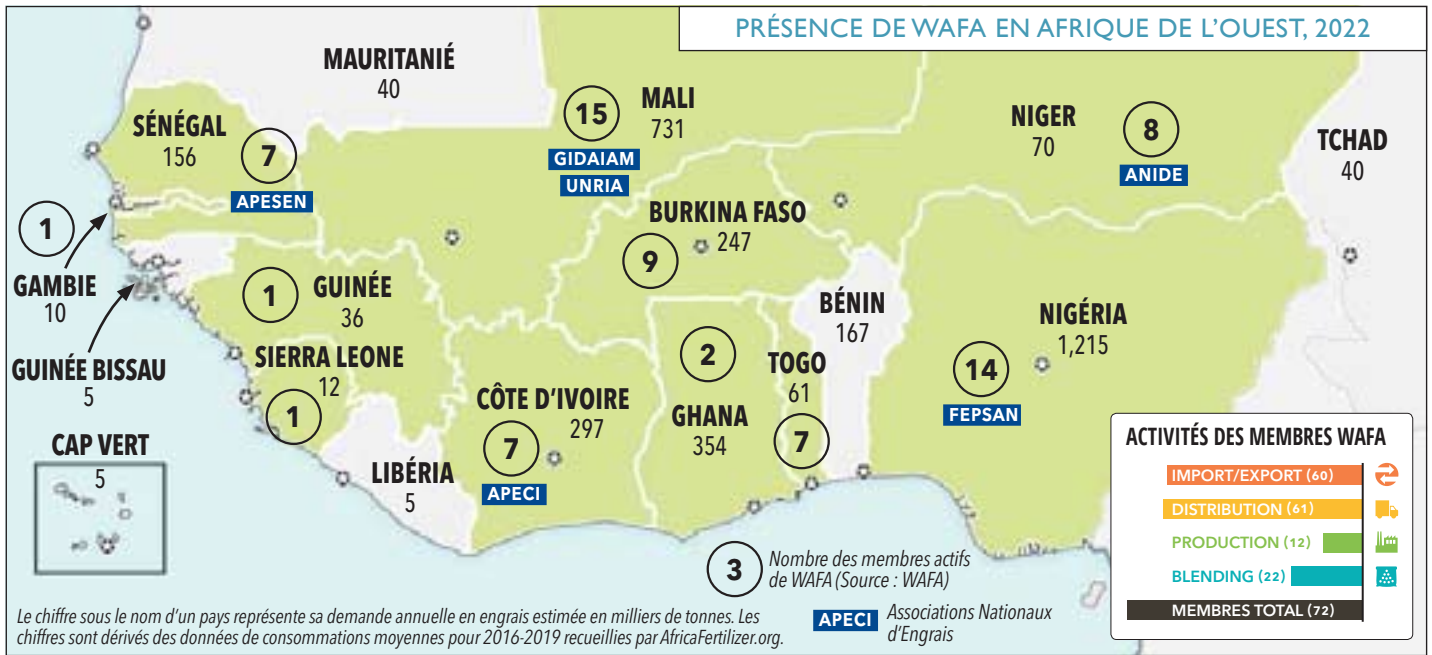
INFORMATION

Promouvoir le partage d'informations et améliorer la diffusion d'informations sur les engrais

NOS PARTENAIRES



REPertoire DES MEMBRES WAFA



BURKINA FASO

- CIPAM
- COMPTOIR GÉNÉRAL DES INTRANTS AGRICOLES (CGIA)
- ETW AGRI INVEST
- FASOFERT
- GLOBUS INTERNATIONAL
- IFCA
- SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES PHOSPHATES DU BURKINA FASO (SEPB)
- SOPAM/FERTAFRICA
- TROPIC AGRO CHEM

CÔTE D'IVOIRE

- AFRIGEC
- AGRO WEST AFRICA
- EXPORT TRADING GROUP (ETG)
- OCP AFRICA
- OLAM
- SEAP-CI
- YARA

GAMBIE

- INNOVATIVE TECHNOLOGY SOLUTIONS GLOBAL

GHANA

- AMG
- OMNIFERT







GUINÉE

- EKAP GUINÉE

MALI

- ALFAROUK
- ARC EN CIEL
- CARRIÈRES ET CHAUX DU MALI SA (CCM-SA)
- DOUCOURÉ PARTENAIRE AGRO (DPA)
- ÉLÉPHANT VERT
- GNOUMANI SA
- GREAT QUEST FERTILIZER
- SANGOYE SA
- SOCIÉTÉ AFRICAINE DE DISTRIBUTION (SAD)
- SOCIÉTÉ AG MOHAMED HOULOLOU
- SODIFA
- SOGEFERT
- SOMADECO
- SOPROTRILAD
- TOGUNA AGRO INDUSTRIES







NIGER

-  AGRIMAIF
-  AGRO NIGER CONSULT
-  BARHAMA-NEA SARL
-  ETS AOM
-  FERME SEMENCIÈRE AINOMA
-  NIGER INTRANTS SARL
-  SOAPAM
-  SOFIIA

NIGÉRIA

-  ALBABELLO TRADING COMPANY LTD
-  ALBARKA FERTILISER BLENDING CHEMICAL CO.
-  ALELAWA FERTILIZER CHEMICAL COMP LTD
-  AR-RAHIM SYNERGY
-  DANGOTE FERTILIZER
-  FERTILIZER FILLER
-  GOLDEN FERTILIZER
-  INTRIO SYNERGY
-  KANO AGRICULTURAL SUPPLY COMPANY
-  KAURA SUPPLIES & MARKETING COMPANY
-  MBS MERCHANTS
-  NOTORE
-  ZAMFARA STATE FERTILIZER COMPANY
-  ZARA ENERGY RESOURCES

SÉNÉGAL

-  AGROPHYTEX
-  AMAFRIQUE
-  ASPRODEB
-  FERMAGRO
-  INDORAMA
-  SEDAB
-  TSE AFRIQUE

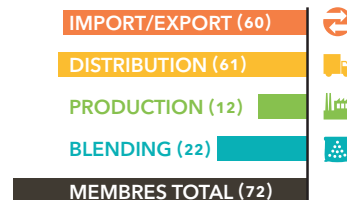
SIERRA LEONE

-  MANGARA AGRIBUSINESS COMPANY

TOGO

-  BIOCHEM
-  ELISÉE COTRANE
-  FREDO VANOS
-  GROUPE DEC
-  INTERTRADE
-  MAGNIFIC'ORSE
-  STD

ACTIVITÉS DES MEMBRES Wafa



Le projet EnGRAIS de IFDC soutient le développement et les actions de Wafa.

IFDC EN AFRIQUE DE L'OUEST

IFDC est une organisation indépendante à but non lucratif qui combine la recherche innovante, le développement de systèmes de marché et des partenariats stratégiques pour diffuser des solutions agricoles durables pour la santé des sols, la sécurité alimentaire et l'amélioration des moyens de subsistance dans le monde entier. Depuis 1974, IFDC s'efforce de promouvoir le développement économique local basé sur l'agriculture par une approche ascendante. La vision de IFDC est de construire des sols et des plantes plus sains pour un monde sûr et écologiquement

durable. IFDC estime que pour promouvoir la révolution verte en Afrique, il est nécessaire de reconstruire des sols dégradés et appauvris en nutriments en utilisant des technologies qui sont financièrement accessibles aux petits agriculteurs. Par conséquent, les principales approches de IFDC comprennent la production d'applications de modélisation écologique, la conception d'engrais organiques et inorganiques et la mise en œuvre de stratégies de gestion qui fonctionnent avec le microbiome du sol.

CONTACTS

Pays	E-mail	Adresse
IFDC Bénin	ifdcbenin@ifdc.org	Quartier Agontikon – Carré 1079 - 04 B.P.673 – Cotonou Tél. +229 21 30 59 90, +229 21 30 76 20 Fax +229 21 30 59 91
IFDC Burkina Faso	ifdcburkina@ifdc.org	11 B.P.82 Ouaga 11 – Ouagadougou Tél. +226 25 37 45 03, +226 25 37 45 05, +226 25 37 45 08 Fax +226 25 37 49 69
IFDC Côte d'Ivoire	cotedivoire@ifdc.org	Stone Place - Rue L155 en face de la COOPEC 7ème Tranche Angré I 06 BP 2750 Abidjan 06 – Côte d'Ivoire Tél. +225 27 22 45 06 40
IFDC Ghana	ifdcghana@ifdc.org	PMB CT 284 – Cantonments No. 113A Mbabane Avenue, East Legon Residential Area, Accra Tel. +233 (0) 560 127 917, +233 (0) 560 127 918
IFDC Mali	ifdc mali@ifdc.org	B.P.E 103, Badalabougou-Est Fleuve – Rue 33, Villa Lot # 6 – Bamako Tél. +223 44 90 01 22 Fax +223 44 90 01 21
IFDC Niger	ifdcniger@ifdc.org	Recasement 3 ^e Laterite, Non loin ONG KARKARA, Niamey Tél. +227 90 31 38 75, +227 91 07 81 90
IFDC Nigéria	ifdcnigeria@ifdc.org	N° 6/Plot 1413 Ogbagi Street, Off Oro-Agu Crescent, Cadastral Zone, Garki II – Abuja – P.O. Box 10948 Tél. +234 81 84 76 65 90
IFDC Sénégal	ifdc senegal@ifdc.org	Immeuble Serigne Saliou Mbacké, 2 ^e étage, en face station Shell, route des Almadies, Ngor – Dakar Tél. +221 33 825 18 34 (standard) Mobile : +221 77 513 92 34
IFDC Togo	togo@ifdc.org	Quartier Wonyomé Adidogomé – B.P.4483 – Lomé Tél. 228 90 18 40 77



Photo : Patrice Annequin

WWW.FEEDTHEFUTURE.GOV



USAID
DU PEUPLE AMERICAIN



West African Fertilizer Association
Association Ouest-Africaine
de l'Engrais



Developing Agriculture from the Ground Up